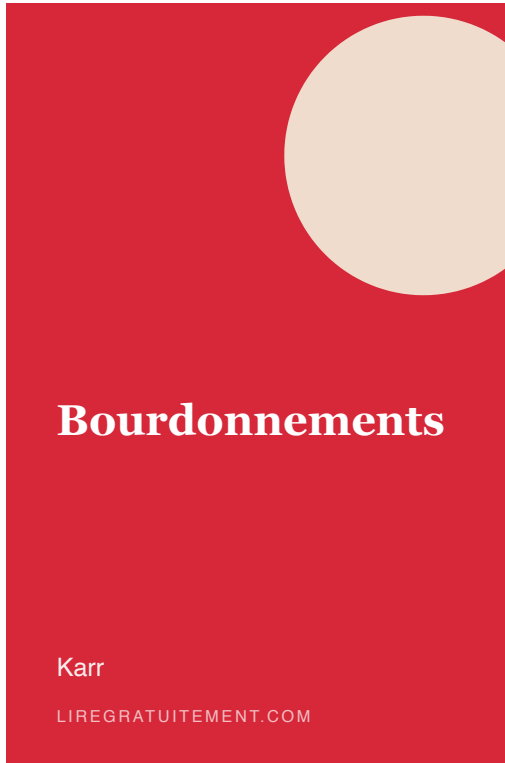




Bourdonnements

Karr

LU AVEC LIREGRATUITEMENT.COM

Livre libre de droits, lisible gratuitement en ligne et en quinze minutes par jour.

L. B.

Voilà le mal,--mais quel est le remède?

Car, fermer les chambrées ne suffit pas,--à l'habitant des champs comme à l'habitant des villes--il faut des distractions, des plaisirs.

Eh bien, il suffit de se rappeler,--et de substituer des plaisirs amusants, à des plaisirs ennuyeux.

Il faut remettre en honneur et à la mode les jeux d'adresse et d'exercice,--la paume, le ballon,--les boules,--la course,--le saut,--la natation, etc.--Il faut exciter l'émulation par des prix capables d'être désirés, des prix distribués dans des fêtes périodiques, auxquelles on donnerait un éclat joyeux,--la fête des semailles, la fête de la moisson,--la fête des vendanges,--et bien d'autres.

Surtout dans ces pays envahis aujourd'hui par la politique,--dans ces pays que la Providence avait voulu rendre heureux entre tous, en donnant à la terre une parure plus variée et plus parfumée, et aux habitants des besoins peu nombreux et faciles à satisfaire.

Où c'est un état de cueillir des roses,--et des fleurs d'orangers.

Dans ces pays qui font penser à ce que les Maures disaient de Grenade,--que «le Paradis est placé précisément dans la partie du ciel qui est au-dessus de Grenade».

Dans ces pays où le mauvais temps est si rare, qu'on le demande... «histoire de changer».

Et les _festins_,--les _romérages_,--la danse au son de la musette et du tambourin;--ces fêtes où les femmes et les filles, aujourd'hui laissées injustement et tristement à la maison, ont leur part,--et dont elles font l'ornement, le charme, la politesse... et même la police;--car vos bêtes de cafés, de cabarets, de chambrées, excluent les femmes de vos divertissements, les femmes dont la présence et la société vous civiliseraient et vous dégrossiraient;--tandis que vos réunions d'hommes, vos clubs, vos chambrées, vous font retomber en sauvagerie.

C'est devant les femmes que les jeunes gens disputeraient les prix des jeux d'adresse et d'exercice,--et leur présence doublerait la valeur des prix.

Il faudrait aussi que les curés fissent leur part dans cette régénération,--non pas comme on essaye de le faire aujourd'hui en exhumant de vieilles superstitions,--en s'occupant de dogmes obscurs et de miracles trop clairs,--qui écartent beaucoup de gens des cérémonies de l'Église.

En se bornant à la morale,--dans laquelle il ne peut y avoir ni sectes, ni hérésies, en cessant de prêcher contre la danse,--qui, après tout, vaut mieux que le cabaret, le café, les chambrées et la politique.

Il faudrait que, échappant à l'influence des avocats et autres commis voyageurs en politique, chaque ville, chaque village, n'eût à nommer, en fait d'élections, qu'un habitant de la ville ou du village, qui irait voter au chef-lieu.--Un délégué qu'on connaît

trait depuis sa naissance et qui connaîtrait le pays et les intérêts qu'il doit représenter et défendre.

Mais qui s'occupe de cela?--Tout le monde est absorbé par la «question politique», c'est-à-dire les intrigues, les manoeuvres, les menées,--pour se hisser au pouvoir et à l'argent, ou pour y pousser des associés et complices qui ont promis de partager.

La république est la forme de gouvernement la plus équitable, la plus puissante, la plus noble de toutes. Elle peut admettre sans révolutions, sans sinistres, sans désastres, tous les progrès, toutes les modifications; elle peut même, grâce à son élasticité, satisfaire aux caprices des «Athéniens couronnés de violettes» [Greek: athênaioi iostephagoi]--sans exposer le pays à des convulsions.

De plus, il semble que ce soit aujourd'hui le seul gouvernement possible pour la France, cet ingouvernable pays,--et qu'on y descend par la force invincible des choses,--il semble que les obstacles ne peuvent que retarder, de temps en temps, le cours de ce fleuve, l'obliger à décrire quelques méandres, ou à briser ou surmonter ces obstacles en grondant et écumant.

Seule la république ne renverse absolument les prétentions et les espérances de personne, elle ne fait que les ajourner, puisque la carrière reste sans cesse ouverte.

Mes préférences raisonnées sont donc pour la république.

Mais, il y a à la république un obstacle puissant, terrible, peut-être invincible,--qui l'a déjà fait échouer deux fois, et paraît s'occuper fort de la faire échouer une troisième,--c'est le parti soi-disant républicain.

Et aucun des autres partis n'est en réalité aussi hostile, aussi mortel à l'idée républicaine que le parti soi-disant républicain.

C'est qu'il n'y a que peu ou point de républicains,--c'est que presque tous ceux qui se disent républicains et qui sont du «parti républicain», ont sur la république les idées les plus fausses, les plus absurdes, les plus injustes, les plus dangereuses, les plus saugrenues.

D'abord, ils prétendent rester «parti» même sous la république;--la république, selon eux, _appartient_ à quelques groupes d'_ayant faim_ et d'_ayant soif_, rassemblés autour d'un certain nombre de bavards;--à peine au pouvoir ils se divisent entre eux les places, les fonctions, les traitements surtout, sans aucun souci des capacités, de l'intelligence, des études, du caractère;--c'est une horde victorieuse qui se partage, ou plutôt s'arrache le butin.

Si bien qu'on peut dire de ce parti républicain--qui achève en ce moment de mettre à mort la troisième république, ce que je disais un jour d'une certaine ville: «Climat heureux, végétation luxuriante, ciel de saphir, un paradis où il n'y a, comme dans le paradis de la Genèse, que quelque chose de trop, les habitants.»

Nous voyons encore aujourd'hui les «chefs de ce parti» refuser publiquement de couper la queue de voleurs, d'assassins, d'incendiaires, qui forment dans leur armée le corps sur lequel ils comptent le plus.

Nous voyons ces chefs avides, ignorants, lâches, tout prêts à recommencer ou à laisser recommencer et la terreur de 1793, et la terreur de 1871.

Si bien que nous sommes dans cette triste et presque inextricable situation:

«La république est aujourd'hui la seule forme de gouvernement possible, et elle est impossible.»

Il vaut mieux tirer à la rame Que d'aller chercher la raison
Dans les replis d'une anagramme.

COLLETET.

Un journal bonapartiste racontait dernièrement que la _Gazette de France_, dans son numéro du 14 décembre 1848, s'était amusée à faire une anagramme.

Elle avait fait remarquer qu'avec les lettres qui composent les mots:

Louis-Napoléon Bonaparte,

On pouvait écrire:

Elu par la nation.

«Tout est dans tout», avec les 24 lettres de l'alphabet on peut écrire l'Iliade et l'Odyssée et même le toast de M. Piccon, ce n'est pas la première fois que l'on s'amuse à de pareilles puérités.

La ligue trouva, dans _Henri de Valois_, vilain Hérodes.

Comme anagramme, c'était mieux réussi que celle de la _Gazette de France_, parce que toutes les lettres d'une phrase étaient employées dans l'autre, tandis qu'après l'opération de la _Gazette_ il en reste six ou sept qui n'ont rien de fatidique.

Après le 18 brumaire, car ces prédictions ont malheureusement coutume d'être faites après les événements, on trouva dans les mots:

Révolution française,

Un Corse la finira,

Et il ne restait que de quoi faire le mot _veto_, alors à la mode.

Plus près de nous, sous le règne de Louis-Philippe,--un ami, un rédacteur de la _Gazette de France_, qui depuis se brouilla fort avec elle, M. Antoine Madrolle,--se livra à des exercices de ce genre très curieux;--il commença par écraser les Algériens d'une terrible anagramme, c'était son arme favorite.

«_Algériens_, dit-il, ont pour anagramme heureux, _galériens_.»

Puis il passe à Napoléon Ier, il faut dire qu'alors Napoléon Ier était détrôné depuis vingt-cinq ans, et mort depuis dix-neuf ans.

M. Antoine Madrolle trouva l'histoire de Napoléon dans l'Apocalypse de saint Jean (ix.-11) où on lit: «l'Ange de l'abîme s'appelle

Apolyon»

Et dans Jérémie, v.-6,

«Le lion des forêts ([Greek: napoleôn]) les frappa.»

De Apolyon, il est d'ailleurs facile de faire Napoléon,--en ajoutant [Greek: neon] _nouveau_, _neapolyon_, nouvel ange de l'abîme.

Et ensuite il décomposait le nom en retranchant chaque fois une lettre.

Napoleôn -- [Greek: neapoleôn] -- nouvel ange de l'abîme
.apoleôn -- [Greek: apoleôn] -- détruisant ..poleôn -- [Greek: po-
leôn] -- des cités ...oleôn -- [Greek: oleôn] -- le lionleôn --
[Greek: leôn] -- des peupleseôn -- [Greek: eôn] -- allant
.....ôn -- [Greek: ôñ] -- étant

Puis en intervertissant un peu l'ordre des mots, on obtenait pour résultat:

«Napoléon, le nouvel ange de l'abîme étant le lion des peuples, allait détruisant les cités.»

Ce n'est pas tout, M. Madrolle, passant du grec au latin et de l'anagramme à l'acrostiche, et prétendant que:

«Il n'est pas d'enfantillages pour la Providence», ajoutait qu'on aurait pu prévoir l'anéantissement de la famille entière des Bonaparte,--puisque chacune des lettres initiales de leurs noms forme le mot _nihil_, rien.

[N] apoléon [I] osephus [H] ieronimus (Jérôme) [I] oachimus (Joachim Murat) [L] udovicus et Lucianus.

Après avoir livré ces belles choses à la publicité, M. Madrolle veut montrer qu'il ne frappe pas que sur les morts, il rappelle qu'il a houspillé sévèrement ses amis de la _Gazette de France_, de _la Quotidienne_, de _l'Ami de la Religion_, des _Débats_, etc.

Je ne parle pas des journaux libéraux, ça allait de soi-même.

«_Ce sont_, dit M. Madrolle en parlant des journaux légitimistes et religieux, _toutes choses dont j'aime, dont j'ai embrassé récemment encore les personnes,--mais l'attaque et même l'indignation, la haine selon la charité est la plus grande des charités_.»

Il n'est pas sans intérêt de voir M. A. Madrolle accuser les légitimistes, les Dahirel de son... temps, de «provoquer le radicalisme et les révolutions».

«A la tête des journaux, dit-il, qui provoquent le radicalisme et les révolutions, cette _Gazette_ usurpée _de France_, laquelle transformant sa soutane en bonnets rouges, et faisant de la _réforme_ en rabat, s'est toujours mise et lourdement aux genoux de tous les pouvoirs qu'elle a redoutés pour elle-même (voy. l'histoire des variations de la _Gazette_ par M. Crétineau-Joly).

»_L'Ami de la Religion_, assez discrédité, même dans le clergé, pour mériter l'épithète de _bedeau_ de la littérature, dont il devrait être ecclésiastique, _L'ami de la Religion_, qui suffirait pour affadir la religion, comme la _Gazette_ affadirait la France, etc.

»_La Quotidienne_, manufacture de coteries dans les coteries, de commérages, de michauderies,--de colportage d'actions de 25,000 francs, aujourd'hui cotées à 5 francs,--et se prétendant, aujourd'hui qu'elle est _passée_, le _Journal de l'Avenir_.

»Et le _Journal des Débats_... le _Julien_, le _Juif_, le _Judas_... etc[6].»

[6] _La grandeur de la patrie et ses destinées_, par A. Madrolle.

Saperlipopette... ça n'est pas de main-morte.

M. Vuillot ne fera pas mieux le jour où il se brouillera avec ses amis d'aujourd'hui, ce que ne considéreront pas comme impossible ceux qui ont lu dans les _Guêpes_ l'histoire de quelques-unes de ses «variations» à propos de la république et de la royauté.

Lorsqu'il fut question de l'annexion de Nice et de la Savoie à la France, je m'y montrai très opposé dans divers écrits que je publiai alors.

Je suis ennemi irréconciliable des conquêtes, des annexions, etc., et cela autant dans l'intérêt des conquérants que des conquis, des «annexants» que des annexés.

Je crie alors aux conquérants et aux «annexants,» aux rois cueilleurs de palmes et moissonneurs de lauriers: «Mais, malheureux, vous en avez déjà trop de pays et de sujets pour la façon dont vous les gouvernez.

»Vous faites entrer malgré elles dans votre famille des populations qui seront ennemies pendant cent ans, etc.»

Je conseillai donc alors aux habitants de Nice de bien réfléchir, de comprendre qu'ils allaient renoncer à être Italiens au moment où l'Italie renaissait,--pour devenir Français au moment où la France voyait la liberté s'endormir pour un temps sous l'empire.

Je leur disais: «On va vous consulter, je sais bien quelles influences on fera agir,--mais si vous mettez résolument dans les urnes un nombre de NON considérable, on n'osera pas vous annexer.»

J'ai encore un écrit signé de noms très honorables que m'adressa alors, pour me remercier, une commission italienne.

L'annexion néanmoins fut prononcée à une immense majorité;--je pris alors la parole dans les journaux du pays, et je dis: «Vous l'avez voulu, la chose est faite;--comme cette situation ne pourrait plus changer sans honte ou sans désastres pour la France, vous trouverez tous les Français et moi-même, si contraire au principe des annexions, résolu à maintenir celle que vous venez d'accepter.»

La ville de Nice, depuis son annexion, a sous certains rapports acquis de grands développements.--Quelques habitants constituent encore, il est vrai, un parti séparatiste,--ce parti comme beaucoup d'autres partis, compte un petit nombre d'esprits honnêtes, convaincus, élevés, mais aussi des gens qui aiment mieux être mécontents d'un gouvernement quelconque, que d'être mécontents d'eux-mêmes,--qui se plaisent à attribuer au gouvernement français, comme ils l'attribueraient demain au gouvernement italien, les résultats de leur paresse ou de leur incapacité.--Si ce parti italien a fait sans grand danger quelques tentatives de désordre,--ces tentatives sont dues aux suggestions d'un ou deux hommes qui, après avoir favorisé traîtreusement l'annexion, ont dû à cette opération une fortune rapide et scandaleuse, et feignent, pour se faire pardonner, par certains aveugles, moins la trahison que la fortune, une haine irréconciliable, mais prudente contre la France.

Or, un de ces jours derniers, un des députés des Alpes-Maritimes,--il signor Piccone,--a mis en lumière un grand et triomphant argument contre les banquets politiques, la faconde des balcons d'auberges et l'éloquence entre deux vins.

Il y a bien longtemps que je me suis élevé contre cette sotte idée de traiter des affaires et de la fortune d'une nation dans un lieu, et dans une situation où personne ne voudrait traiter de l'achat ou de la vente d'un porc ou d'un sac de blé,--idée que j'avais traduite ainsi: «La patrie est en danger, mangeons du veau.»

Les Français ont été sévèrement punis pour «le crime du veau», comme dit la Genèse; c'est à un banquet imaginé par de grands citoyens qui n'ont pas osé y assister, qu'est due la révolution de 1848, et ensuite l'Empire, et ensuite la guerre contre la Prusse et la Commune.

Toujours est-il que M. Piccone est un avocat déjà âgé, qui a voté pour l'annexion, ou l'a acceptée, puisqu'il a sollicité et obtenu l'honneur de représenter, dans une assemblée française, les Alpes-Maritimes, et a prêté serment à cette occasion.

De plus, lors de son entrée à l'Assemblée de Tours, le 9 mars 1871, il a publiquement protesté de son dévouement à la France et affirmé que c'était lui faire une grande injustice que de le croire séparatiste, etc.

Eh bien, cet honorable représentant,--un des jours de cette semaine, s'est trouvé à un banquet, où, malgré les instances de quelques amis, il a cru devoir prendre la parole; voici les choses que les auditeurs qui se sont cru le jouet d'un rêve, ont entendu sortir d'une bouche d'ordinaire prudente et qui a prononcé, en d'autres temps, des paroles complètement contraires:

«En présence de ces chers compatriotes italiens, mon coeur tressaille de joie, et je sens renaître en moi toutes mes aspirations et tous mes sentiments italiens.

»J'ai la ferme confiance que, _dans un temps que je ne crois pas éloigné_, cette belle Nice, cette Iphigénie, cette héroïque sacrifiée, cette rançon de l'indépendance italienne, _reviendra à sa vraie patrie_. Pour cela, je serais prêt à sacrifier tous mes intérêts et ma famille, et vous savez si je l'aime!

»Si, pour ce beau jour, je n'étais plus de ce monde pour saluer le retour de Nice à la mère-patrie, mes cendres électrisées, j'en suis certain, renaîtraient pour me permettre de prendre part à la fête commune!»

On assure que, le lendemain, M. Piccone a été bien étonné lorsqu'il a vu son toast imprimé;--il a compris sans doute qu'après une pareille incartade, il ne pouvait guère s'empêcher de donner une démission que la Chambre devrait lui imposer.

Et comme c'est, paraît-il, un homme pas méchant, inoffensif et assez aimé,--j'ai cru devoir prendre sa défense, en faisant savoir en France que le repas était assez avancé, qu'il faisait chaud, et que les vins du pays tels que le _Bellet_ et le _Braquet de Bellet_ sont extrêmement capiteux.

L'affaire du député Piccon--«qui s'est noyé dans un verre de vin comme d'autres mauvais nageurs se noient dans un verre d'eau» n'a été, pour Bergondi, que la goutte qui a fait déborder le vase.

Je me rappelle un exemple étrange d'un suicide déterminé ainsi et d'une façon plus extraordinaire, par un incident cette fois insignifiant.

J'ai connu un peintre, élève d'Isabey--appelé Eugène de R*** ayant lui-même quelque talent, mais une paresse qui annulait ce

talent; il avait éprouvé et supporté sans plier à peu près tous les malheurs imaginables;--il était pauvre, harcelé par des créanciers; une femme qu'il aimait et qui, par son travail,--elle donnait des leçons de piano,--avait apporté une sorte d'aisance momentanée dans la maison, avait pris un amant et avait mis E. de R. à la porte.

Il n'avait pas bronché;--il fumait sa pipe avec la même sérénité, ne se plaignait jamais--et on n'avait pas vu diminuer une certaine gaieté calme et froide qu'il possédait.

Un jour il va se promener à Saint-Germain--avec l'intention de rentrer dîner à Paris--il monte au pavillon de Henri IV sur une espèce de tour--se fait servir de la bière et allume sa pipe;--là il s'oublie, et tout à coup entend siffler une locomotive qui part en se couvrant d'un panache de fumée, c'est le train qui devait le ramener à Paris. «Ah! s'écria-t-il, c'est trop fort, c'est trop.....» il se jette la tête en bas du haut du pavillon et se brise le crâne sur le pavé.

Il avait du malheur, du guignon, ce qu'il en pouvait porter, ce qu'il en _tenait_--cette goutte faisait déborder le vase.

Romieux, du temps qu'il était journaliste, disait: «Les journaux quotidiens ont un défaut, c'est qu'il faut les faire tous les jours--la veille, comme le veau froid.»

Voyez aussi les grands carrés de papier s'évertuer à remplir le vide que leur fait la prorogation;--comme les Sept sages du _Banquet_ de Plutarque, ils se proposent mutuellement des énigmes, des charades, des _devinettes_;--quelques-uns vont jusqu'à s'intercaler à la littérature, et rendent compte d'ouvrages

dont l'auteur ou le libraire ont déposé à leurs bureaux les «deux exemplaires» d'usage, depuis six mois.

De là l'importance donnée à l'incident de Piccon.

Un toast ridicule d'un vieil avocat léger qui avait bu.

Les journaux sont tombés sur cette proie, selon une locution populaire, comme «misère sur pauvreté».

Piccon est célèbre, Piccon est illustre, Piccon est aujourd'hui connu du monde entier, et il serait renommé aux prochaines élections si on admettait le système de M. de Girardin, c'est-à-dire plus de département, plus de circonscription;--chaque électeur mettant sur son bulletin un seul nom,--et les six cents Français dont les noms auraient réuni le plus de suffrages envoyés à l'Assemblée.

C'est un des rêves les plus saugrenus qu'ait jamais faits «le premier de nos publicistes» comme l'appellent certains journalistes, donneurs de sobriquets, qui dînent chez lui.

Je ne traiterai pas sérieusement cette idée peu sensée, je n'y ferai que deux objections: la première, c'est qu'il y a pour les départements, pour les arrondissements des intérêts particuliers et locaux qui doivent être représentés et défendus--et dont ces notoriétés prises à même la France, et presque toutes à Paris, ne sauraient pas le premier mot.

La seconde est qu'il n'y a pas six cents hommes qui soient connus par tout le monde en France, que les suffrages tomberaient sur un petit nombre de noms connus et surtout de noms à la mode,--les lions du moment,--par suite de quoi on enverrait à la Chambre six cents Parisiens,--si, par hasard, ce que je ne crois

pas, on en trouvait six cents,--dont quatre cents romanciers, musiciens, peintres, sculpteurs, journalistes, acteurs, chanteurs, etc., et deux cents phénomènes, repris de justice, pas toujours pour la politique,--ou auteurs d'une extravagance commise dans la semaine des élections.

Le jeune homme qui a avalé la fourchette serait sûr de son élection;--on renommerait l'avocat Piccon, et peut-être M. de Girardin qui, depuis son enthousiasme pour la guerre de Prusse qui lui a fait en plein Opéra se jeter hors de sa loge en criant: à Berlin! à Berlin!--ne pourrait trouver dans un seul arrondissement un nombre de naïfs suffisant et n'aurait pas trop d'écrémer toute la France de ses crédules.

Un avis pour les marchandes de modes et les femmes à court d'inventions: ne serait-il pas opportun de rechercher ce que c'était que la coiffure _Hurlu-brelu_ dont parle madame de Sévigné? Il est vrai qu'elle paraît peu séduite par cette nouveauté d'alors:

«Les coiffures _Hurlu-brelu_, dit-elle, m'ont fort divertie; il en est que l'on voudrait souffleter. La Choiseul ressemblait, comme dit Ninon, à un printemps d'hôtellerie, comme deux gouttes d'eau.»

Ne serait-il pas également nécessaire de retrouver ce que c'était que cette «souris qui faisait si bien dans les cheveux noirs» de la belle-soeur de madame de Grignon.

Qu'est-ce aussi que «deux petits fers qu'on se mettait à la coiffure» et cette mode faisait des martyrs.

__Ces deux petits fers s'enfoncent dans les tempes, empêchent la circulation, font des abcès: les unes en meurent, les autres, plus heureuses, n'en ont que le visage allongé d'une aune, pâles comme des mortes... mais la jeunesse qui revient de loin se remet avec le temps.__

Rappelons aussi une madame de Montbrun __qui s'entourait et s'enveloppait de couronnes--qui trouvait madame de Grignon négligée de se montrer sans rouge et de laisser voir la couleur de la chair et des petites veines__.

__Elle croit qu'il est de la bienséance d'habiller son visage, et parce que vous montrez celui que Dieu vous a donné, vous lui paraissez toute négligée et déshabillée.__

Puisque je suis en train de citer, empruntons à Lady Morgan quelques lignes sur les modes qu'elle trouva à Paris en 1816.

«J'ai souvent, dit-elle, assisté à la toilette de quelques-unes de mes amies de France, et je m'amusais beaucoup des questions que leur faisaient leurs femmes de chambre sur le sujet important de la toilette du jour. «Quelle coiffure madame a-t-elle choisie? Veut-elle être coiffée à la Ninon ou à la grecque? Madame est charmante à la Sévigné, et superbe à l'Agrippine.» L'humeur de la belle personne décide de la parure du jour, et lance dans le monde une fière républicaine avec une tête à la romaine, ou une royaliste outrée «frisée naturellement» à la Pompadour. «Je suis bien malade aujourd'hui,» disait l'aimable Joséphine, qui, malgré son sang, était bien Française: «donnez-moi un chapeau qui sente la petite santé.» On lui présenta un chapeau pour une santé délicate. «Mais fi donc! dit-elle: croyez-vous que je vais mourir?» On lui en apporta un autre qui annonçait plus de santé. «Allons,

s'écria-t-elle d'un air languissant: vous me trouvez donc bien robuste?» Je tiens cette anecdote d'une personne de distinction qui était à son lever, qui admirait ses vertus, et qui riait de ses caprices.»

J'emprunte à madame de Genlis ce détail, que c'est madame de Polignac, favorite de la Reine Marie-Antoinette, qui «imagina la mode de rabattre les cheveux de manière à cacher le front, la seule chose défectueuse de sa figure--ce qui rendit son visage tout à fait ravissant».

J'emprunte, et à je ne sais plus qui, ces deux faits que je trouve dans ma mémoire:

L'un, qu'il y avait autrefois en France, sous Louis XIV, Louis XV et Louis XVI, des dentelles d'hiver et des dentelles d'été.

«Comment, monsieur, dit une femme de la cour à un de ses amis, en regardant ses manchettes... de la _malines_ au mois de mai!

--C'est que je suis enrhumé.»

On connaît une lettre de Louis XV au maréchal de Richelieu où le roi parlant de lui-même à la troisième personne, comme César dans ses commentaires, avec cette différence que César, parlant de lui-même, dit simplement «César» tandis que Louis XV se désigne par ces mots: «Sa Majesté». Dans cette lettre le Roi fait part au gentilhomme, qu'il appelait son ami, d'une décision importante qu'il a prise au sujet des parasols, question qui avait beaucoup agité la cour.

«Sa majesté, dit-il, a décidé l'affaire des parasols; et la décision a été que les dames et les duchesses pourraient en avoir à la

promenade.»

Mon Dieu! chacun veut le salut du pays; mais le mal est que chacun veut le faire soi-même avec le titre et surtout le traitement y attaché.

On a écrit de Rome que «le 9 avril 1874, Sa Sainteté Pie IX a reçu en audience publique lady Herbert».--Cette dame, dit la note reproduite par plusieurs journaux, après en avoir demandé la permission au Souverain Pontife, a «chaussé ses lunettes vertes» et lui a lu un discours,--après quoi «elle a offert au Saint-Père une somme de quatre-vingt-dix mille francs, produit d'une quête faite en Angleterre parmi les jeunes filles pauvres.»

Le pape, disent les journaux qui ont publié ce fait, l'a remerciée cordialement «et lui a, à son tour, adressé un discours».

Aucun journal ne reproduit ce discours, qu'un hasard heureux et la complaisance d'un ami ont mis sous mes yeux.

Il m'est difficile de comprendre pourquoi les journaux, se disant exclusivement catholiques, qui donnent parfois une publicité fâcheuse à d'autres discours de Sa Sainteté, ont gardé le silence à l'égard de celui-ci. En effet, les fidèles ont souvent vu avec chagrin, dans les allocutions, dont le chef de l'Église n'est pas avare, un peu d'exagération quant à sa prétendue captivité, et un attachement aussi puéril que peu chrétien au pouvoir temporel, dont plusieurs de ses prédécesseurs au siège de Saint-Pierre ont si malheureusement abusé.

Tandis que le discours que les mêmes journaux ont omis de reproduire respire d'un bout à l'autre et le sentiment évangélique le plus pur, et le mépris des richesses dont le Christ et ses apôtres

et les premiers évêques ont donné de si salutaires exemples, et cette charité, cet amour des pauvres que l'Homme-Dieu a si éloquemment prêches à ses disciples.

J'ai attendu une semaine, croyant chaque jour, mais en vain, voir ce discours imprimé--et aujourd'hui je prends le parti de le publier moi-même.

«Ma chère fille, lady Herbert, a dit le Saint-Père--je vous remercie cordialement et je vous charge de remercier pour moi les jeunes filles pauvres d'Angleterre du présent que vous m'offrez de leur part.

»A ce sujet, je vous adresserai quelques questions auxquelles je vous prie de répondre avec une entière franchise et une complète liberté.

»Vous comprenez, ma chère fille, que mes regards se portent sans cesse sur la grande famille qui m'a été confiée, sur le monde chrétien, et que, autant qu'il est en moi, je me tiens au courant de ses intérêts, de ses besoins, de ses douleurs et de ses joies.

»On m'a dit et j'ai lu d'étranges choses à propos du pays que vous habitez.--Ces renseignements sont peu conformes aux apparences, et je profite de l'occasion qui se présente pour savoir de vous s'ils sont tout à fait inexacts ou exagérés.

»L'Angleterre passe dans le monde pour la plus riche des nations modernes;--c'est chez elle, ai-je lu, que le temps et le travail ont accumulé le plus de capitaux, créé le plus d'instruments de production et conséquemment de richesse et de puissance.--L'Angleterre couvre les mers de ses flottes, son pavillon recule son empire jusqu'aux limites du monde, toutes les parties du

globe sont tributaires de sa marine et de ses manufactures;--elle a conquis, dans l'Inde seulement, cent vingt millions de sujets qui à la fois travaillent pour elle, et lui achètent, de gré ou de force, les produits de ce qu'on est convenu d'appeler «la mère patrie» même quand on pourrait l'accuser de se montrer quelquefois un peu marâtre;--elle exerce parfois avec une énergie extraordinaire une sorte d'épicerie à main armée comme elle l'a fait à l'égard des Chinois, «clients malgré eux», qu'elle oblige à lui acheter l'opium qui les rend idiots et qui les tue;--l'Angleterre semble avoir atteint le plus haut degré de richesse auquel une nation puisse parvenir.

»Suis-je bien renseigné?»

Ici l'honorable lady Herbert témoigna par un signe d'assentiment que cette opinion, si flatteuse pour sa nation, était fondée sur les faits et sur la vérité!

Le Saint-Père continua:

«Mais, est-il vrai également que ce brillant tableau a un triste envers? Est-il vrai que la plus riche des nations est en même temps celle qui compte le plus de pauvres, et celle chez laquelle la misère présente l'aspect le plus déplorable?»

Lady Herbert ne répondit pas.

«Je vais, continua Sa Sainteté, vous répéter ce que j'ai lu et ce qui m'a été dit à ce sujet:

»On m'assure que cette nation si riche a la plus grande partie de sa population réduite à la misère, et qu'on ne connaît pas la misère quand on ne l'a pas vue en Angleterre.--J'ai lu dans une revue Britannique, la *Quarterly review*, que la généralité de la

population chez vous est condamnée à une pauvreté sans remède et ne soutient sa misérable existence que par le secours d'une charité que détermine la crainte de son désespoir.

»J'ai lu dans _Westminster review_ que le paysan lui-même, moins malheureux cependant que l'ouvrier des manufactures, descend par degrés vers une situation que bientôt il ne pourra plus supporter.

»J'ai lu que, à une date assez récente que j'ai oubliée, on comptait en Angleterre un misérable sur treize individus.--J'ai lu, dans un rapport d'un médecin anglais, que les habitations des ouvriers pauvres, à Londres même, sont inférieures aux plus sales étables.

»J'ai lu aussi que la misère amène, non seulement les hommes, mais aussi les femmes de cette classe, à une hideuse ivrognerie--et que cette même misère jette un nombre effroyable de femmes, de filles et même d'enfants, dans la prostitution;--un magistrat anglais évaluait le nombre des prostituées, à Londres, à 50 000;--un autre, à 80 000--et M. Talbot, secrétaire d'une société de moralisation, dit «qu'il n'y a pas de pays, pas de cités où la prostitution soit pratiquée si ouvertement, si systématiquement et avec une telle étendue qu'en Angleterre et à Londres»; et il ajoute que «chaque année la maladie et le suicide enlèvent à Londres, 8 000 prostituées».

»Dites-moi, ma chère fille, continua le Saint-Père, si on m'a trompé ou si ces faits déplorables sont conformes à la vérité.»

Lady Herbert--baissa la tête, rougit et reconnut que ces faits étaient vrais.

«Alors, dit le Saint-Père d'une voix énergique, vous allez remporter cet argent.--Ne servît-il qu'à sauver chez vous quelques centaines de femmes de la misère et de la faim, de l'ivrognerie, de la prostitution, il sera employé plus utilement, plus chrétiennement qu'à être donné à un serviteur de Dieu--qui est très riche et qui d'ailleurs, ne le fût-il pas, a devant les yeux l'exemple du Christ qui a vécu pauvre toute sa vie--n'a jamais possédé qu'une seule robe,--n'avait pas une pierre pour reposer sa tête, et a dit à ses disciples, ainsi que le rapporte l'apôtre saint Luc:

Ne vous mettez point en peine de ce que vous mangerez ou boirez, ni comment vous serez vêtus.

Vendez ce que vous avez et donnez-le en aumônes.

»Donc, ma chère fille, lady Herbert, vous allez reporter cet argent chez vous et le distribuer avec discernement à vos pauvres compatriotes pour en retirer, du moins un certain nombre, et de la misère et des vices qu'elle engendre fatalement.

»Sur quoi, au nom de Dieu, je vous donne ma bénédiction apostolique pour vous et pour celles qui vous ont envoyée.»

Lady Herbert s'agenouilla devant le Pape, baisa sa mule et remporta les quatre-vingt-dix mille francs en Angleterre où ils vont avoir l'emploi que le Saint-Père a prescrit.

Il me semble qu'un tel acte et un tel discours méritaient la publicité, au moins autant que les cancans politiques rapportés ou inventés quotidiennement par les journaux.

Il paraît que M. Jules Favre et mon vieux bon et spirituel camarade Legouvé s'en vont distribuant le pain de leur parole,--en Belgique.

E. Legouvé n'a pas hérité seulement de l'immortalité de son père, il a reçu aussi de lui le culte de la femme et il a accru ce précieux héritage en joignant au culte quelques essais de culture.

La femme, ses charmes, son éducation, son rôle, ses droits, ses devoirs, sont sans doute le sujet fécond de ses conférences.

Me Jules Favre, dont l'éloquence a passé de tout temps pour être plus aigre que suave,--paraît avoir changé de muse et marche sur les traces de Legouvé; mais, en qualité de membre du parti pseudo-républicain et d'ex-révolutionnaire, ce qu'il traite surtout, c'est la question «des droits»,--ce thème n'est pas sans danger quand on ne considère pas les droits comme l'envers des devoirs;--c'est un thème semblable, opiniâtrement développé dans les journaux, dans les clubs, aux balcons, qui a enivré et empoisonné une partie du peuple français,--abêtissant les uns, rendant les autres furieux, tous misérables.

Je n'ai vu que dans la rue les femmes belges, lorsque, quittant la France en 1852, après le crime de Décembre, j'allai serrer la main de quelques amis réfugiés en Belgique, où je ne restai que peu de jours, pensant avec raison que, puisqu'il fallait quitter la France, il était sage de se diriger du côté du soleil.

Je ne puis donc savoir quelle est la situation que font aux belles belges et les lois et les moeurs de leur pays.--Quant à la France, c'est une autre affaire, j'en sais quelque peu plus long.

Les femmes, en France, ne possèdent aucune puissance, mais elles en exercent une immense;--les lois les traitent en mineures, en enfants, les moeurs les traitent en divinités;--du moins, pendant une partie de leur vie, pour celles qui ne sont que belles ou jolies, pendant toute leur vie pour celles qui ont de l'esprit et de

la bonté, et savent rester femmes en cessant d'être jeunes femmes,--et continuer à dérouler le peloton de leur vie féminine, au lieu de rompre le fil en le tendant trop pour essayer d'étirer la partie déjà dévidée.

Les femmes en France ne peuvent rien faire, il est vrai, mais elles font tout faire,--à moins qu'elles n'empêchent tout.

Il est des femmes qui réclament amèrement et aigrement les droits, parce qu'on ne les a pas mises à même de pratiquer les plus doux des devoirs, et qui demandent l'égalité;--je suis tenté de dire:--Et nous aussi nous la demandons aux femmes en faveur de leurs tyrans idolâtres.

L'homme et la femme ne sont que les deux moitiés de l'être humain,--une jolie idée mythologique voulait que cet être humain n'eût été séparé qu'à la sortie du «jardin des délices», et qu'une taquinerie nouvelle eût mêlé toutes ces moitiés comme un jeu de cartes, ou comme la fée Grognon dans le beau conte de «Gracieuse et Percinet» mêle les plumes de tous les oiseaux que la «belle et infortunée» _Gracieuse_ doit réunir par petits tas appartenant à chaque oiseau «entre deux soleils».

Les moitiés séparées se sont mises à se rechercher à travers le monde, ce qui amène des erreurs, des quiproquos, des essais; mais quand le deux vraies moitiés se retrouvent et se réunissent, la vie redevient pour elles le «jardin des délices».

Et qui n'a pas un jour rencontré une femme qu'on voit pour la première fois, et que cependant on croit reconnaître, et à laquelle, au lieu des paroles banales d'une première conversation, on est tenté de dire: Enfin! te voilà, et je te retrouve.

Il n'y a que sottise à faire des comparaisons entre l'homme et la femme, et des disputes de préséance et de supériorité.

A condition que la femme soit bien femme, et que l'homme soit un vrai homme,--la femme, en tant que femme, est infiniment supérieure à l'homme, qui lui est supérieur, à son tour, dans ses fonctions d'homme.--Cette comparaison n'a dû avoir lieu qu'après que certains hommes se sont efféminés et ont aimé les bijoux, les dentelles, et se sont fait friser,--après que certaines femmes ont essayé de prendre des airs et des allures viriles, et d'afficher des idées et des sentiments masculins.

La femme a, dans la vie, ses fonctions physiques et morales par lesquelles l'homme ne peut la suppléer, et sans lesquelles l'homme est un être incomplet;--l'homme a ses aptitudes et ses fonctions que la femme ne peut usurper sans devenir ridicule, odieuse, répugnante.

L'égalité ne consiste pas à être et à faire tous la même chose; l'égalité consiste à s'acquitter également bien, également librement, chacun de ses fonctions particulières.

L'homme doit être le ministre des relations extérieures, du commerce et de la guerre.

A la femme appartiennent les ministères de l'intérieur et des finances.

La femme égale de l'homme, c'est la femme du sauvage; lui, va à la chasse et à la pêche et rapporte du gibier et du poisson;--elle, fait cuire le gibier et le poisson pour les repas,--et coupe, taille et coud les vêtements avec les peaux de bêtes sauvages ou la laine des troupeaux.

La femme égale de l'homme, c'est la femme du porteur d'eau,--lui est dans les brancards, elle accroche sur le côté une sangle avec laquelle elle tire une part moindre, mais une part,--sa part.

Mais la femme dont le mari travaille, et qui, elle, ne dirige pas sa maison avec une sage économie, ne nourrit pas ses enfants,--passe une partie de son temps dans les rues et dans les endroits de réunions, la femme qui n'a pour occupation que de «s'habiller, babiller et se déshabiller», cette femme-là n'est pas l'égale de son mari. C'est une femme «légalement entretenue».

Mais je me laisse entraîner,--revenons à notre sujet:

La France n'a-t-elle donc plus besoin d'enseignement, que nos notoriétés vont professer leurs doctrines à l'étranger?

Tout va-t-il donc chez nous le mieux du monde, que nous ayons le loisir de nous occuper d'éclairer et de moraliser les autres, et ces pauvres Belges ont-ils tant besoin de nos leçons et de nos exemples?

Hélas! il faut le reconnaître, les Belges sont plus sages que les Français, et la preuve c'est qu'ils sont plus heureux;--ils jouissent d'une liberté réglée par les lois de façon à ce que la liberté de chacun ait pour limite la liberté des autres; et ils obéissent aux lois, ce qui est le seul moyen de n'avoir jamais à obéir qu'aux lois.

Donc, en fait de bonnes doctrines, de sages leçons, de principes salutaires, il ne me semble pas que nous ayons plus que le nécessaire et le besoin, et conséquemment ce n'est pas encore le moment de travailler en ce genre pour l'exportation.

Aux temps racontés par Plutarque, où les rois envoyaient des énigmes à deviner aux philosophes, il en est une qui est restée

célèbre.

Amasis, roi d'Égypte, conseillé par Bias, répondit à un roi d'Éthiopie qui l'avait défié de boire la mer, en mettant pour enjeu plusieurs villes et leurs habitants: «Je boirai la mer, mais je ne boirai que la mer,--commencez donc par détourner les fleuves et les rivières qui s'y jettent.»

Cette solution pourrait s'appliquer au suffrage universel;

Oui, le suffrage de tous peut amener de bons choix et de bonnes élections, mais à condition de supprimer les influences étrangères, les cabarets, les cafés, les journaux, les clubs, les bals, etc.

Et vous ne pouvez guères plus supprimer tout cela, qu'empêcher les fleuves de descendre à la mer,--alors vous ne pouvez «boire la mer».

Mais il faudrait lutter courageusement et opiniâtrément contre ces influences;--il faudrait résolument descendre dans l'arène,--aux carrés de papier il faudrait opposer des carrés de papiers;--aux images des images, aux orateurs des orateurs;--aux associations des associations;--aux conjurations des conjurations;--à des troupes disciplinées des troupes disciplinées.

Il ne suffit pas de suspendre, de supprimer des journaux, de saisir des images, de défendre des réunions. Il faudrait écrire d'autres journaux, dessiner d'autres images, provoquer d'autres réunions.

J'ai dit plus d'une fois, après avoir étudié toute ma vie ces questions, comment il serait facile aux soi-disant conservateurs

de battre leurs adversaires sur le terrain de la presse,--mais où sont les conservateurs?

Ah! si la société était franchement divisée en deux camps; l'un combattant pour la justice et pour les lois, comme l'autre combattant pour la violence et l'anarchie,--la lutte serait pour le moins égale,--mais elle ne l'est pas, parce que les ennemis de la Société l'attaquent avec ensemble, et se réservent de faire et probablement, de se disputer les parts après la victoire et sur les ruines,--tandis que les soi-disant conservateurs divisent leurs efforts; chacun veut protéger exclusivement sa part déjà faite; personne n'est aux remparts de la ville attaquée, chacun se contente de défendre tant bien que mal sa propre maison.

Chacun des partis qui, se supposant réunis, s'intitulent conservateurs--est aussi éloigné, aussi ennemi pour le moins de ses associés que de ses adversaires.

Chacun espère, au jour du naufrage, flotter sur son morceau de bois, sur sa bûche; on ne songe pas à faire de toutes ces bûches réunies un radeau, une arche qui sauverait tout le monde.

Chacun a son drapeau sous lequel il prétend réunir les autres qui ont chacun la même prétention à son égard; on ne comprend pas qu'il ne s'agit pas de Henri V, de Bonaparte IV, de Louis-Philippe II, de Mac-Mahon I, et de Broglie O,--qu'il s'agit de la société.

La partie serait égale si chacun mettait son drapeau dans sa poche,--ou, si c'est un trop grand effort à demander, si on accrochait tous les drapeaux à la même hampe--et si, fût-ce sous la culotte d'Arlequin, on obéissait résolument à une seule et même tactique, à une seule et même discipline.

Mais, telle que la bataille s'engage, la partie n'est pas égale--et le flot de l'anarchie et de la barbarie gronde et va monter,--il monte déjà.

Je suis effrayé de voir que les soi-disant conservateurs reculent devant une réforme électorale radicale--et qu'ils s'avancent étourdiment à une bataille aussi imprudemment engagée--que la guerre contre la Prusse l'a été par l'Empire, sans alliances, sans troupes, sans vivres, sans munitions.

Je l'ai dit, je l'ai répété sous toutes les formes,--ceux même, et le nombre n'en est pas méprisable, qui m'écrivent que j'ai raison,--ne font aucun effort sérieux pour mettre en pratique ce qu'ils approuvent--et ce qu'ils reconnaissent être une voie de salut.

Je reviens donc aux prédications de Me Jules Favre,--le vieux diable,--qui depuis quelque temps parle beaucoup de Jéhovah et de la Bible--et aux conférences de Legouvé.

Et je dis:

Le suffrage dit universel tel qu'il se pratique aujourd'hui étant accepté,--il n'existe aucune raison pour que les femmes soient exclues du droit de voter,--du choix des représentants et du gouvernement de la France dépendent, pour les femmes aussi bien que pour les hommes, et leur liberté et leur fortune,--la fortune et la vie de leurs enfants.

Pour qu'elles fussent privées justement du suffrage, il faudrait établir que la plus intelligente des femmes est encore moins intelligente que le plus stupide des hommes; tandis au contraire que la femme naît mieux douée que l'homme;--voyez une petite

filles et un petit garçon du même âge,--voyez dans les classes sans culture, comme la femme est supérieure à l'homme,--voyez comme, dans presque tous les ménages d'ouvriers, ceux qui prospèrent sont ceux où la femme conduit l'embarcation et «tient la barre».

L'homme, je le veux bien, je le crois même, est plus capable d'acquiescer, d'apprendre, de se perfectionner,--même en faisant la part qu'ont dans cette infériorité relative des femmes, leur tempérament, leur éducation et nos mœurs.

Mais dans ce mode de suffrage, où c'est le nombre seul qui décide;--les votants des classes cultivées et plus ou moins éclairées ne comptent que pour la moindre part de beaucoup. Si on n'arrive pas à une réforme électorale sérieuse,

Si on veut continuer à décider tout par le nombre,--de quel droit et pour quelle raison enlèvera-t-on le droit de suffrage à la moitié des membres de la nation?

Je vote pour le vote des femmes.

La France a été,--et est peut-être encore dans une grande perplexité;

On ne savait plus ce qu'était devenu le comte de Chambord.

LE ROY,

Comme disent les journaux rouges, roses, tricolores, etc., se vengeant par l'Y de l'U que les journaux légitimistes ont autrefois obstinément ajouté ou restitué au nom de Bonaparte, qu'ils écrivaient B_u_onaparte,--terribles représailles.

Le Roy avait disparu.

Aucun Dahirel, aucun Brun, aucun Belcastel, aucun Proculus n'affirmait l'avoir vu monter au ciel comme Romulus.

Qu'était-il devenu?

On le cherchait comme une épingle,--on le cherchait jusque dans les tiroirs.

Certains journaux du P. P. R. s'écrièrent un jour qu'ils l'avaient trouvé:

Il est en France!

Il est à Paris!

Il est à Versailles!

Un d'eux donna même son adresse exacte, le roi est chez M. de la Rochette, rue Saint-Louis, numéro 3.

A quoi un journal henriquinquiste répondit:

M. de la Rochette ne demeure pas rue Saint-Louis, mais rue Colbert.

Alors c'est qu'il est chez M. de Vaussay.

Il n'est pas chez M. de Vaussay.

Alors il est à Paris, quartier de François Ier, tout près d'un couvent.

Il est chez les pères rédemptoristes,--il est à Dampierre, chez la duchesse de Luynes,

Il est à Vienne,

Il est à Froshdorff,

Il est à Nanterre,

Il était hier matin au père Monsabré.

Il était hier soir à la _Fille de Madame Angot_.

On l'a vu aux courses,--il se cache dans l'égout collecteur,--non, dans un souterrain des Tuileries,--il est déguisé en turc,--non, en joueur d'orgue,--non, en dame de la halle,--vous vous trompez tous... il s'est blotti dans l'armure de François Ier,--non, je l'ai reconnu sous l'habit d'un huissier de la Chambre des députés.

Et, encore aujourd'hui, les uns disent: il n'est et n'a été nulle part des endroits désignés,--il n'a revêtu aucun des déguisements cités.

Et les autres disent: il a habité, il a revêtu tour à tour et tous les endroits et tous les déguisements.

Je continuerai à traduire ce jeu plus innocent dans les résultats que dans ses intentions, par les phases du jeu des échecs.

Le roi blanc à la troisième case du chevalier,

Le roi à la quatrième case du fou de sa dame,

Le roi roque,

Le pion du fou du roi, un pas,

Le fou du roi donne échec,

Le fou prend le fou,

Le fou du roi à la seconde case de son roi,

Le roi à la case de son fou.

Sérieusement il n'y aurait peut-être qu'un moyen de mettre d'accord le pays presque entier;

Ce serait une _restauration de la légitimité_.

La France à peu près entière se lèverait contre cette restauration.

Il y a trois générations aujourd'hui existantes, dont la première déjà clairsemée sur le champ de bataille de la vie,--_rari nantes_--date des premières années de ce siècle: toutes trois ont été nourries et élevées dans l'horreur de la restauration et du gouvernement dit «légitime et de droit divin».

Cette haine invétérée est poussée si loin non seulement par un grand nombre de républicains modérés, mais aussi par les bourgeois libéraux, qui forment la majorité des esprits en France, que vous les verriez se replier sur le parti soi-disant républicain et s'allier aux «pétroleurs», plutôt que de subir une nouvelle restauration.

Et,--je ne voudrais fâcher personne, mais l'amour de la vérité et ma conscience m'obligent à dire que le projectile le plus employé contre une pareille surprise si elle pouvait avoir lieu, serait le «trognon» de pommes.

Je reçois une fâcheuse nouvelle; un «ami» m'avait envoyé de Rome le discours de S. S. Pie IX à Lady Herbert, discours que je m'étais empressé de publier, le trouvant de tout point chrétien et évangélique. Eh bien! il paraît que cet «ami» n'est pas un ami--

que, au contraire, il a abusé de ma crédulité,--que ce discours n'a pas été tenu, et que Pie IX a tranquillement encaissé les quatre-vingt-dix mille francs.

Un journal italien qui se publie à Rome, l'_Italie_, avait,--d'après les _Guêpes_,--publié ce discours et avait, comme elles, rendu un juste hommage aux sentiments qui l'avaient inspiré.

Mais voilà que la _Voce della Verità_, journal catholique, ou journal officiel ou officieux de la cour de Rome, gourmande l'_Italie_ à ce sujet.

Je lis en effet, dans ce dernier journal, les lignes que voici:

«La _Voce della Verità_ nous a bien diverti hier soir, en nous prouvant, par les faits, qu'elle est d'une ingénuité à nulle autre pareille.

»Nous nous expliquons.

»Dans notre numéro du 23 avril nous avons reproduit, d'après les _Guêpes_ d'Alphonse Karr et en citant la source, un prétendu discours du pape à lady Herbert, qui lui avait apporté quatre-vingt-dix mille francs au nom des bonnes et des cuisinières anglaises. Ce morceau de prose était tout empreint de cette... ironie dont le..... solitaire de la _Maison-Close_ a... le..... secret.

»M. Alphonse Karr, vous vous le rappelez, faisait dire au pape qu'il ne pouvait pas accepter cette somme, parce qu'elle venait d'un pays où la misère est plus grande et plus affreuse que partout ailleurs, et Sa Sainteté terminait ainsi:

«Vous allez remporter cet argent; ne servît-il qu'à sauver chez vous quelques centaines de femmes de la misère, de la faim, de

l'ivrognerie, de la prostitution, il sera employé plus utilement, plus chrétiennement qu'à être donné à un serviteur de Dieu, qui est très riche, et qui, d'ailleurs, ne le fût-il pas, a devant les yeux l'exemple du Christ qui a vécu pauvre toute sa vie,--n'a jamais possédé qu'une seule robe,--n'avait pas une pierre où reposer sa tête.»

»Eh bien! hier soir, 1er mai, la *_Voce della Verità_* publiait un article de fond pour proclamer nettement que nous avions été mal informé, et que le pape, bien loin de refuser la somme offerte par lady Herbert, s'est empressé de l'accepter.»

Pourquoi la *_Voce della Verità_* adresse-t-elle son démenti à l'*_Italie_*, au lieu de l'adresser aux *_Guêpes_*?

Dix journaux italiens: *_Il Secolo_*, de Milan, *_Il Pungolo_*, *_Il Corriere di Milano_*, *_Il Rinnovamento_*, de Venise, *_La Nazione_*, de Florence, etc., etc., enregistrent, avec des commentaires, le démenti de la *_Voce della Verità_*.--C'est un éclat de rire général.

Disons donc que nous avons été mal informés, l'*_Italie_* par les *_Guêpes_*, les *_Guêpes_* par un faux ami,--que le pape n'a pas tenu ce discours si évangélique, et qu'il a encaissé les quatre-vingt-dix mille francs, avec sérénité.

Je retrouve dans mes vieux papiers quelques pages que j'ai écrites du temps du dernier empire,--je vais les reproduire ici.

Ça répondra une fois de plus aux bons petits papiers rouges et aux bêtats qui m'ont appelé bonapartiste, parce que, ayant dit, quand l'empereur était à l'apogée de sa puissance, tout ce que j'ai pensé et tout ce que j'ai voulu dire,--je n'ai pas eu besoin de me

mêler au concert d'injures, dont eux silencieux pendant son règne, ils l'ont accablé après sa chute.

C'est à l'époque où l'impératrice faisait ce voyage singulier, resté inexpliqué,--et dont, avec toutes sortes de précautions, on blâmait les dépenses.

On s'occupe beaucoup en ce moment du prochain voyage en Égypte et en Turquie de S. M. l'impératrice des Français, et on se récrie, à propos de la somme considérable qu'on prétend nécessaire pour cette excursion.

Je me vois obligé de constater douloureusement que, lors des prochaines cantates, il faudra remplacer l'expression usitée «peuple français, peuple de braves,» par

Peuple français, peuple de pingres,

ou

Peuple français, peuple de pleutres.

Je ne suis pas fâché de donner des rimes difficiles aux faiseurs de cantates.

Cherchez des rimes à pingres et à pleutres, ô faiseurs de cantates.

Le voyage de S. M. l'Impératrice est, selon les uns, un voyage d'agrément; selon les autres, une dixième croisade ayant pour but de revendiquer et de reconquérir les «saints lieux».

Si c'est un voyage d'agrément, qu'est-ce, ô bourgeois! qu'une pauvre somme de quelques millions pour l'Impératrice, compa-

rée aux excursions ruineuses que font vos _moitiés_, à Nice, à Bade, à Trouville, etc.

Vous connaissiez l'Empereur actuel quand vous l'avez élu président de la République. Vous n'avez pas acheté «chat en poche».

Vous saviez sa vie publique et sa petite vie. La presse, qui prenait alors d'assez grandes libertés, ne vous a rien caché. Vous le connaissiez encore mieux, après le 2 décembre, quand vous l'avez nommé Empereur.

Vous saviez bien qu'entre ses qualités il ne fallait pas compter la simplicité d'Henri IV, qui se plaignait d'avoir des pourpoints troués au coude; ni celle de Frédéric II, chez lequel, à sa mort, on ne trouva que six chemises en assez mauvais état.

Il n'y avait aucune chance qu'il choisît pour la faire impératrice, une de ces «bonnes femmes», faites à l'exemple de la femme de Charlemagne, laquelle savait le compte de ses jambons, et se plaignait qu'on en eût «volé deux dans son cellier».

Ils n'eussent été ni l'un ni l'autre l'empereur ni l'impératrice de l'époque où nous vivons. Et d'ailleurs, si vous aimiez la simplicité, vous eussiez gardé ce bon soliveau de Louis-Philippe, dont la femme ne sortait guère, et n'a jamais vu les petits journaux citer sa toilette. Pas plus, du reste, que celle de ses filles et belles-filles.

Si vous avez renvoyé Louis-Philippe, et si vous l'avez remplacé par Louis-Napoléon, ce n'est pas, je le suppose, pour avoir plus de liberté.

Vous saviez parfaitement ce que vous faisiez: l'Empereur actuel avait beaucoup écrit, beaucoup agi en public. Vous l'avez

nommé par deux fois à une immense majorité, donc il vous plaisait tel qu'il est.

On dit l'impératrice fort belle; je ne l'ai jamais vue, et ne puis donner mon opinion à ce sujet. De cette beauté vous avez, ô bourgeois! été fiers et heureux. Les journaux de modes et les petits journaux, qui ne le feraient pas s'ils ne pensaient pas vous être agréables, ne vous laissent ignorer aucune de ses toilettes. A chaque instant vous lisez, même dans les journaux politiques: L'Impératrice a présidé le conseil des ministres avec sagesse, cela va sans dire; mais aussi avec une robe de telle étoffe, de telle couleur, et on ajoute la description des «biais», des «volants» des «entre-deux», etc.

Et vous voudriez que votre Impératrice, reine de la mode en France, allât humilier la France à l'étranger, en y montrant des vieux chapeaux et des robes à la mode d'avant-hier!

Il ne faut pas avoir des impératrices, ou il faut s'en faire honneur. Tenez, lisez-moi un peu la petite anecdote que voici:

Vers 1570, à Londres, dans une taverne voisine de ce qui était alors la Bourse, un négociant anglais, nommé Thomas Gresham, prenait silencieusement son pot d'_ale_, dans un coin.

Son attention fut attirée par la conversation d'un juif allemand qui buvait et fumait à une autre table, avec quelques autres marchands, amis ou connaissances dont il prenait congé.

--Ainsi donc, vous partez, Samuel?

--Que voulez-vous? Voilà trois mois que j'assiège la cour, et je dois prendre pour une victoire, pour un succès, pour un bonheur, d'avoir enfin obtenu un refus formel et définitif.

--Et vous remportez votre _perle_?

--Oui, certes. La reine l'a gardée quatre jours, et je pense que ce n'est pas sans chagrin qu'elle m'a fait dire, en la rendant, qu'elle ne se décidait pas à faire une si grosse dépense.

--Vous demandiez?...

--Vingt mille livres sterling.

--C'est un denier.

--Bah! de l'argent, ça se trouve, les rois surtout, dans la poche de leurs sujets; mais une perle, unique par sa grosseur, par la perfection de sa forme, par sa couleur, par son éclat et sa limpidité, une perle dont la pareille n'existe pas dans le monde, ce n'est pas une occasion à laisser échapper pour une si grande princesse.

--Et qu'allez-vous faire?

--Je vais aller l'offrir à la cour de France et à la cour d'Espagne, puisque cette pauvre reine n'a pas le moyen.

--Quand partez-vous?

--Ce soir, à la marée.

Tom Gresham prit la parole, et dit au juif:

--Voudriez-vous, monsieur, retarder votre départ d'un jour, et me faire l'honneur de dîner avec moi tantôt; je prends la liberté d'inviter également vos amis et toutes les personnes qui nous entendent. Le dîner aura lieu dans cette salle même où nous sommes, et j'espère qu'il vous satisfera. Nous aurons pour convives quelques amis lapidaires et joailliers devant lesquels vous nous montrerez cette fameuse perle.

--Volontiers. Quant à la perle, je la porte toujours sur moi.

Tous les convives furent exacts. Le dîner était abondant et exquis.

Quand on arriva aux toasts, Thomas Gresham demanda à voir la perle. Le juif la sortit de son escarcelle, et elle fit le tour de la table: les joailliers surtout la considérèrent avec religion, et déclarèrent que le prix de vingt mille livres sterling n'était pas exagéré.

Thomas Gresham tira froidement d'un grand portefeuille la somme de vingt mille livres, la donna au juif, et dit:

--Maintenant la perle est à moi. C'est bien la perle que vous avez dit ce matin être trop chère pour la pauvre reine d'Angleterre?

--Oui.

--Très bien! Messieurs, faites emplir vos verres et nous allons porter un toast.

Sur un signe du marchand, on lui apporta un mortier de marbre, il y mit la perle, la broya, en versa la poussière dans son verre, puis se levant:

--Messieurs, tout le monde debout! Je bois à la santé de la reine Élisabeth (_virgin queen_), la vierge de la Grande-Bretagne!

Quel est le Français qui ferait cela aujourd'hui pour son impératrice? Et pourtant, on dit qu'Élisabeth était loin d'être belle.

Ah! vous croyez qu'on a pour rien de belles reines et de belles impératrices!

Tenez, Joséphine, qui n'était pas une beauté, mais avait été une des reines de la mode avec madame Tallien, eh bien! une publication assez récente (l'Empire aussi a eu ses Dangeau) établit qu'en brumaire an XIII, Napoléon, qui n'était encore que consul, dut payer à mademoiselle Martin huit cent soixante-quatre francs trente-trois centimes, pour neuf pots de _rouge_ à quatre-vingt-seize francs le pot (je ne comprends pas les treize centimes).

Il n'y avait pas moyen d'y tenir, il fut obligé de se faire empereur un mois après, et le pape le sacra le 2 décembre.

Et on put voir alors qu'elle se privait de rouge, la pauvre! car, sur les mêmes livres, on trouva, pour 1807 et 1808, une nouvelle fourniture de rouge payée en 1809, alors qu'elle était impératrice et allait cesser de l'être. La note monte, pour mademoiselle Martin, à mille sept cent quarante-neuf francs, cinquante-huit centimes.

Et pour mademoiselle _Chameton_, à six cents soixante-quinze francs, cinquante-cinq centimes.

Mais qu'est-ce que tout cela, en comparaison des reines et des impératrices de l'antiquité?

Tenez, en voici une très belle, qui voyageait aussi en Égypte.

Eh bien! comparez la pompe qui l'entoure à la pompe moderne, mesquine et chicanée, qui va entourer l'Impératrice des Français voyageant dans les mêmes contrées. C'est à rougir de

notre mesquinerie, sans avoir à payer des notes chez mademoiselle Martin et chez mademoiselle Chameton.

Feuilletons un gros Plutarque in-folio, traduction d'Amyot, qui fait ma gloire; c'est une édition de 1583, dix ans avant la mort d'Amyot.

Et parlons un peu de Cléopâtre.

«La reine d'Egypte se mit sur le fleuve Cydnus dedans un bateau, dont la pouple étoit d'or, les voiles de pourpre, les rames d'argent, qu'on manioit au son et à la cadence d'une musique de flustes, hautbois, cythres, violes et autres instruments dont on jouait dedans. Et au reste, quant à sa personne, elle étoit couchée dessous un pavillon d'or tissu, vestue et accoustrée toute en la sorte qu'on peint ordinairement Vénus; et auprès d'elle, d'un côté et d'autre de jolis petits enfantelets, habillés ne plus ne moins que les peintres ont accoustumé de peindre les amours, avec des esventaux en leurs mains, dont ils l'esventoyent. Ses femmes et damoiselles semblablement les plus belles estoyent habillées en nymphes néréides qui sont les fées des eaux, et comme les Grâces, les unes appuyées sur le timon, les autres sur les chables et cordages du bateau, duquel il sortait de merveilleusement douces et souefves odeurs de parfums, qui remplissoient les rives toutes couvertes d'une foule innumérable.»

A la bonne heure, ça vaut la peine d'être reine et d'être belle. Tandis qu'aujourd'hui, une impératrice ne peut pas s'habiller mieux, ne peut pas s'habiller autrement que la femme d'un banquier, d'un gros industriel,--disons mieux--que les beautés vénales, maîtresses du public: c'est à dégoûter d'être reine et impératrice.

Croyez-vous que mesdemoiselles Marion et de Lermina, lectrices de Sa Majesté, seront habillées en néréides?

Croyez-vous que mesdames de la Poëze et de Saulcy, ses dames d'honneur, seront en courtes tuniques de pourpre s'arrêtant au genou, appuyées sur les câbles et cordages?

Pas le moins du monde: elles seront habillées comme tout le monde, les voiles du bâtiment seront en toile blanche, et, en fait de «souefves odeurs et parfums», il y aura la fumée de la vapeur.

Pouah!

C'est comme cela aujourd'hui, les peuples ont fait leurs maîtres comme ils ont fait leurs dieux, à leur image; un homme plus grand, plus gros, plus méchant, mais toujours un homme.

Tenez, cette fête du centenaire de Napoléon Ier dont on fait tant de bruit, eh bien! qu'est-ce que cela en comparaison des fêtes que donnaient les Césars romains?

Les mêmes mâts de cocagne, les mêmes saucissons, les mêmes pièces de théâtre jouées entre quelques planches aux Champs-Élysées, par des acteurs de 99e ordre, les spectacles gratuits, ceux qu'on donne tous les jours au public moyennant un ou deux francs par personne.

Certes, Napoléon Ier était un grand cueilleur de palmes et de lauriers, un grand guerrier. Il est vrai que dans le jeu qu'il jouait contre le sort, il joua double, triple, quintuple à la fin dans une martingale effrénée, et qu'il a perdu les dernières parties; de sorte que le total se solde pour la France en appoint de défaites, en dépopulation d'hommes et d'argent, en diminution de territoire.

Mais enfin il a tué au moins autant d'hommes que ceux qui en ont tué le plus dans ce genre d'industrie si prisé, si admiré par les hommes.

Je n'ai pas le compte de Napoléon Ier.

Mais César se vantait d'avoir tué onze cent quatre-vingt douze mille hommes, dit Pline, et il ne parle pas des guerres civiles: *_stragem civilium bellorum non prodendo_*.

Et Pompée a consacré lui-même dans le temple de Minerve un monument pour qu'on n'oublie pas qu'il a tué, mis en fuite ou forcé à se rendre: *_fusus, occisis aut in deditionem acceptis_* douze cent quatre-vingt-trois mille hommes.

Ajoutons, malgré les mensonges des bulletins--qui ne sont pas inventés d'hier,--qu'il faut compter un nombre sinon tout à fait égal, du moins correspondant, de leurs concitoyens, dont ils ne parlent pas.

Si on pouvait prévoir de pareils grands hommes, ne serait-il pas sage, et d'une bonne police, de les étouffer le jour de leur naissance?

Eh bien! quoique Napoléon vaille bien César et Pompée, que sera-ce que ces fêtes du centenaire? Tenez, à côté d'ici, à Nice, le maire-député Malausséna a adressé une proclamation au peuple Niçois, proclamation dans laquelle il annonce qu'on ne reculera devant aucuns frais pour donner à cette fête du grand homme tout l'éclat, toute la magnificence, etc.

Et alors, ça finit par des «courses de vélocipèdes».

Les courses de vélocipèdes manquaient aux Romains.

Mais Pompée, quand il donnait une fête, faisait tuer 600 lions et 410 panthères dans le Cirque. Héliogabale représentait des batailles navales sur des canaux remplis de vin. Néron jetait au peuple des boules de loto avec des numéros qui correspondaient à des lots d'oiseaux, de mets rares, de mesures de blé, de riches vêtements, de l'or, de l'argent, des maisons, des esclaves, des îles, des terres, etc.

Héliogabale, quand il donnait à dîner, faisait mêler des topazes aux lentilles, des perles au riz, des pois d'or aux pois verts, et, à la fin du dîner, il se retirait brusquement, parce que du plafond tombaient des violettes en telle quantité que les convives étaient étouffés dessous.

Le même faisait répandre de la poudre d'or sur le chemin qu'il avait à parcourir pour aller à son cheval ou à sa voiture.

Quand le gouvernement actuel a voulu embellir Paris, l'orner de rues larges et droites, bordées de palais et de casernes, que d'affaires! que de difficultés! que de jugements et expropriations! que d'arbitrages! que de délais! et, après la chose faite, que de critiques, que de réclamations!

Tandis que, du temps des Romains, Néron trouve un jour que les vieux édifices sont laids, que les rues sont étroites et tortueuses. *_Offensus deformitate veterum ædificiorum et angustiiis flexurisque vicorum._*

Eh bien! il met tranquillement le feu à la ville *_incendit_* et on la reconstruit.

En comparaison de ces grands Césars romains, c'est un bien humble métier aujourd'hui que le métier de roi et d'empereur, et

on ne saurait témoigner assez de reconnaissance à ceux qui poussent encore le dévouement pour leur pays assez loin pour en accepter la corvée sans compensation.

Autre point de vue. Octave trahit, tue, proscriit; il s'arrête quand il est fatigué. Eh bien! avec quelques bouts de terre confisqués, avec quelques dîners, quelque peu d'argent distribué à une douzaine d'écrivains et de poètes, il n'a plus tué, il n'a plus proscriit; c'est un dieu.

Louis XIV a refait le même coup. De son temps, ça valait encore la peine, et si la postérité l'a remis à sa taille, c'est par la bêtise de quelques-uns de ses écrivains gagés, qui ont voulu diminuer ses petitesses au lieu de les cacher; de même que, de ce temps-ci, la publication des lettres de l'empereur Napoléon Ier, publication faite par sa famille, a été, pour sa mémoire, un coup terrible.

Mais aujourd'hui le métier n'en vaut plus rien, le gouvernement n'a avec lui, c'est-à-dire à lui, qu'une demi-douzaine d'écrivains de troisième ordre, et, derrière ceux-là, une troupe inconnue.

Pour ce qui est des Virgile, des Ovide, des Horace, des Racine, des Molière, des Corneille de ce temps-ci il faut s'en passer.

Revenons donc à ceci: pour montrer aux populations lointaines de l'Orient une impératrice française avec une magnificence digne de sa beauté et de la vanité de la France, quelques millions, c'est pour rien..., au prix où est le beurre, comme disait Rabelais.

Voilà pour le cas où le voyage en Égypte et en Turquie serait un voyage d'agrément.

Mais si, comme beaucoup le croient, c'est un voyage ayant une portée et un but éminemment politiques et civilisateurs, vous êtes mille fois plus pingres que pleutres.

Si ce voyage a pour but de revendiquer et de reconquérir les saints lieux, Jérusalem, le Saint-Sépulcre; si c'est la dixième croisade, au lieu de chicaner la dépense, supputez l'économie en vous rappelant un peu les autres.

Surtout si cette croisade et cette revendication de Jérusalem ont pour résultat de résoudre la grande difficulté de Rome.

Si l'on a pris en considération une idée que j'ai émise ici même.

Si Jérusalem, rendue par le Sultan et le titre de roi de Jérusalem donné par le roi Victor-Emmanuel, qui le porte dans ses titres, on décide ensuite le pape à aller établir le siège de l'Église là où fut son berceau, à aller garder lui-même le Saint-Sépulcre, Rome redevient naturellement la capitale de l'Italie, sans secousse, sans révolution et la parole de la France est dégagée.

En ce cas-là, chicanez donc sur vos mauvais millions.

Voyez ce que vous ont coûté les autres croisades.

A la deuxième croisade, la femme de Louis VII, Éléonore d'Aquitaine, mène une vie tellement gaie, que le roi la répudie, qu'elle épouse Henry, duc de Normandie, qui devient roi d'Angleterre, lui porte en dot les plus belles provinces de France, et cause entre les deux nations plus de deux cents ans de terribles guerres.

Il y avait alors quelque chose de bien commode pour les rois. Aujourd'hui, si un irrespectueux, un maladroit, un impie attaque la majesté royale, on ne peut que le mettre en jugement et le condamner à l'amende et à la prison, tandis qu'en ce temps-là, le pape vous l'excommunait bel et bien.

A la troisième croisade, Philippe Auguste lève _la saladine_, l'impôt du dixième des meubles et immeubles et des revenus de ses sujets.

A la septième, Louis IX, qui fut assez s...aint pour faire deux fois la même s...ainteté, se laisse prendre et il faut donner 8 000 besans d'or pour sa rançon, à peu près huit millions comme on croit les dépenser aujourd'hui, mais on a de plus les frais de la guerre, et la perte des hommes tués par le cimetierre des Sarra-sins et par la peste.

Pour la neuvième croisade, celle contre les Albigeois, le crime odieux du pape Innocent III, qui donna la croix aux fanatiques, et de l'église catholique,--cette croisade des chrétiens contre les chrétiens, des Français contre les Français, pendant laquelle, rien que dans la ville de Béziers, en 1209, on massacre 60 000 hommes: je pense qu'elle a coûté assez cher.

D'autres politiques veulent voir dans le voyage d'agrément de l'impératrice un voyage de distraction... politique.

L'impératrice est Espagnole, et d'une piété qui ne peut que s'accroître à ce moment de la vie dont elle doit approcher, où la beauté ayant acquis tout son développement, tout son épanouis-sement, n'a plus aucune chance de croître encore: et les femmes aiment à s'occuper d'autre chose.

Les prêtres, dit-on, l'attendent là, et, déjà, comptent sur son influence légitime pour faire prolonger l'occupation de Rome. Quelques essais, à ce sujet, assure-t-on, leur ont déjà réussi.

D'autre part, l'occupation de Rome devient bien embarrassante, et on profiterait de ce que l'impératrice serait... sortie, pour prendre un parti auquel, présente, elle mettrait obstacle.

Tout cela n'est peut-être pas vrai, peut-être même faudra-t-il retrancher quelques centimes des huit millions.

Mon but, en traitant ce sujet, a été simplement de reprocher aux huit millions de Français qui ont élu Louis-Napoléon, leur pingrerie et leur pleutrerie; ils n'étaient pas forcés d'avoir un empereur, ils l'ont élu volontairement, ils ont voulu en avoir un. Leurs plaintes et leurs chicanes, aujourd'hui, sont du plus mauvais goût; ils n'ont même pas un franc à donner par tête, car nous qui n'avons pas voté avec eux, nous en donnerons notre part.

Allons, j'ai pitié des faiseurs de cantates, et je vais leur dire les rimes que je sais à _pingres_ et à _pleutres_.

Malingres et _Ingres_ pour la première; _feutres_ et _neutres_ pour la seconde.

Du reste, le sujet et le point de vue que je leur fournis les _sortiraient_ un peu du vulgaire et du ressassé.--J'attends des remerciements.

«M. de Lamartine a été contre les fortifications courageux et éloquent, M. Dufaure a été vrai et raisonnable, mais n'a pas tardé à s'en repentir, M. Garnier-Pagès[7] a été non seulement spirituel et sensé, mais il s'est intrépidement séparé de son parti, etc.....»

[7] Le frère de celui d'aujourd'hui.

Je disais encore:

«Paris sans fortifications peut être pris, mais impossible à garder.»

Puis j'ajoutais,--et là j'ai été glorieusement démenti par les Parisiens:

«Paris fortifié au prix de la fortune publique, Paris attaqué ne tiendra pas une semaine;--que les fraises manquent pendant trois jours, et Paris ouvrira ses portes.»

J'ai assez, pendant trente ans, dit la vérité, prédit ce qui devait arriver pour n'être pas embarrassé de dire: cette fois je me suis trompé.

Plaidons cependant les circonstances atténuantes:

Si vous voulez ne prendre ma phrase que pour une hyperbole et lui accorder l'indulgence que l'on a pour les hyperboles, en se réservant de les réduire à une proportion légitime et raisonnable,--vous y verrez alors que ce qui devait faire succomber Paris ce n'était pas le défaut ou l'insuffisance des fortifications, c'était la famine;--les Prussiens ne sont pas entrés de vive force dans Paris;--Paris s'est rendu après avoir souffert de la faim et après avoir élevé l'habitude de manger des rats et l'habitude aussi de ne pas manger aux proportions de l'héroïsme et même d'une mode.

Les fortifications eussent été doubles, triples,--elles n'eussent pas arrêté la famine.

Pendant que je fais ma confession, je dois la faire entière.

«Les propriétaires, disais-je, ne voudront pas exposer leurs maisons: aussitôt qu'une bombe descendra par la cheminée se mêler aux légumes du pot-au-feu,--ils capituleront.»

«Ceux qui se battront à Paris sont ceux qui n'y possèdent rien.»

Presque autant d'erreurs que de mots, la classe aisée et la classe riche, ont fourni pour une grande part les traits individuels de dévouement et même d'héroïsme qui, s'ils n'ont pas sauvé la France, ont sauvé l'honneur du nom et du caractère français,-- tandis qu'une partie du peuple,--une faible partie je veux le croire,--enivrée, empoisonnée, abrutie par les orateurs de club et de balcon, se réservait pour la guerre civile, l'assassinat, le vol et l'incendie.

Tout en reconnaissant que je me suis trompé sur les détails,-- je persiste à me montrer contraire aux fortifications de Paris--et je répéterais encore aujourd'hui ce que je disais alors:

«Paris non fortifié, c'est le roi des échecs,--quand il est mat la partie est perdue, on ne le prend pas.

»Paris c'est une ville de rendez-vous pour le monde entier, c'est la capitale du plaisir, de l'esprit, etc.

»C'est là que viennent se reposer les Rois exilés par les peuples, et les peuples destitués par les Rois;--c'est là que de toute part on vient étaler ses joies et cacher ses misères.

»Paris c'est la grande _canongate_ du monde entier.

»L'ennemi! mais, Parisiens, mes bons amis, il est au milieu de vous;--l'invasion! mais elle est faite;--votre ville! mais elle est

prise par les brouillons, par les bavards, par les ambitieux de bas étage, par les avocats plus ou moins parvenus, par les fabricants de chandelles enrichis et mécontents.

»Invasion plus cruelle mille fois que celle de l'étranger, car l'étranger respecterait Paris;--Paris où il vient s'amuser.--Paris son rêve, son Eldorado,--Paris qui appartient au monde et auquel le monde appartient.

Et là,--je ne me trompais pas assez;--Paris pris, mat;--les Prussiens s'en sont retournés;--peut-être craignaient-ils plus les Parisiens dans leurs murs que derrière leurs murs. Toujours est-il qu'ils s'en sont retournés;--le roi-Paris était mat, la partie était perdue pour nous; nous avons payé l'enjeu énorme mis sur table par l'empire--et doublé, quand la partie était évidemment perdue, par Me Gambetta et consorts.

Mais Paris a cependant subi réellement le sort d'une ville assiégée et prise par les Barbares,--mais ce ne sont pas les Prussiens qui ont tué les prêtres, les sénateurs et les généraux;--ce ne sont pas les Prussiens qui ont incendié les monuments de Paris.

Ce sont les électeurs de Me Gambetta;--c'est cette queue de piliers d'estaminet, de souteneurs de filles, de gredins, de voleurs, d'assassins, dont Me Gambetta a osé dire en pleine Assemblée des représentants de la France qu'il ne voulait pas se séparer.

En quoi il ne disait cependant pas la vérité, car il a eu soin de se séparer d'eux lorsqu'ils ont dû faire le coup de fusil; il s'est séparé d'eux lorsqu'ils lui criaient du fond des cachots:--O vous dont les paroles nous ont conduits où nous sommes, venez nous défendre, venez parler pour nous.

Je redirais encore aujourd'hui ce que je disais en 1841.

«Les grands peuples libres se sont défendus avec des murailles de poitrines et de bras--les peuples dégénérés, fatigués, déchus, se cachent derrière des montagnes de pierre.»

Les murailles de poitrines et de bras--que le canon peut abattre, mais que le tambour relève.

Aujourd'hui, toute ville, toute capitale assiégée surtout, se rend dans un temps plus ou moins long, si elle ne reçoit pas de secours du dehors.--Et je dis: les capitales surtout, parce que l'agrandissement incessant qu'elles subissent, et l'agglomération de la population les condamnent rapidement à la famine.

On a plus ou moins fortifié toutes les capitales, et à bien peu d'exceptions près, chaque fois qu'un peuple a laissé arriver l'ennemi jusque devant sa capitale, elle a été prise.

Londres--dans une île cependant, sans parler de l'invasion de Jules César, a été prise par les Danois, en 1013, et par les Normands, en 1066.

Vienne a été prise par Rodolphe Ier, en 1277; par Mathias Corvin, en 1485; sans Sobieski, les Turcs la prenaient en 1683; les Français l'ont prise en 1805 et en 1809.

Moscou a été prise en 1367, en 1382, en 1408, en 1451 et en 1477 par les Tartares; en 1611 par les Polonais; en 1812, par les Français.

Madrid, par les Maures, en 1109; par les Français en 1808.

Turin, saccagée par Annibal et prise par les Français en 1640, en 1796, en 1798, en 1800.

Berlin a été prise par les Autrichiens et les Russes, en 1760, et par les Français, en 1806.

Lisbonne, par les Maures, au VIII^e siècle; reprise aux Maures par Alphonse, en 1145 et par les Français en 1807.

Et Paris--Paris fut sauvé, dit-on, par une sainte Geneviève, lorsque Attila faisait mine de l'attaquer; mais il fut pris en 486 par Clovis; en 1420, par les Anglais; en 1593, par Henri IV; puis en 1814, en 1815 et en 1871.

Parlerons-nous des capitales anciennes;--de Rome, prise par les Gaulois;--de Carthage, détruite par Scipion, l'an de Rome 146, détruite de nouveau par les Vandales en 439 et par les Arabes en 693;--d'Athènes, prise par les Lacédémoniens et plus tard par Sylla.

Oui, mais pour faire remarquer que

Sparte, la ville sans murailles,

Seule n'a jamais été prise tant qu'il y a eu des Spartiates,--et que ce ne fut qu'en 1460 que Mahomet II s'en empara et en 1463 que Sigismond-Malatesta la brûla de rage de ne pouvoir la prendre; mais alors, en 1460 et en 1463, il y avait plusieurs siècles qu'elle n'existait plus.

La presse, depuis l'invention des _reporters_ et l'émulation qui s'établit entre eux, met tout le monde dans une maison de verre, et de verre grossissant. Je crois qu'il n'est personne, je parle de ceux dont la vie est le plus simple, pure, honnête, qui aime à penser que ce qu'il fait dans les vingt-quatre heures, jour et nuit, sera imprimé et raconté et publié.

Dernièrement, je voyais rapporter dans un journal un propos tenu à table par un des convives;--cette publicité avait changé la nature du propos, qui, jeté au milieu de cent autres dans un dîner, n'était qu'une fusée éteinte en parlant, mais imprimée devenait une insulte que son auteur n'avait pas voulu faire. Le convive réclama,--le _reporter_ répliqua en établissant la véracité de son assertion, et en prenant à témoins et les autres convives et le maître de la maison. Il me semble que l'hospitalité souffre beaucoup de semblables procédés, que toute liberté est ainsi enlevée aux improvisations gaies d'un repas en commun,--que c'est un attentat contre les plaisirs de la société.

Et ajoutons plus sérieusement:

Un manque de loyauté.

Chez les anciens, ce qui s'était dit à table ne devait pas être répété au dehors;--je ne sais plus si c'est Plutarque qui a dit:

«Je hais le convive qui a trop de mémoire.»

Dans beaucoup de salles à manger alors et depuis, une rose était sculptée ou peinte au milieu du plafond et au-dessus de la table.

La rose était l'emblème du silence.--Harpocrate, le dieu muet, que les anciens plaçaient à la porte des temples et sur leurs cachets,--est presque toujours représenté avec une rose à la main.--Les poètes ont dit que cette rose lui avait été donnée par l'Amour, pour qu'il ne divulgât pas une aventure dont le hasard l'avait rendu témoin.

Newton, explique une locution familière aux Allemands et aux Anglais «sous la rose», ou «ceci soit dit sous la rose».

«Quand d'aimables et gais compagnons, se réunissent pour faire bonne chère, ils conviennent qu'aucun des joyeux propos tenus pendant le repas ne sera divulgué, et la phrase qu'ils emploient,--est que ces propos sont tenus «sous la rose»,--on a coutume, en effet, de suspendre une rose au-dessus de la table, afin de rappeler à la compagnie l'obligation du secret.»

Peacham, dans son ouvrage intitulé: «La vérité de notre temps--the truth of our times», rapporte qu'il a vu souvent (1638), en beaucoup d'endroits de l'Angleterre et des Pays-Bas, une rose peinte au milieu du plafond de la salle à manger.

J'ai lu autrefois que M. de Clermont-Tonnerre, évêque de Noyon, refusa de faire, selon l'usage, l'éloge de son prédécesseur..... parce qu'il était roturier.

On vient d'ériger sur une des places de Paris une statue équestre, destinée à consacrer la mémoire légendaire de la Pucelle d'Orléans.

Je regrette qu'on n'ait pas pensé à une chose: Un jour que je visitais le château d'Eu, je vis sur une cheminée une petite statuette, ouvrage de la princesse Marie, fille du roi Louis-Philippe, qui était morte quelque temps auparavant.

Cette statuette n'est pas celle que l'on connaît et qui a été reproduite à un si grand nombre d'exemplaires. Dans celle dont je parle, la Pucelle est à cheval; elle vient de frapper de sa hache un Anglais qui est étendu devant les pieds du cheval;--elle est à la fois glorieuse et saisie d'épouvante de son premier meurtre,--elle retient d'une main son cheval qui s'irrite,--elle ne veut pas qu'il marche sur l'ennemi vaincu,--son autre main laisse pendre sa

hache teinte de sang pour la première fois. Son attitude, son visage expriment à la fois l'orgueil, l'horreur, l'étonnement.

J'aurais voulu qu'on choisît cette statue pour le monument élevé à Jeanne d'Arc.

L'État, marchand d'allumettes, n'a peut-être pas fait d'aussi bonnes affaires qu'on le lui avait promis,--parce que, avant de vendre, il faut beaucoup payer,--sans parler de la fraude qu'encourage, par de magnifiques primes, ce système absurde d'impôts variés,--et que les marchands, réputés honnêtes, ne se font que peu ou point de scrupules de pratiquer directement ou indirectement.

La Banque de France a pensé que si la France pouvait, sans honte, se faire marchande d'allumettes, elle pouvait, elle, à plus forte raison et sans déroger, entreprendre une petite industrie à peu près de même valeur.

Depuis quelque temps, elle vend de petits sacs de toile sur lesquels elle ne doit pas gagner moins de 75 à 100 pour 100,--la question serait d'en vendre assez, et ce serait une de ses plus fructueuses opérations.

La Banque semble s'efforcer de retirer les petites coupures de ses billets;--on dit qu'elle est effrayée du nombre de billets faux de cinq et de vingt francs qui sont en circulation.

Tous les journaux parlent d'une trouvaille faite par des enfants, de faux billets de vingt francs d'une imitation parfaite, pour une somme de cent mille francs selon les uns, de deux cent mille selon les autres.

Pourquoi cette préférence des faussaires pour les petits billets, qui nécessitent un travail plus souvent répété pour les faire, et des risques plus multipliés pour les faire passer?

J'en sais deux causes; il y en a peut-être d'autres.

La première est que l'on reçoit un billet de vingt francs et surtout un billet de cinq francs sans beaucoup l'examiner,--il n'en est pas de même des billets--de mille, de cinq cents, etc.

La seconde cause est que ces billets sont horriblement mal fabriqués,--imprimés sur le premier papier venu, tantôt mince, tantôt épais et se déchirant facilement--l'imitation en est beaucoup plus facile.

Il faut dire que, à part nos billets de mille et de cinq cents francs, qui sont bien fabriqués et présentent des difficultés presque insurmontables aux contrefacteurs, les billets de la Banque de France sont les plus laids et les plus faciles à contrefaire qu'il y ait en Europe.

J'ai vu l'autre jour des billets russes;--au centre est un beau portrait de Catherine II;--la couleur des billets est celle du prisme, de l'arc-en-ciel ou d'une bulle de savon;--des nuances rouges, bleues, etc., fondues et ineffaçables, car j'ai demandé à voir un billet ancien pour le comparer au neuf qu'on me montrait; les couleurs de celui qui avait circulé pendant plusieurs années n'étaient que légèrement pâlies.--Les billets américains sont remarquables par la perfection de la gravure; les portraits de Francklin, de Washington, et d'autres présidents font plaisir à regarder comme des miniatures.

De plus, les uns et les autres peuvent se chiffonner comme du linge, mais ne se déchirent pas comme les billets français et italiens.

Pour pouvoir retirer ces billets sans une précipitation et un scandale qui les déprécieraient, on a fait frapper pour une grosse somme de pièces de cent sous, cette monnaie qui rappelle par son poids, la monnaie de fer des Spartiates.

Or, je pense qu'il en est à Paris et dans les succursales comme à Nice; si on change à la Banque un billet de mille ou de cinq cents francs, il faut prendre la moitié de la somme en pièces de cent sous.

Pour moi--c'est avec certain plaisir que j'ai reçu l'autre jour quelques-unes de ces bonnes grosses pièces qui avaient, dans ces derniers temps, presque disparu--et je n'ai pu m'empêcher de songer combien cette pièce de cent sous a perdu de sa valeur ou combien les choses qui s'achètent sont devenues plus chères.

Je me suis rappelé le temps où, avec une pièce de cent sous dans ma poche, j'invitais hardiment trois amis à dîner avec moi, rue Neuve-des-Petits-Champs ou cour des Fontaines;--quatre amis si le festin avait lieu chez Flicoteau, au quartier Latin;--cinq, si c'était à Saint-Ouen;--le repas se composant à Saint-Ouen d'un énorme pain et de cervelas et du vin rose et un peu pointu d'Argenteuil, à cinq sous le litre,--et ces repas sont des meilleurs dont je me souviens.

Et j'ai rapproché ce souvenir d'un autre souvenir récent--c'est que, à mon dernier voyage à Paris, me trouvant un matin sur le boulevard, j'entrai au café Anglais et demandai à déjeuner, j'étais préoccupé, je lisais et me contentais de répondre par un signe de

tête affirmatif aux questions du garçon qui me servait.--Je m'arrêtai quand je n'eus plus faim et demandai la carte à payer--dix-huit francs--notez que je n'avais bu que de la bière.

Je ne m'en suis pas consolé,--je ne m'en consolerais jamais; ce fut et c'est encore pour moi un chagrin, une humiliation, un remords.--Je me comparai en rougissant à Lucullus, à Trimalcion, à Vitellius, à Grimod de la Reynière, à tous les gourmands célèbres;--je pensai à combien de mes vieux amis d'autrefois j'aurai pu, il y a trente ans, donner à déjeuner avec dix-huit francs--et quel bon déjeuner--dans l'île de Saint-Ouen ou de Saint-Denis--dans la grande herbe fleurie et parfumée.

Je me rappelai mes _bons dîners_--je n'appelle pas un «bon dîner» un dîner qu'on mange seul, et je sais combien la gaieté, la confiance et l'abandon sont pour beaucoup dans un dîner;--aucun n'avait coûté dix-huit francs;--j'étais si honteux, si bourrelé, que je fis vœu de ne refuser pendant vingt-quatre heures l'aumône à aucun mendiant,--et que je donnai quelques sous à des enfants pauvrement vêtus que je vis assis sur un escalier et qui ne me demandaient rien.

L'argent déjà n'est qu'un signe représentatif;--sa valeur n'est qu'une convention;--en effet, on serait bien embarrassé à l'heure du dîner, si on ne trouvait que des pièces de cinq ou de vingt francs en échange des siennes;--mais, enfin, la convention est ancienne, et, d'ailleurs, le métal, l'or et l'argent sont agréables aux yeux,--le son de l'or est agréable à l'oreille (que cette assertion ne me fasse pas prendre pour un avare),--d'ailleurs, un avare sérieux n'oserait pas faire sonner son or--ça pourrait le trahir.

Mais, les billets! quand on pense que contre un tas suffisant de ces carrés de papier--on peut avoir des forêts sombres, des prairies embaumées, des rivières murmurantes,--des bois de rosiers, des champs de jonquilles, d'anémones, etc.

Je ne veux pas parler des femmes,--c'est si hideux de penser qu'une femme se vend--et, d'ailleurs, j'ai là-dessus des idées très arrêtées qu'il serait bien sain et bien moral que tout le monde partageât,--c'est qu'une femme qu'on paye ne vaut jamais que cinq francs,--pour ceux qui ont le malheur d'aimer et d'acheter l'amour tout fait et d'occasion.

Donc,--le papier est un signe représentatif très médiocre, très laid et qui a beaucoup plus de chances de destruction que l'or et l'argent;--le feu et l'eau peuvent le détruire--et l'imitation en est beaucoup plus facile que celle des espèces monnayées.

Eh bien, j'ai vu presque tout le monde embarrassé et un peu contrarié de la réapparition de la pièce de cinq francs; en effet, cinq cents francs de cette monnaie c'est un poids--et ça ne peut se porter que visiblement:--un homme qui vient de changer un billet de mille francs à la Banque et qui reçoit forcément cinq cents francs en pièces de cinq francs est obligé de rentrer chez lui pour se débarrasser du fardeau.

Cette contrariété étrange qui a accueilli la résurrection de la pièce de cinq francs--s'explique en partie par une considération que je constatais tout à l'heure, l'augmentation du prix de tout.--Il y a trente ans, un homme aisé sortait plein de sécurité à l'égard des dépenses possibles avec quatre ou six pièces de cinq francs réparties entre les deux poches de son gilet; le même n'oserait

sortir aujourd'hui sans avoir cent francs dans sa poche: avec cent francs on est chargé, à mon avis, comme un mulet.

En vérité, je vous le dis, ou plutôt je vous le redis: Si, dans la loi électorale que vous élaborez, vous n'établissez pas la condition du domicile pour les candidats,--vous verrez de nouveau les Barodet élus à Paris, et les Ranc à Lyon;--vous verrez, à la honte et au danger du pays, Me Challemel, élu quatre fois,--Me Gambetta, trois ou quatre fois.--Il y a trois mois, j'aurais dit six fois et peut-être davantage, mais pour le moment il est fort descendu dans la popularité.

Vous verrez élire par le peuple souverain, et Vermesh, et Cluseret, et Pascal Grousset, et les deux Gaillard.

L'article de loi à faire à ce sujet est bien simple et impossible à contredire, je vous l'ai déjà donné:

Attendu que, pour représenter un département, ou mieux un arrondissement et ses intérêts, il faut les connaître;

Attendu que, pour choisir un représentant, il faut le connaître;

Ne pourra être élu représentant d'un arrondissement qu'un habitant réel ayant au moins cinq années de domicile réel dans l'arrondissement.

Avez-vous, étant enfant, joué au bouchon?

Avez-vous joué à la boule?

Avez-vous seulement aux Champs-Élysées regardé jouer à la boule?

Eh bien!

Au bouchon, on place, sur un bouchon debout, la mise en sous de chacun des joueurs; puis, d'une distance convenue, chacun essaye à son tour, en lançant une pièce de deux sous ou de cinq francs, d'abattre le bouchon et de faire tomber, en les éparpillant plus ou moins, les pièces qui sont dessus;--mais, avant de «couper» c'est-à-dire de renverser le bouchon, le joueur a soin de jeter une autre pièce qu'il doit placer le plus près possible du bouchon,--parce que les sous tombés appartiennent à la pièce qui en sera le plus près.

Aux boules il s'agit également, d'une distance fixée, de placer une de ses boules le plus près possible d'une boule plus petite qui sert de but.

Mais, si une des deux boules est destinée à occuper cette place, l'autre est employée à «tirer», c'est-à-dire à repousser, à enlever la boule trop bien placée de l'adversaire.

Eh bien, un des malheurs de notre pays--c'est que tous les joueurs sont des coupeurs et des tireurs,--savent renverser le bouchon--savent écarter la boule de l'adversaire--mais ne savent ni placer la première pièce, ni la première boule.

En d'autres termes--tous sapeurs, habiles à démolir, aucun architecte ni maçon.

Ce n'est pas seulement par la politique que nous redescendons et manifestons une rechute en sauvagerie.

Je voyais l'autre jour, dans un compartiment d'un wagon de première classe de chemin de fer, un jeune homme «bien mis», qui n'avait l'air ni plus bête ni plus grossier que beaucoup d'autres, s'étaler sur sa banquette et mettre ses pieds sur la ban-

quette en face de lui,--sans songer que, à cette place salie par ses bottes, à la première station, un voyageur, une femme peut-être, pouvait venir s'asseoir.--Et ce n'est pas une exception, une excentricité; cette rusticité égoïste se montre à chaque instant.

J'avoue que je m'accoutume difficilement à des actes pareils, et qu'il m'arrive parfois de désirer que ces grossièretés générales se particularisent assez à mon égard, pour que j'aie le droit de m'en fâcher sans trop étonner les gens qui le plus souvent sont naïvement grossiers, sans méchanceté, et par un égoïsme imbécile,--et aussi par la suite de la vie des cercles et des cafés où on vit entre hommes,--hors de la société des femmes, société qui seule peut achever l'éducation d'un homme;--quand je parle de la société des femmes, je ne parle pas des femmes qu'on paye, je parle de celles auxquelles il faut plaire.

Chez les Romains, les femmes gardaient leur nom,--mais, si elles ne prenaient pas le nom de leur mari, elles ne prenaient pas non plus les titres de leurs fonctions et de leurs dignités.

La femme d'un consul n'était pas madame la consule, la femme d'un sénateur ou d'un dictateur ou d'un tribun, madame la sénatrice, la dictatrice, la tribune.

Je comprends que, dans la société moderne, avec l'invention de la noblesse héréditaire, une femme prenne le titre de son mari.--La noblesse, par une convention étrange, étant plus honorée à mesure qu'elle s'éloigne des actes qui l'ont méritée,--cette noblesse n'entraîne pas des fonctions qu'une femme ne puisse remplir aussi bien que l'homme;--mais la femme d'un général, d'un amiral, d'un ministre,--s'appelant madame la générale, l'amirale, on n'ose pas dire la ministresse,--cela n'a aucune raison

d'être,--ces titres désignant des fonctions que les femmes ne partagent pas.

A propos de la noblesse,--un descendant d'un héros du moyen âge est de beaucoup plus noble que celui de ses ancêtres qui a gagné la noblesse.

Si on avait le sens commun on ne proscrirait pas la noblesse héréditaire,--c'est un grand encouragement et une belle récompense que de laisser à ses enfants un nom glorieux et honoré.

Mais on ferait, en sens inverse, ce qu'on fait pour les hommes de couleur,--l'enfant d'un blanc et d'une négresse est mulâtre,--l'enfant du mulâtre est quarteron, l'enfant du quarteron est, je crois, métis,--puis la marque bleuâtre des ongles disparaît, et les descendants d'un nègre sont réputés blancs après un nombre suffisant de générations;--de même, le fils du duc serait marquis ou comte, le fils du comte, baron,--à la seconde génération ils seraient chevaliers,--à la troisième, ceux qui voudraient être nobles se mettraient en mesure de gagner à leur tour la noblesse pour eux et pour les deux générations qui leur succéderaient.

On a souvent répété que Buffon avait un tel culte pour la nature, pour sa plume et pour lui-même, qu'il n'écrivait qu'en habit habillé avec des manchettes.

J'ai entendu citer une femme qui respectait si fort l'amour, qu'elle n'écrivait jamais à son amant qu'après s'être baignée, parfumée et mise en grande toilette.

Les besoins et les habitudes se sont graduellement si fort accrus et exaspérés, qu'un partage égal des choses destinées à les satisfaire semblerait aujourd'hui rendre tout le monde

misérable;--de là cette situation sociale plus triste et plus terrible que, pour que quelques-uns aient assez à leur gré, il faut qu'un grand nombre aient insuffisamment, et un autre grand nombre n'aient rien du tout, de sorte que la vie n'est plus une loterie où il y a de petits et de gros lots,--mais un certain nombre de gros lots, et une très grande quantité de billets blancs et de billets d'attrape, comme se plaisait à en faire Héliogabale, selon l'historien Lampride,--certains billets donnant des maisons de campagne, ou dix livres d'or,--et certains autres dix laitues ou dix mouches.

Si bien que dans les rêves de bouleversement de la société que font les déshérités, les paresseux et ceux qu'on appelle les «partageux», ils ne pensent plus à partager,--les morceaux leur sembleraient trop petits,--mais à dépouiller les autres plus favorisés, et à prendre à leur tour les gros lots.

Sans aller si loin, il y a des professions et des intérêts qui ne peuvent «aller» et obtenir satisfaction qu'au détriment d'une partie de la société; il est telle profession dont ceux qui l'exercent considéreraient comme mauvaise année, une année de disette et de famine, l'année où les hommes négligeraient de s'entre-dévorer par des procès.

Telle autre où on appellerait année funeste, celle où il n'y aurait ni épidémie, ni maladies et où tout le monde se porterait bien.

C'est surtout à l'égard des pauvres qu'on risque d'être injuste, si on n'est que juste, et si on ne met pas, comme un appoint de poids et une _tare_, la charité dans le plateau de la balance.

Un pauvre demande l'aumône à la porte d'une église,--une femme qui en sort, lui répond: «Dieu vous assiste.

--Madame, dit un passant, vous renvoyez ce pauvre à la Providence; vous ne comprenez donc pas que c'est la Providence qui vous l'envoie.»

De tous temps les artisans de troubles et de séditions ont pris soit «la liberté de tous», soit le «bien public», pour prétexte et pour enseigne.

Sans remonter aux Grecs et aux Romains, chez lesquels, comme le dit Salluste de Catilina et de ses complices:

«Chacun ne songeait qu'à se rendre riche et puissant, sous ombre d'amour du bien public»;

Commines explique, dans ses Mémoires, que dans la guerre que les princes et les seigneurs firent à Louis XI pour «le bien public du royaume», le duc de Berry appelait le «bien public» qu'on lui donnât la Normandie en apanage, et le comte de Charolais entendait par ces mêmes mots de «bien public» qu'on lui livrât les villes sur la rivière de Somme,--Amiens, Abbeville, Péronne, etc.

On s'étonne habituellement de voir les princes, et, à leur imitation, les gens en place, rechercher et aimer les hommes médiocres;--Louis XIV a vendu et livré le secret, en disant à un homme qui lui demandait justice et établissait des droits,--«Il n'y a pas de droits, sous mon règne, tout est faveur.»

Les princes et les hommes en place veulent qu'on leur soit obligé et redevable de tout.--En élevant un homme considérable, ils ne feraient que rendre justice, tandis qu'en protégeant, en comblant un médiocre, ils accordent une grâce qui leur rend l'homme dépendant et servile,--ce qu'exprime très bien la locution assez populaire «se faire des créatures».

Cependant «la vraie science du gouvernement, c'est la science ou l'instinct du choix».

La république comme l'entendent trop de gens en France ne consiste pas à vivre sous des lois justes et égales, mais à s'emparer à son tour des places, de l'argent, des honneurs et des abus qu'on ne combat pas pour les renverser, mais pour les conquérir.

Je ne sais plus qui, vers 1790, exprimait nettement cette situation en disant: «Louis XVI était, il y a quelques mois, Roi et maître de vingt-quatre millions de sujets,--aujourd'hui il est le seul sujet de vingt-quatre millions de Rois».

Alors comme aujourd'hui la difficulté était de savoir comment cette nation de potentats poserait les limites de ses vingt-quatre millions ou trente millions d'empires.

Voici pour les journaux légitimistes le vrai moment de restaurer un mot raconté autrefois par une gazette allemande, vers 1810; qu'ils se hâtent, car les bonapartistes pourraient le prendre pour le fils de Napoléon III:

«Le comte de Provence, depuis Louis XVIII, étant en exil, fut invité à assister au couronnement d'une rosière dans une ville qui s'appelle comme... Blankenberg; il posa la couronne sur la tête de la jeune fille qui fit une belle révérence, et dit: «Monseigneur, Dieu vous le rende.»

Être bien mise pour une femme, c'est s'habiller autant d'après sa situation de fortune que d'après sa taille, son teint, la couleur de ses cheveux et celle de ses yeux:--tout doit être harmonie.--Le goût et la distinction suppléent la richesse et souvent triomphent d'elle.

Combien de publications à propos de la mode, dans les journaux ou ailleurs,--persuadent aux femmes qu'_il faut_--avoir tant de robes, tant de chapeaux,--et de telles robes, et de tels chapeaux;--c'est cher, mais _on ne peut pas faire autrement_,--c'est de toute nécessité,--c'est impossible,--mais ce n'est pas une raison, il le faut.

..... Je m'indigne à l'aspect De femmes, que le monde accueille avec respect; Telle a su se placer, par un bon mariage, Courtisane prudente, à l'abri du chômage; Ça s'appelle une «femme honnête», du mari, Des enfants, du foyer ne prenant nul souci; Et, ne s'informant pas si, pour parer l'idole, Le pauvre époux--travaille... emprunte... joue... ou vole. --Les _filles_... on les quitte alors que leur beauté Ou le caprice passe.--A perpétuité, La «femme honnête», infirme et laide devenue, A, le code à la main, droit d'être... entretenue; Le bonheur légitime... est si cher aujourd'hui, Qu'on n'ose plus aimer que la femme d'autrui; Et, pour peu qu'un jeune homme ait d'ordre et de conduite, Au banquet de l'amour il vit en parasite.

* * * * *

On raconte du shah de Perse une remarque singulière. «--Qu'est-ce qui vous a le plus frappé dans votre voyage en France? lui demanda une femme.

--C'est notre folie d'entretenir à grands frais des harems où nous nourrissons, habillons, etc., sous la garde d'eunuques, de nombreuses femmes qui ne nous aiment pas et que nous n'aimons guère,--avec lesquelles nous n'éprouvons jamais ni une incertitude, ni une émotion, le désir étant très certainement suivi et

quelquefois précédé de la possession,--tandis qu'en France, sans eunuques, sans sérail fermé, chaque Français a ses femmes, son harem éparpillé bien plus nombreux que les nôtres, dans les maisons de ses amis et connaissances; femmes gardées, nourries, habillées par lesdits amis et lesdites connaissances.

Vivant comme je vis, comme j'ai presque toujours vécu, le plus souvent solitaire, à la campagne, dans les bois, sur les plages de la mer, en face des merveilles de la nature,--bien plus grandes encore pour ceux qui les étudient que pour ceux qui ne font que les contempler;--j'ai dû souvent penser au créateur souverain,--jamais, je ne me suis permis de lui donner un corps, ni une forme,--d'en faire un homme agrandi et grossi, de lui attribuer mes idées, mes passions, mes faiblesses.

Me servant des sentiments et de la raison qu'il m'a donnés, et heureux de trouver d'accord et les sentiments et la raison,--j'ai supposé, j'ai cru qu'il est tout-puissant, souverainement juste, souverainement bon,--ces deux dernières qualités dérivant naturellement de la première.

J'ai beaucoup médité sur cet Être suprême;--mais, quand j'ai vu que:

De même que, quand on regarde le soleil, on voit d'abord rouge, puis noir, et on voit voltiger et danser devant les yeux, comme des myriades d'étincelles blanches; de même, quand on veut scruter certains arcanes, s'enfoncer dans certaines méditations, l'esprit aussi s'éblouit, voit des flammes et de l'ombre, puis sautillantes des folies, des sottises, des saugrenuités.

J'ai accepté ces bornes à la vue de l'esprit, comme celles imposées à la vue des yeux;--je me suis soumis, et ne me suis plus per-

mis de me livrer à ces méditations sans résultat possible, que de loin en loin.

Dans les choses humaines, en effet, le contraire du faux est vrai;--mais, il est des questions sur lesquelles l'esprit ne peut concevoir ni l'un ni l'autre des deux contraires.

Ainsi l'univers, je ne dis pas notre monde, je dis l'univers, a-t-il eu un commencement, aura-t-il une fin?

Si on se dit oui, on se demande: et avant ce commencement, et après la fin?

Si on se répond non,--cette pensée de toujours en avant et en arrière donne le vertige,--nous ne pouvons résoudre ni l'une ni l'autre des deux hypothèses contradictoires, dont une cependant est la vérité;--aussi, un jour qu'un homme que je connaissais assez peu, vint me voir et me demanda ce que je pensais de l'immortalité de l'âme,--je lui répondis: «Mon cher, je n'y pense qu'une fois par an, pour ne pas devenir fou ou imbécile,--j'y ai pensé hier,--revenez dans un an.»

A personne, plus qu'à moi peut-être, les cieux n'ont «raconté la gloire de Dieu», personne n'a peut-être vu autant de levers et de couchers du soleil--à leur avantage;--j'ai étudié les brins d'herbe et les insectes, et je dois à cette étude des joies et des ivresses ineffables;--j'ai sans cesse questionné la nature,--et je puis dire comme je ne sais plus quel saint,--je crois cependant que c'est saint Bernard:--«Les chênes et les hêtres ont été mes maîtres.»--Je suis donc plutôt un homme religieux;--eh bien! on ne saurait se figurer combien les religions et les prêtres m'ont gêné, m'ont choqué.--Il y a longtemps que j'ai écrit pour la première fois, dans un livre d'études de botanique et d'entomologie,

saisi d'admiration pour les prodiges que ces études me faisaient découvrir dans les plus petits des êtres,--_maximus in minimis Deus_.

«En présence de tant de merveilles,--où sont les ânes qui demandent des miracles et les charlatans qui en font.»

J'ai lu les miracles de toutes les religions,--je n'en ai jamais trouvé un qui me causât, à beaucoup près, autant d'étonnement et d'admiration, qu'une petite graine de réséda, renfermant des plantes, des fleurs, des parfums pour toujours,--qu'un oeuf de mouche ichneumon, pondu dans le corps d'une chenille vivante, qui doit, morte, servir de nourriture au ver qui naîtra de l'oeuf de la mouche, et cet oeuf contenant pour toujours des générations infinies d'ichneumons.

--Comme vous êtes sérieuse, Madame!

Je ne vous ai jamais vue rire,--même des mots et des choses qui faisaient éclater ou pouffer tout le monde autour de vous;--auriez-vous donc quelque grand chagrin au coeur?

--Non, mais seulement les rides au coin des yeux se composent d'un certain nombre de sourires,--et je ne veux pas me chiffonner le visage.

En France et surtout à Paris, il ne s'agit que de parler;--quand un homme a parlé, on ne s'informe pas de ce qu'il pense, de ce qu'il a fait, de ce qu'il fait;--il est jugé,--on ne se rappelle même pas s'il a dit le contraire à une autre époque,--on ne se rappelle rien après six mois.

L'honnête homme n'est pas celui qui fait de belles ou de bonnes actions, c'est celui qui fait de belles phrases,--et encore

on tient facilement pour belles les phrases ampoulées et retentissantes; un seul propos inconsideré, une phrase mal venue, peut faire à celui qui les laisse échapper un tort que ne lui feraient pas cent sottises et même des crimes,--et que ne répareront pas et n'effaceront pas vingt ans d'intégrité et de services rendus,--heureusement qu'il y a la _prescription_ de six mois.

L'alliance du prince Jérôme Napoléon, avec un journal soi-disant républicain, fait un certain bruit;--sous l'Empire, le fils de Jérôme vivait dans un cercle d'opposants.--Il jouait déjà à la branche cadette, et son cousin ne s'y fiait pas plus que de raison.

Je me rappelle que, lors de la guerre d'Italie,--Napoléon III lui donna et il accepta le commandement d'un corps d'armée qui se tint toujours hors de l'action,--on prêta alors cette réponse à l'empereur auquel on disait: «Vous auriez aussi bien fait de le laisser à Paris auprès de l'impératrice et de son fils,--au lieu de le laisser ici à «croquer le marmot».

--J'aime mieux, dit-il, qu'il croque le _marmot_ ici, que de le croquer aux Tuileries.»

Voici une histoire qu'on m'a contée;--est-elle vraie? je l'ignore,--cependant j'ai vu la femme.

Mais.....

On se rappelle ce charlatan qui disait: «J'ai guéri le roi du Maroc,--à preuve, voici sa peau.»

Et cet autre, qui annonçait l'exhibition du fruit des amours d'une carpe et d'un lapin, disait aux spectateurs:

«Voici le lapin dans cette cage--et la carpe dans ce baquet, le père et la mère;--quant à l'enfant, il est pour le moment au Jardin des Plantes, où M. de Lacépède, grand animalier de France, m'a prié de le faire conduire.»

Voici l'histoire:

Lord ****,--après avoir triomphé de nombreux obstacles, obtint, il y a une douzaine d'années, la main de miss ****; de l'aveu de tous ceux qui les ont connus, c'était la plus ravissante jeune fille qu'on pût voir;--on me l'a montrée, et c'est encore une très belle personne; les charmes de son esprit égalaient ceux de sa figure; on ne parle pas de son caractère, mais la suite de l'histoire indique une grande fermeté et une rare résolution.--La passion de lord **** était causée plus par les obstacles encore que par les séductions de cette jeune beauté;--au bout de quelques mois, il fut désenchanté--et ne montra plus que de la froideur.

Lady *** essaya--de la tendresse,--des larmes,--puis de la coquetterie,--tout fut inutile;--elle s'indigna,--à l'indignation succédèrent l'indifférence et le mépris.

Un peu plus tard,--elle se vit très entourée, très courtisée;--une femme, dans sa situation, est un peu comme au pillage,--d'autant qu'on n'a pas à craindre le chapitre des exigences, des conditions, des réparations,--le mariage.

Or, il arriva que lady ****, dédaignée, abandonnée par son mari, finit par n'être pas insensible à la cour assidue de M. ****; naturellement les amants ont un immense avantage sur les maris,--les maris fussent-ils tendres, fidèles, etc.

L'amoureux--ne se montre que deux ou trois heures par jour tout au plus,--toujours sous les armes, toujours en représentation,--toujours en proie au désir de l'inconnu, n'ayant à s'occuper que de l'amour, à parler que de l'amour;--s'il est fatigué ou s'il s'ennuie, il lui est toujours loisible de faire des _sorties_ magnifiques et intéressantes;--il voudrait passer sa vie à des genoux adorés, mais--la prudence, les convenances, le respect humain, il se sacrifie.

Qu'il dépense pour cent francs par mois en bouquets, il a l'apparence d'un homme magnifique,--il serait heureux de donner des diamants, des perles, des étoiles, mais... que dirait-on? Et le mari, comme on l'envie lui qui a le droit de donner tout cela.

Le mari, au contraire, se montre au moins douze heures par jour,--parfois fatigué, malade, préoccupé;--supposons-le amoureux de sa femme,--quelle différence,--il use de «ses droits», le vilain mot, la vilaine chose!--A des intervalles plus ou moins rapprochés ou éloignés,--supposons-le,--je le veux bien,--très délicat, demandant, sollicitant,--ça n'est jamais comme celui qui demande une grâce, un sacrifice,--une faute,--un crime.

D'ailleurs,--l'amoureux, lui, demande toujours.

Le mari ne peut pas ne penser qu'aux bouquets;--il faut qu'il gagne et donne de l'argent pour le loyer, pour les domestiques, pour la nourriture quotidienne,--pour le bois, pour les torchons, etc.--Quelquefois, il doit refuser, faire des observations, conseiller des économies, etc.; quelque sédentaire qu'il soit,--il sort quelquefois,--va voir des amis,--et il n'est pas forcé de sortir, lui!

Quelle est donc la différence entre un amoureux et un mari comme lord **** qui n'a eu pour sa femme qu'une fantaisie éteinte,--qui est retourné à sa vie de garçon; qui va au cercle, aux courses, à la chasse,--dîne au cabaret, entretient quelque femme, etc.?

Lady **** faisait cette comparaison et la faisait douloureusement d'abord,--haineusement ensuite, cependant elle avait des principes.--Le plus grand espoir qu'elle permit de concevoir à l'amoureux M. ***,--c'était de l'épouser, si le hasard ou la Providence lui rendait jamais sa liberté;--ce n'était pas comme cette fille d'honneur de la cour d'Angleterre dont parle madame de Sévigné: «le roi l'avait remarquée, elle s'était sentie quelque disposition à ne point le haïr, par suite de quoi elle arrivait grosse de sept mois».

A l'époque où Lady **** ne considérait plus son mari que comme un obstacle à son bonheur,--lord *** se trouva précisément dans les mêmes dispositions à l'égard de sa femme;--il était saisi d'une fantaisie, d'un caprice violent pour une femme de théâtre; celle-ci surfaissait sa marchandise,--elle ne songeait pas à se faire épouser par un homme marié, mais elle laissait entendre qu'elle n'aurait rien... contre un enlèvement et une installation sérieuse à l'étranger.

Tout amoureux qu'était lord ****, le _kant_, le respect de certaines convenances, lui rendaient impossible une telle équipée,--seulement il disait quelquefois en soupirant: «--Ah! si je devenais veuf!»

Quant à la belle, elle ne voulait pas accepter une seconde place dans la vie de son adorateur,--il fallait qu'il brûlât ses vaisseaux.

Un jour lord **** demanda à sa femme un entretien particulier,--et il lui dit:

«Madame, le lien qui nous unit est devenu une chaîne;--nous en souffrons tous les deux.--Vous êtes une femme trop honnête, je suis un homme trop bien élevé pour rompre cette chaîne avec scandale.--Je ne sais aucun moyen que nous devenions tous deux en même temps veufs l'un de l'autre,--mais j'en trouve un pour qu'un de nous deux le devienne dans un temps assez court;--lequel des deux s'en ira, lequel des deux restera;--la Providence ou le hasard en décideront; celui qui survivra sera heureux, celui qui mourra cessera d'être infortuné. Ce que j'ai à vous proposer, c'est une sorte de duel décent;--j'ai en Irlande un château, une propriété entourée de marais,--ni mes ancêtres, ni moi, nous n'y sommes allés séjourner en été ni en automne:--il y règne des fièvres paludéennes qui font beaucoup de victimes parmi les gens du pays, mais qui ne pardonnent presque jamais aux étrangers;--que diriez-vous d'une petite retraite de trois mois dans ce château?--La saison est favorable, deux de mes fermiers viennent d'y mourir de fièvre _pernicieuse_;--pour le monde,--nous aurons l'air de deux époux--qui, sur un regain de tendresse,--vont grignoter dans la solitude--un nouveau quartier de lune de miel.

Lady **** fut d'abord un peu étonnée, un peu effrayée même;--elle resta quelques instants sans répondre;--puis, envisageant rapidement le présent et l'avenir, elle dit d'une voix ferme:--Quand partons-nous?

--Le plus tôt possible,--le temps de faire, chacun de notre côté, nos dispositions testamentaires,--et, pour vous, de préparer vos toilettes.

Huit jours après, les deux époux étaient à leur château;--marrécages, brumes épaisses le soir,--humidité invincible, c'était complet;--chacun d'eux, chaque matin, interrogeait avec anxiété le visage de son..... adversaire.

Au bout d'un mois.

--Milady,--je vous fais mon sincère compliment, jamais vous n'avez été aussi fraîche.

--Recevez le mien, mylord, si cependant c'en est un,--vous engraissez.

--C'est que je m'ennuie.

--Tout le monde n'a pas le moyen d'en mourir.

--Sérieusement, est-ce que vous mettez du rouge?

--Non.

--Vos joues sont des pêches veloutées... mais alors... ça ne va pas.

--Si vous vous ennuyez, pourquoi ne chassez-vous pas à cheval, avec vos voisins?

--Ah! vous voulez que je vous rende des points, et que je fasse entrer, dans mon jeu, la chance de me rompre le cou;--ça n'est pas honnête,--cependant il y aurait un moyen;--nous donnerions des bals, et vous vous engageriez à ne pas manquer une contredanse, ni une valse, ça égalisera le jeu;--je risquerai de me casser les reins,--mais vous vous exposerez à la fluxion de poitrine,--ça vous va-t-il?

--Oui.

On donne des bals, on chasse,--pas le moindre accident à la chasse, pas le plus léger rhume après les bals.

Il se passe un mois.

--Milady, vous rajeunissez, vous êtes plus blanche et plus rose que lorsque je vous ai épousée.

--Vous, mylord, vous prenez décidément du ventre.

--C'est un coup manqué,--nous ne ferons rien ici.--Mais j'ai une autre proposition à vous faire.

--Faites.

--Il y a le choléra en Allemagne.

--Je l'ai lu sur un journal.

--Que diriez-vous d'un voyage à Vienne, ça s'expliquerait, pour le monde, par la curiosité bien naturelle à une femme de voir l'exposition--et par la complaisance sans bornes d'un époux amoureux.

Une fois à Vienne, on chercherait les localités où les cas sont les plus nombreux, et on irait s'y installer.

--Quand partons-nous?

--Après-demain.

--Je serai prête.

Voilà ce qu'on m'a raconté,--en me montrant Lady *** qui revient d'Allemagne en grand deuil,--et j'ai tout lieu de croire mon narrateur bien informé, car j'ai vu par hasard une de ses cartes, et il s'appelle M. **, et il est parti le même jour que Milady.

Sous le règne de Louis-Philippe, j'ai connu un vieux député,--qui... ressemblait à beaucoup d'autres:--il était député de l'opposition, mais d'une opposition bénigne, modérée, conciliante;--il ne parlait jamais,--votait avec le centre gauche,--faisait les commissions de ses administrés et de leurs femmes,--apostillait leurs demandes pour les bureaux de tabacs et les bureaux de poste,--procurait à ceux qui venaient à Paris des billets pour la Chambre des députés, les musées, aux jours réservés, les Gobelins, etc. Il était, pour ainsi dire, député à vie;--ses commettants voulaient un député de l'opposition, mais qui se maintînt pourtant avec les ministres dans des relations assez bienveillantes pour pouvoir, à l'occasion, obtenir d'eux pour son département une justice,--une faveur, peut-être même une petite injustice;--il avait sa petite part de menues chatteringes pour ses représentés,--mais j'avais eu une ou deux occasions de remarquer que, lorsqu'il s'agissait de lui-même ou de ses proches, il obtenait des faveurs dépassant de beaucoup le crédit que je lui supposais.

Un jour que je le trouvai écrivant à un ministre pour solliciter je ne sais quelle position importante pour son gendre,--je ne lui cachai pas le peu de chances qu'il me semblait avoir de réussir.

--Je sais que c'est difficile, me dit-il, mais je fais jouer mon grand moyen.

Je voulus connaître ce grand moyen.

--Le roi personnellement, me dit-il, m'a fait espérer que je serais un jour pair de France;--plusieurs ministres ont fait également miroiter ce leurre à mes yeux,--lorsqu'il s'agit d'un vote important et où la majorité est incertaine; c'est l'avantage d'appartenir à un des deux centres;--sans évolution scandaleuse, on peut

se rapprocher de la frontière de droite ou de la frontière de gauche, on est réputé «flottant» et, comme tel, appoint disponible.

Eh bien! lorsque je tiens beaucoup à obtenir une faveur... je la demande... mais... je demande en même temps la pairie;--quant à la pairie, on est parfaitement décidé à ne me la jamais conférer,--mais on ne veut pas me mécontenter et s'exposer à perdre une voix qui, à un jour donné, peut avoir sa valeur.

On a depuis longtemps épuisé pour moi toutes les formules connues, pour rendre un refus le moins choquant possible,--les regrets sincères,--les promesses pour une autre occasion, etc.,--il faudrait aujourd'hui recommencer le cercle.

Eh bien! quand je veux me faire donner quelque chose,--je demande en même temps la pairie,--je rappelle, avec les dates, la promesse de Sa Majesté, les espérances données par tel ou tel ministre.--Eh bien! ça n'a jamais manqué: on regrette vivement que les circonstances ne permettent pas, etc., mais on saisit avec empressement, en attendant une occasion meilleure, de m'être agréable, en m'accordant... l'autre chose.--C'est ainsi que ça va se passer pour mon gendre, et je considère sa nomination comme aussi certaine que si je l'avais dans ma poche.

C'est ainsi que je me suis fait donner d'emblée,--en passant par-dessus tous les droits,--un bureau de tabac pour une ancienne gouvernante dont il m'importait de me débarrasser et qui ne voulait me quitter, me lâcher, qu'à ce prix-là;--j'ai demandé un bureau de tabac pour elle, et la pairie pour moi;--huit jours après elle avait son bureau de tabac et ma rançon se trouvait payée.»

Je n'aime pas beaucoup la justice qui se fait après un bouleversement ou une révolution.--Les vaincus désarmés sont jugés par leurs vainqueurs qui quelquefois viennent d'avoir peur, ce qui rend naturellement l'homme assez méchant--et encore, après la bataille, l'opinion publique fait deux lots:--tout ce qui s'est fait de cruautés, de crimes, par les deux partis est le lot des vaincus; tout le peu qui s'est fait de traits de courage, de fermeté, de générosité, forme le lot des vainqueurs.

Ainsi, ceux qui, au coup d'État de Décembre,--ont pris les armes pour défendre des lois si audacieusement violées par le prince-président de la République,--ont été appelés «insurgés» par cet insurgé--et ont été emprisonnés, exilés et tués comme insurgés.

Mais comme dans ces justices qui suivent la défaite des uns et la victoire des autres, il faudrait que la moitié du pays emprisonnât, exilât, tuât l'autre moitié,--comme, après tout, les luttes de la politique se passent à peine entre cent mille personnes y prenant une part active;--le reste,--troupeau ignorant, se mettant à la suite du vainqueur,--on prend le parti de ne punir qu'une petite quantité des vaincus--qu'ils aient commis ou non d'autres crimes que d'être vaincus.

Autrefois--dans le cas d'insurrection militaire--on décimait les révoltés,--on les faisait ranger au hasard sur une ligne, puis on comptait, et, chaque fois qu'on arrivait à dix, on faisait sortir ce dixième des rangs, et on le passait par les armes.

C'est ce qu'on fait aujourd'hui dans la justice appelée «justice politique», avec une modification et un progrès, c'est qu'on triche le hasard;--on ne met pas les justiciables sur une ligne, et on fait

tomber le chiffre dix sur qui on veut; il se fait ainsi un certain nombre de «boucs émissaires» d'_Azazel_, d'_Apopompées_ que l'on charge de tous les péchés d'Israël;--après quoi, les autres, comme dit le prophète, «deviennent blancs comme neige, leurs péchés eussent-ils été rouges comme l'écarlate».

En général, il serait difficile de dire ce qui décide l'opinion dans le choix de ces boucs infortunés--qui ne sont pas toujours innocents, mais qui ne sont pas plus coupables et souvent le sont moins que le voisin de droite et de gauche, celui qui est derrière et celui qui est devant.

Ainsi, messieurs Ollivier et de Grammont déclarent la guerre à la Prusse, et nous jettent dans une défaite, des désastres, des misères et une ruine écrites d'avance, puisque la France n'avait ni alliances, ni armées, ni munitions, ni vivres.--M. Leboeuf affirme à la face du pays que tout est prêt--qu'il «ne manque pas un bouton de guêtre» lorsque, si les boutons de guêtres ne manquaient pas, il n'y avait que cela qui ne manquât pas.

Nous sommes vaincus, écrasés,--Me Gambetta prend la suite du sinistre, parce que c'était la seule voie ouverte pour monter au pouvoir;--il continue cette guerre avec des chances encore plus mauvaises qu'elle n'avait été commencée; il double le nombre de nos morts, il ajoute à nos désastres la perte de deux provinces et une rançon double de celle dont les Prussiens se seraient contentés;--ses acolytes, ses affidés, ses amis, plus hostiles au pays que les Prussiens, sont convaincus d'avoir, au moyen de fournitures qu'il leur a données, envoyé au combat les soldats et les recrues sans vêtements, sans souliers, sans armes, sans vivres, sans munitions;--il est lui-même accusé devant un tribunal anglais d'avoir reçu des pots-de-vin.

D'autre part, le maréchal Bazaine,--je m'en rapporte au jugement qui l'a frappé,--est accusé d'avoir mal fait la guerre;--les uns pensent qu'il a cédé à des idées confuses d'une ambition assez vague,--les autres qu'il a manqué de résolution comme chef tout en reconnaissant son extrême bravoure comme soldat,--d'autres que la situation où il se trouvait était au-dessus de ses capacités, etc.

Il est condamné à mort.

Pendant ce temps, Me Ollivier, sous les orangers d'Italie, prépare son discours pour l'Académie et vient tranquillement le lire à Paris; M. de Grammont, M. Leboeuf et Me Gambetta reprennent leur vie ordinaire, et personne ne songe à leur demander aucun compte.

Prenons un autre exemple.--Un certain nombre d'avocats de langue et de plume, enivrent, empoisonnent le peuple dans Paris et dans tous les grands centres.

La guerre finie contre l'étranger, il faut faire une guerre plus triste contre des Français.

Me Gambetta, qui, au moyen des hordes empoisonnées par lui, est arrivé au pouvoir, aux dignités et surtout aux traitements, les abandonne momentanément--et va attendre l'issue du combat sous les orangers d'Espagne, comme Me Ollivier sous les orangers d'Italie.

Puis comme, à la suite de la commune, il se trouve tombé du pouvoir, il revient se mettre à la tête de ses hordes qui se composent de gens égarés, enivrés, empoisonnés par lui et par ses

complices, mais aussi de voleurs, d'assassins et d'incendiaires, et il déclare publiquement qu'il n'entend pas se séparer d'eux.

C'est alors qu'on condamne M. Rochefort à une détention perpétuelle à Nouméa.

Il y avait bien aussi M. Ranc et beaucoup d'autres, mais M. Ranc n'a été inquiété que lorsqu'il s'est fait nommer député comme Me Gambetta,--avant cela on le laissait tranquillement être membre du conseil municipal de Paris;--des autres, il n'est plus question.

Je n'ai pas partagé l'engouement qu'a inspiré M. Rochefort vers la fin de l'Empire;--c'était un gamin spirituel,--doué non de cette sorte d'esprit que j'appelle «la raison ornée et armée», mais de cet esprit parisien qui ne recule pas devant le jeu de mots et les lazzis, et prend un air de hardiesse en s'attaquant au pouvoir, sans autre raison que le succès que le public a coutume de faire à ce genre d'attaque;--il n'avait rien étudié, ne savait rien, et naturellement décidait de tout,--mais on le prit tellement au sérieux qu'il finit par s'y prendre lui-même;--il devint l'objet de l'engouement public,--et, enivré par les applaudissements et le succès,--fit comme le chanteur auquel on crie: bis,--après l'ut de poitrine, il s'efforce de donner le contre-ut.

Qu'il ait fait du mal, je le veux bien;--qu'il ait mêlé sa petite drogue à la boisson capiteuse et toxique qu'on versait au peuple, qu'il ait surtout fourni le sucre et le citron qui lui donnaient un goût plus agréable et masquaient le venin, je le veux encore.

Mais en se rendant bien compte de son inconscience, il est évident qu'il a été un de ces boucs émissaires dont je parlais en commençant;--qu'il a subi la suite nécessaire de l'engouement

dont il avait été l'objet, et que sa condamnation est sévère quand on regarde ceux qui ont joué le même rôle avec plus de conscience de leurs actes, et qui sont députés, ambassadeurs, et seront peut-être ministres demain.

Puisque j'en suis venu à parler de M. Rochefort, je dirai que je ne partage pas non plus la colère que donne son évasion à beaucoup de gens.--Les seuls prisonniers qui n'aient pas le droit de s'évader sont ceux qui sont prisonniers sur parole, et ce n'était pas son cas.

Il a très bien fait son rôle de prisonnier,--ce sont ses geôliers qui n'ont pas bien fait leur rôle de geôliers.

Il y aurait bien dans le fait de cette évasion une leçon pour les victimes de ces chefs, ou mieux de ces exploiters de l'opposition; les soldats payent et les chefs échappent,--mais ils ont bien pardonné à Me Gambetta de les avoir abandonnés, et au moment de la bataille et au moment de la punition.

Me Ollivier, à côté duquel on a fait tomber le n° 10 sur M. Bazaine, comme à côté de M. de Grammont, de M. Leboeuf, de Me Gambetta, etc., Me Ollivier pense que rien ne l'empêche de venir reprendre part aux affaires politiques d'un pays qu'il a perdu;--il vient de publier une lettre très bizarre, dont je dois dire quelques mots:

Il semblerait qu'ayant par son ambition et sa légèreté attiré sur la France un des plus grands désastres que contienne notre histoire, Me Ollivier et ses complices n'avaient que deux partis à prendre:

Le premier, de courir auprès de leur empereur et de se faire tuer autour de lui--et avec lui autant que possible--pour apaiser les mânes de tant de victimes qu'ils avaient faites.

Le second parti, moins beau, moins expiatoire, était de passer dans une retraite absolue le reste d'une vie maudite,--détestée par les mères, *_matribus detestata_*, comme dit Tacite.

Mais:

Me Ollivier sait que pour les sottises et pour les crimes politiques, la prescription s'acquiert naturellement au bout de six mois--le plus long terme où puisse s'étendre la mémoire française.

Donc, quatre ou cinq fois six mois s'étant écoulés, Me Ollivier n'ayant été ni fusillé, ni exilé, ni emprisonné; le sort de la vindicte publique étant tombé sur d'autres; M. Bazaine à Sainte-Marguerite payant pour tous; son histoire était tout à fait oubliée.

Rien donc ne l'empêchait de venir reprendre sa place dans la politique et son rang «à la queue» des compétiteurs du pouvoir, et vous allez le voir, aux prochaines élections, demander, comme candidat, un témoignage de confiance à ses compatriotes.--Prêt à tout recommencer.

Voici les hardiesses saugrenues qu'imprime Me Ollivier:

«_L'émulation s'établira entre les deux formes de la démocratie: la république et l'empire._

»_Si la république prévaut, les impérialistes accepteront sans arrière-pensée la décision souveraine; ils reconnaîtront que le gouvernement de la république doit être confié à ceux qui ont eu

foi en elle, alors que d'autres la déclaraient impossible, et leur seule ambition sera d'apporter l'aide et le conseil._

«_Si l'empire obtient l'avantage, les républicains pourront adhérer sans humiliation à un gouvernement qui ne sera pas sorti d'un coup de force ou de surprise, et les impérialistes leur feront une place à côté d'eux dans la direction de l'État._

«_Dans les deux hypothèses, pas de proscription, l'oubli cordial du passé, une seule loi de salut public: l'interdiction d'attaquer, de contester et même de discuter le verdict national, sous les peines les plus sévères, l'exil perpétuel, par exemple._

«_Et alors, nous redeviendrons la grande nation, etc._»

Surtout si Me Ollivier est, dans le premier cas, appelé à «_donner aide et conseil_», et, dans le second, si «_on lui fait une place dans la direction de l'État_».

Me Ollivier, on le voit, ressemble à ces joueurs timides qui, à la roulette, mettent leur pièce de cinq ou de vingt francs,--sur la raie qui sépare deux numéros,--en partageant ainsi leur mise entre deux chances; _à cheval_ sur 93 et 52,--sur la commune et sur l'empire.

Je suis scrupuleusement les débats du procès Bazaine,--je vois jusqu'ici ce que disait Turenne:--«Je serais embarrassé, non pas de commander, mais de manoeuvrer et de tenir dans la main une armée de plus de trente mille hommes.»

Une guerre déclarée et commencée avec une imprudence pué-
rile, comme le dit un journal, dans le même numéro où il brûle tant d'encens devant l'impératrice,--sans penser que mener un peuple à une guerre terrible, sans préparatifs, sans alliances,

c'est-à-dire à la ruine et à l'humiliation, etc.,--est à peu près un des plus grands crimes qui se puissent commettre,--cette guerre imprudente, folle, criminelle,--conduite au hasard, sans plan, sans vigueur, sans enthousiasme, sans discipline, sans commandement et sans obéissance.

Eh bien! en voyant ces hésitations, ces ordres non donnés ou mal donnés,--mal obéis ou pas obéis du tout, ce relâchement absolu de discipline, ces vertiges, ces paniques;

Je me dis--il ne faut pas juger ces gens-là d'après un type de guerrier héroïque, et je dirais fabuleux--si nous n'en avions pas chez nous de nombreux exemples. Il ne faut chercher là ni des Léonidas, ni des La Tour-d'Auvergne--ni des Cambronne, ni des «boiteux de Vincennes», et quand j'ajoute à ce que je lis--ce que l'on m'a conté à Pontarlier, lors de l'entrée de l'armée française en Suisse, si j'y ajoute ce que j'ai vu en Suisse de mes yeux, et beaucoup d'autres choses dont je ne veux pas parler encore,--à part un nombre assez grand heureusement de dévouements et d'héroïsmes individuels, nombre qui s'accroîtrait sans doute de beaucoup de ceux qui sont restés inconnus;

Il faut reconnaître que la France a subi à ce moment,--espérons que ce n'est qu'une crise--un abaissement terrible et effrayant de son niveau moral, que tout le procès jusqu'ici n'a fait que constater douloureusement et peut-être sans utilité.

Donc pour juger le maréchal Bazaine, il faut arriver à l'affaire Régnier, fouiller ses relations avec les Prussiens, c'est-à-dire examiner si--il n'a pas rêvé un moment, de faire, d'accord avec l'Impératrice et les Prussiens, et au moyen d'une nombreuse armée neutralisée contre les Prussiens, mais restée disponible pour do-

miner son pays,--une sorte de nouvel empire bâtard, avec une régence où il y aurait été quelque chose comme lieutenant général ou maire du palais, là est le procès, là serait le crime,--sur lequel je ne puis ni dois encore exprimer d'opinion--et pour la constatation et la négation duquel il faudrait étudier le caractère et les antécédents du maréchal,--et voir si sa conduite au Mexique n'a pas été calomniée.

Le procès Bazaine fait songer naturellement à la guerre.

Il arrive aujourd'hui précisément le contraire de ce qui serait à désirer, en supposant le progrès moral et philosophique, c'est-à-dire que le nombre des soldats composant une armée va tous les jours s'augmentant; les rois font comme ces braves joueurs blasés qui arrivent à jouer au bésigue avec quatre jeux.

En songeant au nombre prodigieux d'hommes qui composent aujourd'hui une armée, n'est-il pas juste de dire que, après la victoire, la part de gloire qui appartient au général en chef doit être singulièrement restreinte, et c'est surtout à un Miltiade d'aujourd'hui que l'Athénien Socharès serait fondé à dire:

--Miltiade, quand tu auras combattu seul, tu pourras demander une couronne pour toi seul. Constatons donc, dès aujourd'hui, qu'un peuple victorieux a le droit de ne pas admettre que ce soit son roi qui ait seul remporté la victoire sur l'ennemi vaincu, et veuille étendre les droits et les privilèges de cette victoire jusque sur et contre son peuple vainqueur.

Aujourd'hui, les conditions du courage militaire sont changées, on ne peut le nier, et cela est à la gloire du peuple français, que les armes à longue portée ont été inventées et adoptées pour

se mettre à l'abri de la célèbre *_furia francese_*, et ne la combattre que du plus loin possible.

Ce n'est que contrainte et forcée que la France a dû adopter à son tour ces nouvelles armes pour rapprocher les distances, et, en tenant compte des dates de l'adoption du fusil Dreyse et du fusil Chassepot, on peut dire que le fusil Dreyse a été, dans l'origine, une arme défensive, défensive en tenant celui qui la portait à la plus grande distance possible d'un ennemi redouté. En poursuivant les déductions de ce point de vue on pourrait dire aussi que le fusil Dreyse est une arme de lièvre et le chassepot une arme de chasseur. Le premier augmentait la distance, le second, étant le second, la rapprochait.

Par exemple, pour conserver entre deux peuples l'avantage relatif de la population, une fois que chacun aurait mis sous les armes le nombre dont il dispose, pourquoi chacun ne mettrait-il pas en ligne seulement la dixième ou la vingtième partie de ses forces? La situation relative serait absolument la même, et il serait fait une grande économie de sang et d'argent.

Quant à la stricte et honnête exécution de la convention, aujourd'hui que la guerre a lieu comme un duel entre deux particuliers pour une question de point d'honneur, pourquoi ne prendrait-on pas des témoins que chacun choisirait parmi les peuples neutres?

Toujours est-il que le courage d'aujourd'hui doit se composer surtout de résignation, de sang-froid, avec une nuance nécessaire de fatalisme. Ce nouveau courage, on l'aura, on l'a déjà.

Mais ne serait-il pas plus logique, plus progressif, plus humain, moins ruineux de faire le contraire de ce qu'on a fait et de

ce qu'on fait, c'est-à-dire d'exposer toujours moins d'hommes à ce qu'on peut aujourd'hui, plus que jamais, appeler les hasards de la guerre.

D'autres personnes disent et écrivent: C'est une question entre le fusil Dreyse et le fusil Chassepot.

Alors, le mieux serait de remplacer les armées par des cibles. Les Prussiens pourraient tirer sur un bonhomme de bois et de toile représentant un soldat français pour donner une satisfaction au reste d'idées anciennes, et les Français sur un Prussien de bois; celui qui aurait touché son ennemi de bois du plus grand nombre de coups serait réputé vainqueur.

On pourrait également décider les questions en litige, aux dés, à pile ou face, à la courte paille,--tout serait moins cruellement bête que les formes ordinaires de la guerre.

M. de Bazaine, condamné à l'unanimité par le tribunal à la peine de mort, a vu sa peine commuée et réduite à vingt ans de détention.

L'accusation de trahison écartée, le procès ne devait pas être fait, et M. Thiers avait raison de ne pas vouloir le faire;--trop de gens auraient dû s'asseoir sur la sellette à côté de M. de Bazaine. Quant au condamné, il avait en réserve un trésor amassé d'actes de bravoure, qui, de soldat, l'avait fait maréchal, et avec lequel la première moitié de sa vie a payé la rançon de la seconde, partant quittes--le pays ne lui doit plus rien que l'oubli;--il n'est pas fusillé, mais il est effacé, supprimé, annulé.

Cette peine de la détention, qui n'est pas irrévocable comme la mort--sera à son tour commuée et abrégée--et, dès à présent, elle

est fort supportable:--l'île Sainte-Marguerite est un des plus charmants endroits de la terre; un climat doux et égal--des orangers, des myrtes, des oliviers, des ombrages parfumés--une mer bleue et limpide murmurant sur des plages fleuries.--Supposez un homme aimant la vie, puisqu'il a remercié celui qui la lui laissait, et ne prenant pas son aventure trop au tragique,--ayant comme on l'assure autour de lui sa femme et ses enfants--il est difficile de le considérer comme un objet de pitié.

Je ne puis, au contraire, m'empêcher de songer que, sauf la cause de la détention, s'il avait été possible dès ma première jeunesse d'obtenir la même peine pour un fait laissant l'honneur parfaitement sauf, je me serais trouvé complètement heureux d'être frappé de la même condamnation, et n'aurais demandé qu'un seul adoucissement--à savoir, que la peine de vingt ans de détention fût commuée en une détention perpétuelle qui ne me laissât pas craindre d'être un jour forcé de quitter un si charmant séjour--où j'aurais, en outre, été nourri, logé et vêtu par l'État, c'est-à-dire exempt de tous soucis.

Le mode de publication des _Guêpes_ ayant donné sur elles aux journaux une avance de huit jours dont ils ont usé largement pour parler de l'évasion de M. de Bazaine,--il semblerait qu'il ne doit rester aux _Guêpes_ rien à dire à ce sujet,--c'est une erreur:

Les carrés de papier de toutes couleurs se sont mis naturellement en campagne et en chasse, et personne n'étant résigné à rentrer «bredouille», semblables à certains chasseurs qui, pour ne pas exciter le sourire et les quolibets des passants, remplissent leurs carniers--si lourds quand ils sont vides--de foin et d'herbe, ils ont ramassé partout cancons, potins, ramages, bourdes, qu'ils ont appelés _détails précieux puisés à des sources autorisées_ et

auxquels ils ont ajouté quelques descriptions de l'île Sainte-Marguerite prises dans les «guides».

Le résumé de tous les récits, qui se sont faits des emprunts mutuels, est ceci:

«M. de Bazaine est descendu sur les rochers au pied de la citadelle, au moyen d'une corde à noeuds.--Madame de Bazaine et un jeune homme, son parent, ont loué à Cannes, au milieu de la nuit, un canot, avec lequel ils ont accosté ces mêmes rochers;--M. de Bazaine est monté sur le canot--qui les a portés tous les trois sur un navire italien qui les attendait au large.»

J'ai quelques rectifications à faire à ces récits; ces rectifications les voici:

M. de Bazaine n'est pas descendu avec une corde à noeuds.

Madame de Bazaine et son parent n'ont pas pris un canot à Cannes et n'ont pas accosté les rochers au pied de la forteresse;--ils n'ont pas rejoint avec ce canot le navire italien.

M. de Bazaine est sorti par une porte qu'on lui a ouverte ou qu'on a laissée ouverte,--et il est allé au côté opposé de l'île, c'est-à-dire «sous le vent» où il a trouvé non pas un canot conduit par une femme et un jeune homme,--mais une bonne et forte chaloupe bordant au moins quatre avirons, et montée par quatre vigoureux rameurs, plus un homme à la barre, envoyés du navire italien, et qui y sont retournés.

Comment sais-je cela?

Je ne le sais pas,--mais je le vois,--et qui plus est, je le prouve:

M. de Bazaine, qui est déjà vieux et très gros, n'a pu descendre avec une corde de la très grande hauteur où était sa chambre, dont les fenêtres étaient en outre fermées de barres de fer;--ç'aurait été une opération très difficile même pour un homme mince et dans la force de l'âge,--plus difficile encore, puisqu'on ne dit pas que les barres de fer aient été sciées, ni brisées, puisqu'il lui aurait fallu passer au travers des barreaux;--je n'admets pas que ses gardiens n'aient pas regardé s'il était dans sa chambre.

Admettons cependant cette difficulté vaincue: le prisonnier serait tombé à côté d'une sentinelle; or, par ces nuits où souffle le mistral, le ciel est sans nuages et les nuits sont très claires.

Admettons encore que, assez mince pour passer entre deux barreaux de fer, assez léger, assez fort, assez souple, pour opérer cette descente, il ait en outre été assez heureux pour ne pas attirer l'attention d'une sentinelle, cette attention eût été éveillée par le bruit qu'eût fait un canot en accostant les rochers;--et, d'ailleurs, on ne pouvait faire entrer dans un plan d'évasion la distraction d'une sentinelle dont l'attention serait provoquée à la fois par deux circonstances;--on n'y pouvait non plus faire entrer l'absence d'étonnement et de curiosité causés par une femme et un jeune homme prenant un canot à Cannes et se dirigeant vers l'île Sainte-Marguerite par un temps pareil.

Mais ce n'est rien.

Cette nuit même, dans la nuit d'hier à aujourd'hui, 17 août, c'est-à-dire quelques heures avant celle où je prends la plume, à peu près dans les mêmes parages que l'île Sainte-Marguerite, nous avions des filets à la mer; vers une heure du matin le mistral a commencé à souffler,--et nous sommes partis trois sur la _Gi-

relle_, un canot très maniable, pour aller relever nos filets qui pouvaient se trouver en danger;--des trois hommes l'un était mon matelot, pêcheur de profession;--l'autre, mon fils, Léon Bouyer, un jeune homme de trente ans, très vigoureux, très exercé, très amariné, et moi qui, depuis longtemps, ai l'habitude à la mer de compter pour un homme.

Eh bien! le mistral ne faisait que commencer à souffler,--et nos filets n'étaient qu'à une petite distance;--cependant nous eûmes besoin de toutes nos forces bien employées pour aller tirer les filets, et surtout revenir.

Une heure plus tard, lorsque le vent, prenant de la force, eut achevé de soulever la mer, cette opération eût été peut-être impossible:--cependant de toute cette nuit le mistral a été très loin de souffler aussi fort que dans la nuit de l'évasion de M. de Bazaine.

Il y a en face de la «Maison close» à deux kilomètres, un îlot «_le Lion de mer_» placé et orienté précisément comme l'île Sainte-Marguerite.--Eh bien! nous avons été tous les trois d'accord que, s'il nous avait fallu accoster l'îlot, il nous eût été, surtout une heure plus tard, impossible de le faire «au vent», c'est-à-dire du côté où le vent faisait déferler la mer sur les rochers,--et que nous aurions eu déjà quelque peine à accoster «sous le vent», c'est-à-dire du côté opposé.

Or, c'est «au vent» de l'île Sainte-Marguerite, et par un vent beaucoup plus fort, qu'une femme qui «ne sait pas du tout ramer», et un jeune homme qui «ne le sait que très peu» et «ayant tous deux le mal de mer», auraient fait ce qu'il eût été impossible à trois hommes vigoureux et exercés à la mer de faire

dans des conditions moins difficiles; car, je le répète, dans la nuit d'hier le vent était beaucoup moins fort, et l'île Sainte-Marguerite est trois fois loin de Cannes comme le _Lion de mer_ l'est de Saint-Raphaël,--et il fallait parcourir tout le trajet en recevant les lames par le travers du canot.

Donc,--un canot monté par une femme et un jeune homme n'a pas fait ce trajet;--aucun canot n'a accosté sur les rochers «au vent» de l'île.

C'est «sous le vent», de l'autre côté de l'île qu'a accosté non pas un canot pris à Cannes, mais une bonne chaloupe montée par cinq hommes vigoureux, et envoyée par le navire italien, et ayant à lutter pour aller et venir contre une très grosse mer.

Donc, M. de Bazaine est sorti par une porte qu'on lui a ouverte ou qu'on a laissée ouverte, et il est allé de l'autre côté de l'île monter sur la chaloupe du navire italien;--si madame de Bazaine et son parent étaient sur cette chaloupe, c'était comme passagers,--et pour voir plus tôt le prisonnier.

C'est pour moi--et c'est pour mes deux compagnons, aussi évident que si nous l'avions vu.

Un journal a cependant, à propos du prisonnier évadé, recueilli un détail d'un autre genre et très peu important en lui-même, mais dont je dois dire un mot: En parlant du séjour de M. de Bazaine à l'île Sainte-Marguerite, ce journal fait savoir que «M. Karr envoyait les _Guêpes_ à M. de Bazaine».

Si nous rapprochions cette mention d'un article paru précédemment dans un autre journal qui demandait la suppression des _Guêpes_,--ça pourrait avoir l'air d'une invitation à l'autorité

de regarder un peu si le maître des _Guêpes_ ne serait pas quelque peu complice de l'évasion;--en effet, il habite le pays, il a des embarcations,--et il envoyait les _Guêpes_ à M. de Bazaine, etc.

Certes, ce n'est pas, je le sais, l'intention du journaliste; ce n'est pas à l'autorité et à la police qu'il veut me dénoncer, mais à «l'opinion» et je m'étonne de ne pas avoir vu en faire déjà leur profit: les bons petits papiers rouges qui ont quelquefois si bêtement appelé bonapartiste celui de tous les écrivains contemporains qui a le plus opiniâtrement combattu l'Empire.

Eh bien, le fait est vrai,--j'envoyais les _Guêpes_ à M. de Bazaine;--comment? pourquoi? je vais le dire à mes lecteurs:

Je fus, il y a quelques mois, très surpris, un matin, de recevoir une lettre signée «_de Bazaine_».

M. de Bazaine me remerciait de l'envoi d'un numéro des _Guêpes_ «qu'il avait lu avec grand plaisir» et faisait quelques réflexions sur son jugement et sa situation, etc.

Or, je ne lui avais pas envoyé de numéro des _Guêpes_; je cherchai le numéro dont il parlait--et je devinai que quelque ami à lui pouvait le lui avoir adressé,--parce que j'y faisais mention des trois ou quatre boucs «émissaires» sur lesquels l'opinion publique et la sévérité du gouvernement faisaient tomber toutes les fautes du plus grand nombre,--et je citais quelques-uns de ceux qui, aussi coupables que M. de Bazaine, étaient non seulement en liberté, mais occupaient des places et émargeaient au budget.

A la lecture de cette lettre, je fus un moment embarrassé,--j'ai l'habitude de dire la vérité; or dire: je ne vous ai rien envoyé, à un

prisonnier qui avait ressenti un moment de plaisir de l'envoi, c'était plus dur que je n'avais la force de l'être;--accepter les remerciements... ce n'était pas tout à fait honnête... c'est cependant ce que je fis,--je ne répondis pas à M. de Bazaine,--parce que je n'avais rien d'agréable à lui dire,--mais je donnai l'ordre de continuer à lui envoyer les _Guêpes_ qu'il a dû recevoir jusqu'à son départ.

Entre les sottises qui ont été dites sur cette évasion, il faut noter celle qui consiste à faire au prisonnier un nouveau crime de son évasion;--quelques-uns ont même prétendu qu'il avait manqué à l'honneur, «étant prisonnier sur parole».--Disons d'abord que le prisonnier qui n'est pas prisonnier sur parole a toujours le droit naturel de s'en aller,--et c'est tellement le sentiment général que,--à la nouvelle d'une évasion, le premier mouvement de tout lecteur est de désirer qu'on ne reprenne pas le prisonnier,--et que ce n'est qu'après réflexions qu'on pense au crime, à la justice de l'_expiation_, et à la sûreté publique.

Le frère de M. de Bazaine a déjà écrit aux journaux que M. de Bazaine n'avait pas donné sa parole de rester en prison, et que personne d'ailleurs n'avait fait la sottise de la lui demander.

J'ajouterai que, prisonnier sur parole, je me croirais obligé par cet engagement, à la condition qu'il serait accepté et exécuté de part et d'autre;--mais je m'en croirais délié si on y ajoutait des grilles, des verroux, des sentinelles, etc.

Certes, si on avait mis M. de Bazaine dans l'île Sainte-Marguerite en lui demandant sa parole de n'en point sortir, si jugeant cette parole suffisante, on ne l'avait ni «bouclé» ni verrouillé;--il

n'aurait dû dans aucun cas faire un pas hors de l'île,--mais il en était tout autrement.

Le traitement que subissait M. de Bazaine était bizarre.

Si l'accusation, c'est-à-dire la trahison, avait été admise par le tribunal, la mort était le châtiment mérité et obligé,--mais les juges avaient écarté la trahison, et avaient condamné le maréchal à mort,--pour obéir à la sévérité des lois militaires auxquelles il avait manqué, mais ils avaient signé un recours en grâce.

L'emprisonnement pour vingt ans, est probablement plus qu'à perpétuité pour un homme de soixante-six ou soixante-sept ans, usé par les fatigues de la guerre, par le chagrin, les blessures, etc.,--mais cet emprisonnement dans la charmante île Sainte-Marguerite était cependant un sort relativement assez doux.

Disons en passant qu'un des journalistes qui ont écrit à ce sujet, a vu un rocher aride dans l'île Sainte-Marguerite, qui est une forêt de pins, de myrtes et d'arbousiers, avec un grand jardin d'orangers.

Mais ce traitement était beaucoup moins doux du moment que M. de Bazaine était enfermé dans la sorte de citadelle qui avait servi de prison au «masque de fer»,--sans pouvoir mettre le pied dehors.--En même temps, par un contraste singulier avec cette rigueur extrême, on lui accordait la faveur d'avoir non seulement sa famille, mais un ami auprès de lui.

Mon impression sur M. de Bazaine est celle-ci: il est libre, il ne reçoit plus et ne lit plus les _Guêpes_, et, d'ailleurs, il s'en soucie aujourd'hui médiocrement;--elles ont joué pour lui le rôle de

l'araignée apprivoisée par Pellisson à la Bastille.--Je n'hésite pas à dire, je l'ai d'ailleurs déjà dit dans le temps, en d'autres termes:

Peut-être sommes-nous un peu gâtés par nos études classiques,--par Léonidas et les Thermopyles,--par Cynégire,--par Horatius Coclès,--par l'_Horace_ de Corneille,--qu'il mourût,--mais nous avons dans notre histoire des faits nombreux qui ne le cèdent pas à ceux de l'antiquité,--l'histoire du chevalier d'Assas,--l'histoire du vaisseau _le Vengeur_,--celle de Cambronne et des grenadiers de la vieille garde à Waterloo, et plusieurs faits en Afrique;--nous sommes devenus difficiles et sévères quand on ne se conduit pas tout à fait comme ces héros.

Cependant il m'a semblé voir dans le maréchal de Bazaine, n'essayant pas de faire une trouée, non pas un homme qui a manqué de bravoure, ses preuves étaient faites, mais un homme qui n'avait pas assez précise l'idée du devoir,--et obéissait à je ne sais quelles vellétés d'ambition vague, dont on pourrait retrouver la trace dans sa conduite au Mexique,--vellétés qui lui ont inspiré la pensée criminelle qu'il pourrait peut-être, non pour la France, mais pour lui, avoir mieux à faire d'une grosse armée, la dernière,--que de la risquer dans une bataille désespérée.

Pour résumer et en finir sur l'affaire de l'évasion, M. de Bazaine a eu des aides non seulement hors de l'île, mais dans l'île;--quant à madame de Bazaine, même en supprimant la légende du canot et des avirons, elle a accompli très honorablement ses devoirs de femme, et elle a acquis des droits à l'estime et à la sympathie de tout le monde.

Pour les intelligences dans l'île,--nous vivons à une époque où presque personne ne fait _banco_ sur un numéro ou sur une

couleur;--ça a été la ruine du gouvernement de Juillet, et ça a achevé de précipiter Napoléon III.

On veut se sauver la mise en tous cas, et on place, comme à la roulette, les joueurs prudents, son _louis_ ou sa pièce de cinq francs à cheval sur quatre numéros.

Et comme un proverbe qu'on retrouve dans toutes les langues.

«On allume un cierge pour Dieu, mais aussi, au moins une petite chandelle pour le diable.»

N. B. _Tout ce qui précède était écrit le 17 août, on m'envoie, aujourd'hui 20, les épreuves à corriger, j'ai ajouté seulement la mention faite par madame de Bazaine elle-même, qu'elle et son cousin ne savent pas ramer et avaient le mal de mer._

Et j'ajoute ici aujourd'hui,--qu'elle s'est très agréablement moquée des «reporters», qui l'ont poursuivie et relancée dans son voyage.

Lorsque, la semaine dernière, j'avais dû exprimer mon opinion sur l'évasion de l'île Sainte-Marguerite, madame Bazaine n'avait pas encore fait publier son petit roman;--une circonstance remarquable cependant, et qui a dû donner à penser aux magistrats chargés de l'instruction, c'est que les journalistes envoyés sur les lieux n'avaient pas attendu à poursuivre et à rejoindre M. et madame Bazaine dans leur fuite pour être trompés et pour rencontrer et accueillir précisément le même petit roman,--moins quelques ornements de style.--Il y avait donc à Cannes ou dans l'île, ou à Cannes et dans l'île, d'autres personnes intéressées à tromper, à égarer l'opinion, et à propager le feuilleton en question--avec des circonstances convenues pour ne pas compro-

mettre les assistances reçues, en y comprenant le capitaine du navire italien, qui, probablement, en savait plus long sur ce qui se passait, que n'en savait la compagnie à laquelle appartient le bâtiment.

Certes, M. et madame Bazaine et M. Rull devaient tenir la promesse qu'ils avaient sans doute faite de ne laisser planer de soupçons sur personne,--mais puisque la situation avait l'inconvénient d'obliger à ne pas dire la vérité, il eût été plus digne, très certainement, et peut-être plus utile aux personnes qu'on devait ménager, d'ajouter moins de broderies et de fioritures.

En fait de mensonge, il y a, il me semble, quatre règles à observer:

La première, c'est de ne pas en faire;

La seconde, c'est de n'admettre cette nécessité que pour sauver les autres;

La troisième, c'est de les faire si bien que l'on soit seul à jamais savoir qu'on a menti, et c'est déjà assez fâcheux;

La dernière est de se borner au strict nécessaire,--de ne pas se complaire aux détails, aux agréments, aux galons, aux enjolive-ments, aux broderies.

Je comparerai cette situation à celle d'un malheureux qui s'introduit dans une maison,--poussé non seulement par sa propre faim, ce ne serait pas une raison suffisante, mais par la faim de sa femme et de ses enfants;--s'il ne vole que du pain, ce n'est certes pas moi qui, juré, aurais le courage de le condamner,--mais il en sera autrement s'il vole des hors-d'oeuvre, des desserts, des confitures, etc.

Le récit de madame Bazaine, avalé par les journalistes avec l'avidité, avec la gloutonnerie des requins affamés dans le sillage d'un navire, n'a fait que me confirmer dans mon opinion, et, comme on dit à l'école, me donner «la preuve de mon addition».

Dès l'instant que madame Bazaine ne voulait pas se borner au strict nécessaire, à l'indispensable, et voulait faire de son récit un petit morceau littéraire,--peut-être eût-elle dû montrer plus de confiance à celui des journalistes qui avait pris la tête de la poursuite et avait le premier atteint les fugitifs, et le prier de lui faire quelques observations critiques;--une fois certain de tenir le «morceau», le journaliste plus calme, pour suivre ma comparaison de tout à l'heure, n'aurait plus imité ce requin légendaire dans lequel les matelots retrouvèrent un camarade disparu avec tous ses vêtements et sa pipe;--il eût certainement biffé certains détails oiseux contre lesquels Boileau conseille de se tenir en garde, et donné au récit au moins un peu plus de la vraisemblance qui lui manque, vraisemblance dont peut se passer la vérité, mais qui est indispensable au mensonge.

Constatons en passant que je ne me permets de critiquer madame Bazaine que comme feuilletoniste; comme femme je rends hommage à son courage, à son énergie, à son dévouement,--qui n'avaient pas besoin, pour être appréciés, d'ornements étrangers et d'agréments postiches.

Dans la nécessité toujours fâcheuse de ne pas dire la vérité, à cause de ceux qu'on ne devait pas compromettre,--il eût été, je le répète, plus facile, plus digne, et plus utile à ceux dont on voulait détourner les soupçons, de ne faire que la dissimuler,--d'écrire simplement au ministre: «Ne cherchez pas de complices à l'éva-

sion de M. Bazaine,--deux seules personnes ont eu connaissance du projet et ont aidé à l'exécution, madame Bazaine et M. Rull.»

Plus un mensonge est gros, plus il présente de surface, plus il doit montrer de côtés faibles,--plus une ville est étendue, plus elle a de chances d'offrir aux assiégeants un point peu ou pas fortifié où on peut faire brèche.

Par exemple, à quoi bon le détail des allumettes?

Si c'était vrai, ça ne servirait qu'à prouver qu'il fallait qu'on fût bien certain qu'il n'y avait pas danger à provoquer l'attention des sentinelles; mais, je ne dirai pas seulement pour les marins, mais pour le dernier des canotiers de la Seine, c'est une chose connue que la difficulté de faire prendre feu à une allumette, avec le moindre vent sur la mer ou sur la rivière,--même depuis que c'est l'État qui les vend, circonstance qui avait fait espérer qu'elles seraient meilleures, ce qui est loin de s'être réalisé.

Or, dans la nuit de l'évasion, il faisait un de ces vents que, sur la côte normande, on appelle «un vent à décorner les boeufs» et sur les plages provençales «à arracher la queue aux ânes».

Quelques autres détails assez curieux donnés par madame Bazaine:

Madame Bazaine et son neveu, ne sachant ramer ni l'un ni l'autre, après avoir accosté un rocher battu par une mer furieuse, et s'être maintenus dans le ressac,--ce que n'auraient pu faire les deux meilleurs matelots--et ayant perdu un aviron, recueillent le prisonnier et gagnent tranquillement à la rame le navire italien à plus d'une demi-lieue de l'île;--on accoste le navire.

On monte à bord et on présente M. Bazaine comme un vieux domestique qu'on est allé chercher à la _villa_ qu'on occupe à Cannes; mais on a raconté que les vêtements de M. Bazaine sont en lambeaux,--et on ne dit pas que le capitaine et l'équipage aient été un peu surpris de la livrée de ces jeunes gens riches qui payent un navire mille francs par jour pour se promener sur la mer par le mistral, et y subir les conséquences, comme le dit madame Bazaine «d'un horrible mal de mer dont elle est restée brisée». Puis on envoya un matelot à terre remettre à sa place le canot que madame Bazaine et son neveu ont si lestement mis à la mer.--Arrêtons-nous un moment sur ce point:--la position de la Croisette, lieu désigné par le récit, l'expose à recevoir en plein les lames énormes que cette nuit-là le mistral devait soulever sur les bas-fonds de cette partie de la plage;--donc, les pêcheurs et les marins avaient dû remonter leurs embarcations assez haut pour les mettre à l'abri,--c'était une besogne qui aurait demandé deux hommes solides que de redescendre un canot, et il eût fallu qu'ils fussent expérimentés, surtout pour «l'enflouer», car, à moins de le tenir absolument le «nez au vent», ce qui n'était pas facile, la moindre déviation eût opposé à la lame le flanc du canot, et la deuxième ou la troisième lame, peut-être la première, l'eût rempli, coulé, roulé et brisé;--mais ce n'est rien encore,--on a enfloué le canot, on a accosté les roches de l'île, on a gagné le navire, et on renvoie par un matelot du bord le canot à la place précise où on l'avait pris;--je le veux bien; le matelot arrive à terre, abandonne le canot, et... retourne au navire.--Comment? à la nage? c'est aussi fort que la descente de M. Bazaine avec des ficelles...

Il faudrait prendre une à une chacune des lignes du récit dicté et signé par madame Bazaine, et dans chaque ligne on signalerait

souvent une invraisemblance, plus souvent encore une impossibilité.

J'ai reçu à ce sujet une lettre de Léon Gatayes,--lui qui, pendant longtemps, n'avait pas de plus agréable passe-temps que de faire la traversée du Havre à Honfleur à cheval sur le beaupré du paquebot, par des mers houleuses, ce qui, à chaque mouvement de tangage, le faisait plonger dans l'eau jusqu'aux hanches.--Gatayes, qui connaît et la mer et les bateaux, a pris pendant deux jours le récit de madame Bazaine pour une plaisanterie inventée par le journal qui le publiait, et il s'empressait d'acheter les numéros suivants pour y lire l'aveu de la mystification; puis, quand il a été convaincu que c'était «sérieux», alors il a ri «à en être malade».

Outre la lettre de Léon Gatayes, et plusieurs autres, j'en ai reçu une d'un inconnu qui me fait de vifs et puérils reproches et me dit quelques injures assez sottes à propos de mon appréciation de l'évasion.

Je ne parlerais pas de cette lettre sans un détail que voici:

Mes lecteurs n'ont peut-être pas remarqué qu'ayant, dans des chapitres précédents, appelé le prisonnier de l'île Sainte-Marguerite M. _de_ Bazaine, je l'appelle aujourd'hui M. Bazaine.

Il paraît que ce _de_ ne lui appartient pas; d'ordinaire, dans le doute, j'aime mieux donner un _de_ en trop, qu'un _de_ en moins.

Ça m'est si égal!

Mais mon correspondant se trompe fort, si, par sa remarque et la suppression du _de_, il croit diminuer l'homme qui s'est,

hélas! suffisamment diminué lui-même.

Sortir d'une famille de petits bourgeois ou même d'artisans, ce que j'ignore, mais ce qu'affirme celui qui m'écrit, pour arriver à être général d'armée, maréchal de France et sénateur;--c'était avoir parcouru plus glorieusement un plus grand chemin.--Plus le point de départ est bas, plus celui qui arrive au sommet s'est élevé.

Il est triste que ça ne lui ait servi qu'à tomber de plus haut.

Quelques journaux, selon leur couleur,--ont appelé M. Bazaine: le _maréchal_ ou l'_ex-maréchal_.

M. Bazaine ayant été dégradé par un tribunal régulier, c'est manquer au respect dû à la loi et à la justice que de lui conserver un titre qui ne lui appartient plus.

L'appeler _ex-maréchal_, c'est accoler à son nom chaque fois qu'on le prononce une épithète flétrissante en deux lettres, c'est manquer au respect qu'on doit à divers degrés au malheur même mérité, c'est marcher sur un homme abattu, sur un homme à terre.

C'est donc en sachant très bien ce que je fais et pourquoi je le fais, que je l'appelle,--M. Bazaine--ou de Bazaine.

Les journaux ont publié une lettre d'une des deux Anglaises que la police a un moment cherchées, et dont, mieux informée, elle a abandonné la poursuite.

Cette lettre est de la plus ridicule outrecuidance et menace la France du courroux du gouvernement anglais.

Ces deux personnes, une _dame_ et une _demoiselle_, avaient pris l'habitude d'aller le soir faire de la musique et chanter en bateau sous les fenêtres du prisonnier;--il est peu décent et peu convenable de braver les lois d'un pays auquel on demande l'hospitalité et son soleil pour sa chlorose,--et l'autorité locale a eu un grand tort; elle aurait dû avertir ces personnes une fois, et à un second accès de ces fantaisies hystériques, leur faire passer une nuit au violon pêle-mêle avec les autres demoiselles qui _flir-tent_ trop tard ou dans les endroits non autorisés.

Il paraît que le colonel Villette allait flirter de plus près, et passait chez ces prime-donne d'opérette des soirées extrêmement agréables.

En général, dans cette évasion, il y a trop d'opéra-comique et trop de roman.

Trop de _Richard Coeur-de-lion_ pour les _miss_.

Trop de _Monte-Cristo_ pour madame Bazaine.

Pourquoi parle-t-on encore de M. Bazaine? N'a-t-on pas épuisé les bourdes et les billevesées et les naïvetés? Va-t-on crier à l'orgueil si je constate que les _Guêpes_ seules ont vu clair?

L'enquête qui, dit-on, est terminée, ne regarde pas M. Bazaine,--elle regarde ceux qui sont accusés d'avoir manqué à leur devoir et désobéi à la loi.

Quant à lui,--il a fini d'exister et comme homme politique et comme homme de guerre; il ne peut être utile à personne, et il ne peut faire du mal qu'au parti qui l'accueillera;--comptez ce que sa visite à Arenenberg a déjà fait perdre de terrain à la veuve et au fils de Napoléon III.

M. Bazaine--regrettera peut-être avant qu'il soit peu, l'asile de l'île Sainte-Marguerite et demandera à y rentrer.

On m'écrit: Voilà M. Bazaine libre,--mais que va-t-il faire de sa liberté?

M. Francisque Sarcey,--qui a comme moi appartenu à l'Université, a traité dernièrement une question dont les Guêpes se sont occupées autrefois à plusieurs reprises,--la question des pensums dans les lycées, collèges, etc.

Il en a blâmé l'abus, j'en ai plus d'une fois blâmé l'usage,--il prêche la modération, j'ai prêché la suppression,--il ne les admet que dans certains cas, je ne les admet dans aucun.

Il donne avec beaucoup de raison et de sagacité pratique, comme cause de la difficulté que présente la discipline d'une classe,--le nombre exorbitant des élèves qui la composent;--en effet, au collège Bourbon (Aliàs Bonaparte,--Condorcet,--Fontanes, etc.), où j'ai été élève et professeur,--chaque classe était composée de deux divisions et chaque division au moins de soixante élèves.

Je ne sais si M. Sarcey,--a ajouté aux difficultés que présente un pareil nombre pour maintenir la discipline,--l'impossibilité de faire marcher soixante élèves du même pas; d'où il s'ensuit que, sur soixante élèves, il y en a à peine dix ou douze qui suivent réellement le cours,--et que le reste perd complètement son temps et son ennui,--de sorte que j'affirme que l'élève qui, à un concours, est le dernier en rhétorique, ne serait pas le premier dans la classe de sixième qu'il a quittée six ans auparavant,--d'où il faut tirer la conséquence que ces six années sont jetées au vent.

Revenons aux pensums:

Les «pensums voraces»,--punition qui consiste à faire copier,

Pendant la récréation,

A un enfant,--un certain nombre de vers latins, grecs ou français,--ou cinq fois les verbes,--je _bavarde_,--je _fais du bruit_,--je _réponds_,--je _raisonne_, etc.

J'ai connu des élèves qui ne jouaient pas deux fois par semaine, étant sans cesse «écrasés de pensums», terme consacré et accepté par les professeurs et les élèves.

J'en ai connu qui ne jouaient jamais.

Or, à cet âge, on ne contestera pas,

Que les enfants ont autant besoin d'exercice que de latin,--et que, au point de vue de la santé, ils en ont beaucoup plus besoin;

Qu'il faut être homme avant d'être bachelier;

Que la France a beaucoup trop de bacheliers et qu'il est à craindre qu'elle n'ait pas assez d'hommes.

C'est déjà beaucoup pour les enfants de passer tous les jours une dizaine d'heures assis sur des bancs, dans des classes souvent trop petites, toujours trop peu aérées;--à cet âge tout est développement et croissance,--à cet âge on prépare la santé ou les maladies de toute la vie,--«la récréation» doit compenser et réparer les inconvénients, disons mieux, les dangers de ces heures renfermées et sédentaires, par des jeux violents, des exercices fougueux.--Eh bien, ce sont les plus vifs d'entre les enfants, les plus turbulents, c'est-à-dire ceux qui ont naturellement le

plus besoin de mouvement, qui ont le moins de récréation,--qui passent le plus d'heures tristes,--assis et immobiles.

C'est comme cela que l'on fait des hommes chétifs, malingres, méchants et lâches.

Ne pourrait-on pas, disais-je déjà il y a vingt ans, au lieu de ces punitions ridicules qui consistent à faire copier aux enfants une centaine de vers pendant huit ans,--ne pourrait-on pas imaginer des punitions qui ne leur enlèveraient pas le grand air et un exercice indispensable à leur santé et aux développements de leur être physique?--Les priver de récréation, c'est-à-dire de jeux actifs, violents, bruyants même, c'est aussi absurde que si on leur retranchait, par punition, une partie de leur nourriture.

On a imaginé le pain sec par punition, il est vrai, mais ça n'a pas inventé la diète.

Il faut absolument supprimer les _pensums_;--_voraces_, comme les appelle Victor Hugo,--le premier Hugo,--Hugo, à la fois l'ancien et le superbe,--dans ces vers divinement beaux,--_Ce qui se passait aux Feuillantines._

Voraces, car ils dévorent la joie, la gaieté, la force et la santé des enfants,--et les remplacent par l'ennui,--que dans la même pièce Hugo peint si admirablement:

L'ennui, Ce pédant, né dans Londres, un dimanche en décembre.

Et je proposais de remplacer les pensums par une occupation «non amusante», qui exercerait les forces en plein air,--bêcher la terre, tirer de l'eau à un puits, porter du sable sur une brouette, arroser le jardin, etc.

Ces _corvées_ substituées au _pensum_, tout en privant l'écolier paresseux et insubordonné des jeux qui l'amuse, ne le priveraient pas de l'air et de l'exercice, sans lesquels il ne peut ni vivre ni se développer.

Un jour, je crus avoir gagné en partie mon procès, je ne sais plus quel «grand maître de l'université», on appelait alors ainsi le ministre de l'instruction publique,--fit un demi-coup d'État. C'était vers 1840, je crois;--il n'osa pas supprimer le pensum,--cette antique euménide, mais il le réduisit à n'occuper «qu'une partie de la récréation». On mettait des limites à la _voracité_ du pensum,--il ne dévorait plus qu'une partie des récréations, qu'une partie de la santé des enfants: il les dévorait, il ne fera plus que les grignoter.

Ce n'était pas assez, mais

C'était un pas en avant, j'attendis;

A cet ukase du grand maître,--je fus joyeux et fier,--et je retrouve dans un écrit d'alors ce chant de triomphe:

«O Lycéens, vous qui serez la postérité, ne l'oubliez pas; c'est moi qui, le premier, ai osé attaquer cet ogre redouté, le pensum; c'est à moi que vous devrez prochainement sa destruction; c'est à moi que vous devrez d'être des jeunes hommes, sains, vigoureux, souples et hardis,--honnêtes et francs;--vous apprendrez à vos enfants que si Hercule a détruit l'hydre de Lerne, si Ulysse a tué Polyphème et Thésée le Minotaure,--Alphonse Karr a vaincu et tué le pensum,--_hæc otia fecit_.»

Mais ou le ministre pensa à autre chose et ne surveilla pas l'exécution de ses ordres,--la _question politique_ était déjà in-

ventée,--ou il fut remplacé par un autre ministre.

Dernièrement M. Jules Simon,--un autre des boucs émissaires du moment,--dans son passage au ministère de l'instruction publique, avait apporté des modifications très utiles et très sensées,--son successeur, ses successeurs plutôt, car les changements sont fréquents, se sont empressés de détruire ces modifications.

En effet,--voici un homme qui arrive aux affaires, on lui confie un portefeuille.--Va-t-il continuer son prédécesseur? Jamais, car alors pourquoi lui aurait-on donné sa place, il se serait mieux que personne continué lui-même; laissera-t-il les choses dans l'état où il les trouve? Pas davantage, pour plusieurs raisons;--il n'est arrivé au pouvoir qu'en déblatérant avec une coterie contre ceux dont on voulait prendre les places et en annonçant que tout irait bien aussitôt que les membres de la coterie dont il fait partie auraient remplacé les ministres, membres d'une autre coterie;--laisser debout ce que faisait le ministre qu'on remplace, ce serait se donner un démenti,--il ne perdait donc pas la France, comme on l'avait tant répété; on veut faire soi-même ou avoir fait quelque chose,--on ne fera probablement pas mieux, mais on fera autrement;--le moyen le plus facile de faire quelque chose, c'est de défaire;--un démolit en vingt-quatre heures ce qu'un autre a mis dix ans à bâtir;--d'ailleurs, nos hommes politiques, comme la plupart des Français, sont presque tous sapeurs et démolisseurs;--les maçons et les architectes sont rares.

Comment faire un progrès quelconque, surtout dans l'instruction et l'agriculture,--avec ces changements fréquents de ministres?--Aux uns comme aux autres, on ne demande ni aptitudes, ni études spéciales.--Il est un jeu d'enfants qui consiste à

énumérer les divers métiers et les outils ou instruments nécessaires pour les exercer;--on saute sur le dos d'un camarade, momentanément «cheval» et on le remplace si l'on hésite.

«Pour faire un bon maçon,--tirlifaut, tirlifaut,--une truelle, une règle, une auge, etc.»

A ce jeu-là, les enfants diraient: «Pour faire un bon ministre, tirlifaut,--connaître quelque peu les affaires qu'il va avoir à diriger.»

Erreur.--Pour être un bon ministre, il faut, selon le ministère qui arrive, faire partie du centre droit ou de la gauche,--de telle ou telle coterie.

M. un tel est proposé pour ministre de l'agriculture ou de l'instruction publique, parce qu'il votait contre le ministère précédent avec MM. tels et tels dans une question de politique étrangère qui a renversé ce ministère.

Et?...

Quoi... et?... ça suffit.

Est-il besoin de faire remarquer à mes lecteurs que les seuls ministres qui ont eu une influence heureuse sur leur pays sont ceux qui, par une longue station au pouvoir, ont pu appliquer au système étudié des idées longtemps élaborées,--marcher en ligne droite ou sinueuse, à un but connu et défini d'avance, Sully, Richelieu, Colbert, etc.

Comment veut-on que les affaires progressent ou seulement se maintiennent avec ces gens qui traversent le pouvoir, montent, descendent, remontent pour redescendre encore?

On ne marche même pas en zigzag,--en marchant en zigzag, on marcherait et on arriverait tôt ou tard quelque part, on va, on revient, on tourne, on piétine.

Ceux qui sont au pouvoir se défendent contre l'assaut de ceux qu'ils ont renversés,--et ne font rien autre.

Ceux qui font le siège du pouvoir, harcèlent, fatiguent, entravent sans relâche ceux qui les ont remplacés et qu'ils veulent remplacer à leur tour.

--Mais, direz-vous, sous une monarchie, il y a le roi qui peut avoir ses idées, son plan,--et les faire suivre par ses ministres.

--Parlez-vous de la monarchie du droit divin? elle a un inconvénient; elle n'existe plus et n'existera jamais en France désormais;--d'ailleurs, ces princes nés sur le trône, sans expérience de la vie ni des affaires,--très mal élevés,--nourris dans l'erreur et le mensonge, quand il s'est passé quelque chose de sérieux sous leur règne, n'y ont contribué qu'en laissant faire.

Quant à la monarchie constitutionnelle-représentative, ce n'est pas le roi qui choisit ses ministres, c'est la majorité de l'Assemblée qui les lui impose, les renverse, les change au hasard de ses caprices et des coalitions qui ne permettront jamais plus à aucun ministère d'avoir une certaine durée.

Ces ministres, auxquels on ne demande que d'appartenir à la coterie momentanément triomphante,--ressemblent à ce grand seigneur économe qui, ayant à remplacer son cocher et son valet de pied,--fait passer un examen à ceux qui se présentent pour remplir ces fonctions.

Le cocher est-il habile, doux pour les chevaux, ne buvant pas l'avoine, connaissant la ville?

Le valet de pied est-il honnête, civil, _usagé_?

Vous n'y êtes pas,--il examine si leur taille et leur corpulence leur permettent d'occuper et de remplir, sans les faire crever ou sans faire trop de plis,--les habits de livrée encore tout neufs qu'il vient de faire faire pour les deux coquins qu'il a chassés.

Ils rappellent aussi un autre personnage qui écrivait à son intendant: «Envoyez-moi un domestique qui s'appelle _Jean_.»

C'est pourquoi,

Si nous devons être gouvernés par la république,--ou par une royauté constitutionnelle,

Il faut absolument,--que le président nomme pour tout le temps de son mandat,--que le roi nomme pour dix ans, des _ministres d'affaires_,--pris, non dans l'Assemblée, mais parmi les notoriétés spéciales,--qui ne pourraient être renversés qu'à la suite d'une accusation de malversation ou de trahison, portée devant une haute cour.

Qu'ensuite on livre,--comme on fait des loques rouges aux grenouilles,--l'amorce des portefeuilles aux ambitieux, aux présumptueux, aux bavards, aux déclassés, aux décavés, etc., etc., qui seraient renversés, remplacés, supplantés,--tant qu'on voudrait,--on les appellerait ministres de langue,--ministres de... blague,--ministres de maroquin;--ils auraient des portefeuilles rouges, verts, bleus, blancs,--comme les jockeys ont des vestes.

Outre le grand portefeuille, ils en porteraient deux petits au collet de leur habit.

Ils jaserait, discourraient, s'injurieraient, déclameraient,--tant qu'ils voudraient;--on autoriserait des _agences des poules_ des ministres de maroquin,--ça amuserait la galerie,--on jouerait, on parierait,--mais on jouerait chacun son argent,--on ne mettrait plus au jeu la fortune et l'honneur de la France.

Car ces ministres... de la blague n'auraient aucune influence sur les affaires,--aucune autorité,--ils pourraient dire des sottises et des inepties et des énormités,--sans aucun danger pour le pays;--alors ça pourrait être drôle et même farce de voir Me Gambetta ou Me Laurier ministre,--et ça ne serait pas un péril.

Comme traitement...

Ah! là est un point délicat.

Comme traitement on leur accorderait, on leur allouerait...

Une faveur toute spéciale, une distinction unique et des plus honorables,

SEULS,

Ils ne toucheraient pas l'_indemnité des députés_;

Ce qui les élèverait prodigieusement au-dessus de leurs collègues.

Tous les jours, il y aurait lutte d'éloquence, tournois d'injures, assaut de... blague.

Tous les mois, on changerait les ministres..., j'entends les ministres... de maroquin,--les autres, les ministres d'affaires, tra-

vailleraient ailleurs.

On ferait et on apposerait des affiches,--on publierait à l'avance les noms des orateurs et des lutteurs.

Il y aurait là de quoi satisfaire les politiques de café, de cabaret et de chambrées.

Les journaux jugeraient les coups.

Les ministres d'affaires, tous les trois mois, rendraient compte de leur administration, qu'on ne pourrait discuter que pendant vingt-quatre heures.

Cela me paraît tout à fait indispensable, si nous avons la république ou une royauté représentative.

Mais je ne cache à personne que tous les jours s'accroît d'une manière inquiétante le nombre des gens qui, pour dans six ans et demi, demandent:

Un Tyran.

On parle d'un pétitionnement sur une large échelle.

Le procès fait aux complices présumés de l'évasion de M. Bazaine est commencé lorsque j'écris ces lignes, et sera jugé quand elles paraîtront.

L'accusation, jusqu'ici, a accepté une base fausse, la fable ridicule d'un jeune homme qui sait peu ramer et d'une femme qui ne le sait pas du tout,--c'est-à-dire hors d'état de traverser en bateau, en ligne droite, le lac d'Enghien, et peut-être le grand bassin des Tuileries,--menant, par une _grosse mer_,--une embarcation

à une demi-lieue de distance, et accostant des rochers sur lesquels la mer déferle avec fureur.

C'est-à-dire exécutant une manoeuvre qu'il n'est pas du tout prouvé qu'eussent pu exécuter deux marins vigoureux et exercés.

Tous les juges et tous les jurys de la terre,--tous les peuples de tous les pays viendraient me dire: Madame Bazaine et M. Rull ont, dans la nuit de l'évasion, pris un canot à Cannes et ont accosté les rochers _au vent_ de l'île Sainte-Marguerite, je dirais sans hésiter:

Ça n'est pas vrai.

Une figure intéressante, c'est celle de M. le colonel Villette, partageant la captivité de son général.

J'avoue que je m'attendais à ce qu'en peu de mots, disant au tribunal les causes de son amitié pour M. Bazaine, expliquant l'influence physique et morale qu'exerçait la captivité sur le prisonnier,--M. Villette avouerait sans réticences la part qu'il avait prise à l'évasion,--et s'en remettrait pour la peine à la justice du tribunal.

J'aurais défié les juges les plus rigides de n'être pas touchés de cette attitude et de ne pas demander à la loi toutes ses indulgences,--le jugement étant suivi immédiatement d'une demande en grâce adressée par le tribunal au président de la République,--qui n'aurait pu la repousser.--Il a préféré nier,--disons alors qu'il n'a pas aidé M. Bazaine,--mais disons aussi que son innocence le diminue.

Une circonstance remarquable,--c'est la contradiction flagrante des témoignages.

Parmi ces témoignages, il en est plusieurs qui me paraîtraient suspects si j'étais le procureur de la République;--c'est, entre autres, celui du capitaine du navire italien, qui pourrait bien avoir agi à l'insu de ses commanditaires.

Et celui du cantinier Rocca, qui a loué l'embarcation et qui a été, après l'évasion, disent les journaux, _largement récompensé_ de l'inquiétude qu'il a eue sur le sort de son canot.

Quant à «la fameuse corde», le directeur de la prison nie complètement la possibilité pour «M. Bazaine, _fatigué, très gros, maladroit des mains et ayant mal aux jambes_» de s'en être servi pour son évasion.

Qu'il me soit cependant permis de dire,--que la justice a atteint son but, qu'elle a frappé les «coupables».

Mais,

Qu'elle a fait ce qui arrive à certains chasseurs habiles et expérimentés;

Elle a

«Tiré au juger.»

C'est-à-dire que, sachant ou pensant que le chevreuil, ou le lièvre, ou le renard est dans un buisson ou dans un fourré, calculant rapidement, intuitivement, depuis quel temps il y est entré, le chemin qu'il a pu y faire, l'instinct qui le porte à se blottir,--le chasseur ou la justice, sans voir précisément le chevreuil ou le renard, vise le point du hallier, du fourré, du buisson où il le pense caché,--et l'atteint par un effet de sagacité, d'intelligence, de lucidité, d'esprit et de déduction logique.

On doit donc conclure et admettre sans hésitation que la justice a frappé juste,--a frappé en réalité des accusés ayant contribué à l'évasion de M. Bazaine, soit par aide, soit par connivence, soit par négligence.

Mais,

Les a-t-elle frappés tous?

A-t-elle pu discerner les circonstances? A-t-elle su la vérité sur les détails, sur les assertions?

Mon opinion formelle est qu'on n'a pas su ou qu'on n'a pas dit la vérité.

M. Bazaine, prisonnier à l'île Sainte-Marguerite, s'est évadé,--il a été aidé par le secours, la connivence, la négligence de tels et tels,--lesquels sont condamnés à expier ce délit par un emprisonnement plus ou moins long,--le jugement est parfaitement équitable,--il n'y a pas à cela la plus petite objection à faire,--je n'en fais aucune.

Mais _je ne crois pas_ que M. Bazaine soit descendu au moyen d'une corde _de la forteresse_, la négation du colonel Villette appuie beaucoup mon opinion à ce sujet,--il a pu croire qu'il répondait à cette question: Avez-vous aidé à l'évasion de M. Bazaine, _au moyen d'une corde dont vous teniez le bout_?

Je suis parfaitement certain, que Mme Bazaine et M. Rull n'ont pas accosté l'île «au vent» et les rochers sur lesquels la mer déferlait,--avec un canot pris à Cannes.

Sur le premier point, je me suis déjà expliqué suffisamment,--et d'ailleurs je dis seulement sur ce point: _je ne crois pas_,--je

n'insiste donc pas.

Mais, sur le second point;--après avoir déjà affirmé que, cette nuit-là,--trois hommes dont je faisais partie,--trois hommes vigoureux et très exercés à la mer, dont un marin de profession, sont convaincus qu'ils n'auraient pu faire--ce que prétendent avoir fait M. Rull, sachant peu ramer, et madame Bazaine, ne le sachant pas du tout,--j'affirme de nouveau que, si l'embarcation qui a porté M. Bazaine au navire italien--venait de ce navire, comme je le crois, non seulement elle bordait quatre ou six avirons pour le moins, et était montée par cinq hommes;

J'affirme de plus, que, même ainsi montée, l'embarcation n'a pas accosté l'île et les rochers au vent, c'est-à-dire là où madame Bazaine prétend les avoir accostés,--comme il est nécessaire pour le roman, et comme l'instruction semble l'avoir admis.

Je continue à penser que le capitaine du Ricasoli a peut-être, à l'insu de ses armateurs, fourni l'embarcation.

Quant au cantinier Rocca et à son canot,--je défie qu'on me trouve un autre marin--confiant à des inconnus, surtout à un jeune homme et une femme, la nuit, par un mauvais temps,--il était très mauvais cette nuit-là,--une embarcation, qui lui coûte au moins trois cents francs,--en se contentant d'un louis pour cautionnement;--de plus, le maître de barque devait être et savait qu'il devait être réprimandé et puni:

1^o Pour exposer ces deux personnes à une mort à peu près certaine;

2° Pour leur avoir fourni les moyens d'accoster l'île qui renfermait un prisonnier d'État.

Je répète que madame Bazaine ne sachant pas du tout ramer,--et M. Rull le sachant très peu,

Sont incapables de traverser en plein jour et de beau temps, en ligne droite, le grand bassin des Tuileries.

Je ne connais qu'une analogie à ce haut fait maritime,--et je suis forcé de l'emprunter à un poème du Tasse,--son premier poème.

Renaud de Montauban, fils du duc Aymon de Dordogne.--Renaud et Florinde qui est un homme, malgré son nom féminin, montent un petit navire qui les conduit seul, sans pilote et sans matelots, aux diverses aventures qu'ils doivent mettre à fin.

C'est dans le chant 8e de _Rinaldo innamorato_.

Je ne parlerai pas de l'épisode de la visite, dans l'île, du préfet des Alpes-Maritimes,--et du refus fait par le ministère public de lui adresser quelques questions.

M. de Mac-Mahon se souvient-il qu'une des promesses qu'il fit, lorsqu'il succéda à M. Thiers, est celle-ci: Que la présidence serait le règne de la justice et de la loi.--Cette promesse fut, comme elle devait l'être, accueillie avec faveur,--surtout venant d'un homme dont la réputation de loyauté est si bien établie.

Eh bien! voici M. Bazaine dégradé, en prison, au moins moralement--en partie ruiné, et M. Ollivier, M. de Grammont, M. Leboeuf, qui ont fait cette guerre criminelle, ne sont pas inquiétés.

Quelqu'un, après avoir lu le rapport sur le camp de Conlie, peut-il dire en conscience que Me Gambetta n'ait pas commis, en cette circonstance, des crimes au moins aussi punissables que ceux reprochés à M. Bazaine?

Si c'est là le règne de la justice et de la loi, il faut que ce soient deux mots que M. le président de la république entend autrement que moi.

Il y a quelques temps,--l'année dernière, je crois, il se créa à Nice une sorte de journal--qui exprimait une fois par semaine la plus véhémence indignation contre le jeu en général, et, en particulier, contre la maison de jeu de Monaco.

Je suis parfaitement d'accord avec tous ceux qui s'élèvent contre le jeu comme passion,--je ne le suis pas avec ceux qui pensent réprimer cette passion en fermant les maisons de jeu,--je parle des maisons ouvertes,--placées sous la surveillance de la police--et où les chances que courent les joueurs sont connues et immuables.

Depuis la fermeture des maisons de jeu en France, le monde des cercles où l'on joue plus ou moins gros jeu s'est prodigieusement accru,--les tripots clandestins ne se comptent plus.

Dans les maisons de jeu, on n'est pas exposé à la fraude, à la tricherie,--par une raison bien simple, c'est que le banquier du trente et quarante et de la roulette n'en a pas besoin,--les combinaisons connues, visibles de ces jeux, lui assurent d'avance et inévitablement la certitude de gagner;--dans ces maisons on ne perd que l'argent qu'on a, on ne joue pas sur parole, etc.

C'est laid, quoique très orné, mais à la manière des égouts qu'il faut bien bâtir et entretenir tant qu'il y a des ruisseaux;--tandis que les cercles et les tripots sont des flaques d'eau, des fanges sans écoulement et qui s'étendent partout.

Revenons à mon anecdote.

L'indignation exprimée périodiquement et opiniâtrement contre la maison de jeu de Monaco, un horrible et charmant coin de terre, un des asiles les plus splendidement ornés que le vice se soit jamais construits--, par le journal en question, n'était pas inexorable;--les moralistes austères qui le rédigeaient, étaient simplement des drôles qui avaient imaginé de jouer contre M. Blanc, le seigneur et Satan de cet enfer,--un jeu autre que la roulette et le trente et quarante,--et auquel ils espéraient bien gagner;--ils lui firent savoir que, moyennant je ne sais quelle assez grosse somme d'argent, il dépendait de lui de changer le blâme en approbation et les invectives en éloges.

On trouva moyen de leur faire répéter cette proposition devant des témoins invisibles,--et on fourra lesdits moralistes en prison.

Depuis ce temps M. Blanc est, dit-on, poursuivi de l'idée fixe de ce genre d'exploitation,--auquel on assure qu'il s'est soumis plus d'une fois,--et il voit partout du «chantage»; c'est ainsi que les chevaliers d'industrie,--d'accord sur ce point, ce qui leur arrive rarement, avec la justice,--appellent ce genre de vol.

Dernièrement, dans les jardins de Monaco,--un étranger s'est tiré un coup de pistolet;--naturellement on courut faire part de l'aventure à M. Blanc.

«Ça, dit-il,--un suicide?--c'est du chantage.»

Quand vous allez faire une nouvelle constitution, ne prévoyez ni grand homme, ni homme débonnaire, ni homme intelligent,--fabriquez votre tournebroche de façon que dogue ou caniche, terre-neuve ou king-charles,--lévrier ou carlin puisse le faire également tourner et surtout n'en puisse sortir.

Que quelle que soit la personne que le hasard, l'intrigue, l'hérédité, votre caprice vous donneront pour maître, elle ne puisse vous causer que de petits ennuis, de médiocres contrariétés, de minces désagréments.--Mais qu'il ne dépende pas d'elle, conquérant ou pacifique, despote ou débonnaire, homme de génie ou crétin,--de vous jeter dans de vrais malheurs, dans de réels désastres.

Et cette constitution ainsi faite,--nommez qui vous voudrez,--roi, empereur, président, sultan, czar, hospodar, sophi, protecteur, khan, etc.

Livrez-vous à votre nature papillonne, à laquelle vous ne pouvez d'ailleurs pas résister.

Ne croyez plus que vous êtes des révolutionnaires, des esclaves altérés de liberté, mais reconnaissez que vous êtes simplement des domestiques capricieux qui aiment à changer de maîtres.

Changez de gouvernement, changez de drapeau, changez de morale, changez de politique, changez d'engouements, changez de fétiches,--mais seulement après qu'une constitution vous aura enfermés dans un rond inflexible, où tous ces changements ne

pourront pas vous empêcher de garder deux chemises, pour pouvoir en changer aussi.

Il continue à être fort question de la prolongation des pouvoirs de M. de Mac-Mahon.

Si la chose a lieu, c'est une occasion dont il faudrait profiter pour déterminer en quoi consistent les pouvoirs du président de la République,--une occasion aussi, en les prolongeant, de faire dire aux gens: «Tiens, on les prolonge, ils ne sont donc pas éternels.»--De fixer les limites de ces pouvoirs, etc.

Tout le temps que M. Thiers est resté sur le trône, j'ai opiniâtrément demandé qu'on fît ce qu'on aurait dû faire la veille du premier jour de son règne.

Un dessin, une propriété, un pouvoir, n'existent que par leurs limites et leurs bornes; le crayon.

Je ne vais plus guère au théâtre depuis bien longtemps,--à tel point que je n'ai pas vu ma comédie des Roses jaunes, jouée au Théâtre-Français, il y a quelques années.

Je me souviens cependant d'une sorte de scène qui se jouait autrefois sur les théâtres machinés, et qui doit être encore bien plus fréquente depuis la mode des féeries, des pièces à tableaux, à grand spectacle, à femmes et à décors, etc.

En ce temps-là, ça avait lieu surtout au Cirque Olympique: pour disposer les décors, les trappes, les trucs,--pour donner le temps de s'habiller à une armée de figurants et de se déshabiller à une armée de figurantes, il fallait des entr'actes extrêmement longs.

Le public s'impatientait.

En vain, l'orchestre jouait une ouverture, deux ouvertures, trois ouvertures.

En vain, cédant aux vœux du paradis, il jouait _la Marseillaise_, _le Chant du Départ_, etc.

Si l'autorité trouvait mauvais, dangereux, subversif, qu'on jouât ces airs,--le public les réclamait, les exigeait avec ardeur,--parfois le commissaire parlait au public;--ça avait bien vite fait de dépenser une petite demi-heure,--mais, souvent, l'autorité laissait faire, et on entendait une fois, deux fois, trois fois pour son agrément, ces beaux airs qu'on a fini par déshonorer.

Mais pour les entendre quatre, cinq, six fois,--il aurait fallu que ça chagrînât quelqu'un,--sans quoi il n'y avait plus de plaisir.

Alors on imitait le cri des animaux,--on jetait des pelures d'oranges et de pommes.

Si on avisait quelqu'un debout sur le devant d'une loge, causant avec les personnes placées au fond, on criait: Face au parterre, jusqu'à ce que le spectateur finît par comprendre qu'il s'agissait de lui,--et obéît à l'injonction.

Du temps de Louis XV,--quelques abbés allaient au théâtre; si l'on en voyait un dans une loge auprès d'une femme, on criait jusqu'à ce que l'abbé eût mis ses deux mains sur le velours de la loge,--ou s'en fût allé.

Faute de ce divertissement, aujourd'hui perdu,--il reste encore celui-ci:

Un homme et une femme sont seuls dans une loge; que l'homme se rapproche et se penche pour parler de plus près à la personne qui est avec lui,--le paradis, ou poulailler, se partage en deux camps; les uns crient:

Il l'embrassera.

Les autres:

Il ne l'embrassera pas.

J'ai vu une seule fois l'homme ainsi en scène malgré lui, baiser la main de la femme, et être couvert d'applaudissements.

Voici ce que les directeurs de ces théâtres, ou les auteurs, avaient imaginé, et ce que probablement ils font encore aujourd'hui.

Entre deux grands actes, à décors, à costumes, à _trucs_, à mise en scène, à évolutions, etc.;--ils placent un petit acte, un tableau, insignifiant, sans intérêt, un hors-d'oeuvre,--un dialogue quelconque entre des personnages secondaires de la pièce, ou des acteurs qui n'ont pas à changer de costume.--Pour ce tableau, une toile de fond tombe à trois mètres de la rampe,--c'est un salon, ou une forêt, ou un palais, ou une mansarde, ou une prison, ou la mer, peu importe; le rideau levé, cet espace, avec l'avant-scène, suffit pour que deux ou trois acteurs puissent y réciter un bout de dialogue, faisant cinq ou six pas de largeur et deux ou trois sur la profondeur, en venant jusque sur les quinquets.--Ce bout de dialogue est généralement accompagné du bruit des marteaux et de la voix des machinistes;--ça n'est pas _poignant_, comme action; ça n'est pas navrant, comme intérêt;--mais ça occupe les yeux et un peu l'esprit des spectateurs;--ils attendent

que ça finisse, comme on attend sous une porte qu'une pluie d'orage cesse de tomber.

Or, pendant ce temps, ces machinistes qui crient,--ces marteaux qui frappent, préparent l'acte suivant avec ses décors, ses splendeurs, ses surprises;--pendant ce temps, on change ou on revêt les costumes,--on se groupe sur le théâtre,--les régisseurs placent les figurants et les figurantes,--on fait l'appel des _accessoires_,--quand on est prêt, l'acte postiche est fini,--on baisse le rideau,--l'orchestre joue quelques mesures,--on frappe les trois coups, et le public applaudit... la brièveté de l'entr'acte,--il est bien disposé et rien ne l'empêche de se livrer à l'admiration que lui cause ensuite le lever du rideau.

Eh bien! le règne de M. Thiers,--le pacte de Bordeaux,--la présidence de M. de Mac-Mahon, c'est le tableau entre deux actes,--on cause, on jase, on discute, on se querelle ou on fait semblant de se quereller sur le devant de la scène, les pieds sur la rampe,--mais tout ça, ça manque de profondeur,--le public ne prête qu'une attention médiocre ou distraite à ce que débitent les quelques acteurs qui n'ont pas à changer de costume, ou les _utilités_, ou les _comparses_ qui occupent le devant du théâtre; mais ce qui l'intéresse, c'est de tâcher de surprendre et la signification des coups de marteau, et quelques paroles des machinistes,--de saisir, par les bruits qu'on dissimule le plus possible, si c'est sur le côté _cour_, ou le côté _jardin_, à droite ou à gauche, que l'on place les décors et les portants;--au lieu de trouver que la voix des machinistes et les marteaux empêchent d'entendre les acteurs, on aurait envie de faire taire les acteurs pour prêter ses deux oreilles et toute son attention au bruit des mar-

teaux et à la voix des machinistes, et de leur crier: Silence! laissez-nous entendre le bruit.

Que fait-on là, derrière cette toile du fond?

Quand le rideau s'abaissera, puis se relèvera pour tout de bon,

Qu'est-ce que le théâtre va représenter?

Un palais ou une place publique?

Un péristyle ou un balcon?

La salle du trône ou une taverne?

Un jardin ou une forêt?

Une rue ou un grand chemin?

Et quels seront les personnages en scène? On entend piétiner, il y en aura beaucoup.

Seigneurs ou hommes du peuple?

Dames de la cour ou bohémiennes?

Bourgeoises ou danseuses?

Est-ce un ballet à la cour ou une _danse_ qu'on donne ou reçoit dans la rue?

Est-ce la république radicale, l'internationale, la commune?

Est-ce la royauté légitime? La fusion?

La république modérée? _Idem_ conservatrice? _Idem_ sans républicains?

Est-ce la royauté constitutionnelle? _Idem_ libérale? _Idem_ sans roi?

Est-ce le drapeau rouge? Est-ce le drapeau blanc? Est-ce le drapeau tricolore?

Blanc, avec cravate tricolore? tricolore, avec cravate blanche? tricolore, avec fleurs de lis? Tricolore, avec abeilles?

Est-ce l'aigle? Est-ce le coq? Est-ce une branche de lis,--ou un bouquet de violettes?

Est-ce Henri V? Philippe II? Napoléon IV? Adolphe Ier? Gaillard père et fils?

On frappe à gauche, on cogne à droite,

La toile! la toile!

Ah! voilà l'orchestre...

La Marseillaise!

Vive Henri IV!

La Parisienne!

La Reine Hortense!

Bon voyage, M. Dumollet!

Charmante Gabrielle!

O Richard, ô mon roi!

Le Chant du Départ!

Les Girondins!

Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille!

D'abord, la Marseillaise!

Non, d'abord la Reine Hortense!

Non, d'abord vive Henri IV!

Non, d'abord la Parisienne!

Non! tous les airs à la fois!

La toile! la toile!

Eh bien!--voilà où nous en sommes.

Parlons un peu des roses.

Charles Ier, roi d'Angleterre, monte sur l'échafaud, condamné pour crime de haute trahison contre la nation, le 30 janvier 1648. Un Anglais, lord Chesterfield, dit à ce sujet: «Cet acte fut fort blâmé; si cependant il n'avait pas eu lieu, il ne nous resterait plus de libertés.»

On raconte que le roi portait au moment de sa mort la Jarretière que les membres de l'ordre ne doivent, dit-on, jamais quitter; la sienne était couverte de quatre cents diamants.

Une jeune fille se glissa dans la foule, et put donner au malheureux roi une rose qu'il respira plusieurs fois avant de mourir.

Une autre personne royale, dont la fin ne fut pas moins lamentable, est Marie-Antoinette.

Sans son supplice, et surtout sans les jours de misère qui ont précédé ce supplice, l'histoire la traiterait plus sévèrement; tan-

dis que, purifiée par le malheur, elle est restée une figure intéressante.

Un des grands chagrins de sa vie a été l'_Histoire du collier_.

Un joaillier avait présenté à la reine un collier de diamants de 1,600,000 francs; et elle l'avait refusé, le trouvant trop cher.

Une comtesse de Lamotte (Jeanne de Valois), descendant de la famille royale des Valois par un fils naturel de Henri II, persuada au cardinal de Rohan que la reine accepterait de lui ce collier. Le cardinal acheta le collier, qu'il ne paya pas, le remit à la comtesse qui se chargeait de le donner à la reine, et lui procura la nuit dans un bosquet une entrevue avec une fille qui s'était fait une profession de sa ressemblance avec Marie-Antoinette. L'affaire fut connue par les réclamations du joaillier. Le roi fit mettre en jugement la comtesse de Lamotte et le cardinal. La comtesse fut condamnée à être fouettée et marquée, et mise à la Salpêtrière, d'où elle s'évada et se réfugia en Angleterre.--Le cardinal fut acquitté. C'est l'explication la plus probable et la plus acceptée de cette fameuse _affaire du collier_ sur laquelle il est toujours resté quelque obscurité, et qui a été racontée et surtout commentée en beaucoup de façons différentes.

Marie-Antoinette, qui se résigna à la mort et mourut noblement, ne se résigna pas à l'outrecuidance du cardinal qui avait cru pouvoir acheter la reine.

Elle écrivait à sa soeur, l'archiduchesse Marie-Christine:

«Je n'ai pas besoin de vous dire, ma chère soeur, quelle est mon indignation du jugement que le parlement vient de prononcer... c'est une insulte affreuse, et je suis noyée dans des larmes

de désespoir. Quoi! un homme qui a pu avoir l'audace de se prêter à cette sotte et infâme scène du bosquet! qui a supposé qu'il avait eu un rendez-vous de la reine de France, de la femme de son roi; que la reine avait reçu de lui une rose, et avait souffert qu'il se jetât à ses pieds!... être sacrifiée à un prêtre parjure, intrigant, impudique, quelle douleur!»

Il y a bien de la femme et de la reine dans ces plaintes; elle ne parle même pas de l'argent et du collier,--ce qui lui fait horreur, c'est ce qui ressemblerait à de l'amour.--Un rendez-vous! se jeter à ses pieds! lui offrir une rose!

A propos du pape captif,--des misères de l'Église,--des mandements des évêques,--ordonnant des prières pour obtenir du ciel la fin de ces calamités fabuleuses;

Et, entre les lignes, provoquant à la guerre pour rétablir leur puissance monstrueuse qui s'écroule;

Il n'est pas hors de propos, non pas de remonter aux martyrs, mais de rappeler les traitements que fit subir Napoléon Ier à deux papes,--Pie VI et Pie VII, et de se demander si ces deux prédécesseurs de Pie IX, ne se seraient pas volontiers arrangés du martyr de convention et des misères factices du pape actuel;--martyre, captivité, misères, qui rappellent singulièrement les faux boiteux, les faux manchots, les faux aveugles, qui étalent dans les rues leurs infirmités retouchées et repeintes le matin.

Pie VI voit ses principales villes prises par le général Bonaparte,--on lui fait livrer ses plus beaux tableaux et trente et un millions d'argent.--Bientôt détrôné, il est conduit mourant et enfermé à la Chartreuse de Florence, où un lieutenant de gendar-

merie donne à celui qui le lui amène un écrit conçu en ces termes:

«Reçu un Pape en mauvais état.»

Pie VII est élu,--le premier consul devient empereur,--il _prie_ le pape de venir le couronner à Notre-Dame de Paris,--on lui recommande d'amener une douzaine de cardinaux,--il marchandé et n'en amène que quatre;--«On fit galoper le Saint-Père vers Paris, dit le cardinal Conzalvi, comme un aumônier que son maître appellerait pour dire une messe.»--A Fontainebleau, il doit attendre l'empereur qui est à la chasse;--le jour du sacre, l'empereur se fait attendre une heure et demie.

L'empereur veut divorcer avec Joséphine; les lois françaises, les lois de l'Église s'y opposent, il brave les unes et les autres. C'était en 1810;--ordre aux principaux cardinaux de se rendre à Paris,--on leur donne vingt-quatre heures pour se mettre en route.--A Paris, ils reçoivent l'ordre d'assister au mariage de Bonaparte avec l'archiduchesse Marie-Louise;--ils refusent; Napoléon était excommunié depuis un an,--et ce mariage, pour l'Église qui n'avait pas admis le divorce avec Joséphine, était un acte de bigamie;--on les chasse du palais et de Paris,--et on leur fait savoir que leurs biens ecclésiastiques et privés sont confisqués;--on leur avait enlevé leurs robes rouges,--ils n'étaient plus cardinaux, et on leur défendait d'en porter les insignes.

Pie VII est pris dans Rome par le général Miollis; on l'amène à Savone, puis à Fontainebleau où il reste dans une vraie captivité jusqu'en 1814.

Le ciel détourne du Saint-Père actuel les vraies misères qu'ont subies ses prédécesseurs,--et lui fasse la grâce de supporter avec

plus de patience, de résignation et moins d'hyperboles, les désagréments de sa situation actuelle.

A propos de la discussion puérile sur la couleur du drapeau, rappelons que le premier drapeau des anciens Romains a été une botte de foin au haut d'une pique; mais cette botte de foin, on lui obéissait, on l'honorait, on la suivait au combat.

Signum erat e fæno, sed erat reverentia fæno.

Je ne suis pas sûr que ma mémoire retrouve ce vers tel qu'il est.

J'ai promis une petite citation de M. Veuillot, qui veut aujourd'hui qu'on rétablisse la royauté du droit divin,--c'est-à-dire le roi sous le prêtre,--Saül sous Samuel,--a exprimé à d'autres époques des idées assez différentes. Je trouve dans la *_Revue libérale_*, publiée en 1867, quelques-unes de ces idées reproduites (*_Univers_*, 26 février 1848), je cite d'après cette *_Revue_* --(tout prêt à rectifier s'il y a erreur). M. Veuillot, imitant les sacrificateurs antiques, s'était couvert d'un voile de pourpre ou plutôt du bonnet rouge.

Purpureo velare comas adopertus amictu.

VIRGILE.

«La révolution de 1848 est une notification de la Providence. La monarchie succombe sous le poids de ses fautes; elle n'a plus aujourd'hui de partisans. Jamais trône n'a croulé d'une façon plus humiliante. Que la République française mette l'Église en possession de la liberté, il n'y aura pas de meilleurs républicains que les catholiques français.»

(_Univers_, 26 février 1848.)

«Une révolte à Vienne! M. de Metternich renversé! Personne ne sait en France, à l'heure où nous écrivons, si l'empereur est encore sur le trône. Ce que tout le monde sait bien, c'est qu'il n'y est pas pour longtemps. La Lombardie est libre, la Bohême est indépendante, la Galicie s'échappe des entrailles du monstre qui l'avait mutilée avant de l'engloutir: gage certain d'une résurrection plus entière et plus prochaine. Tous ces gouvernements tomberont, moins encore par la force du choc que sous le poids de leur indignité. _La monarchie meurt de gangrène sénile._ Elle attend à peine qu'on lui dise: Nous ne voulons plus de toi, va-t-en! Le coup n'est plus nécessaire, le geste suffit.»

(_Univers_, 21 mars 1848.)

Et six mois après:

«De graves et douloureuses nouvelles arrivent aujourd'hui de Vienne. La capitale de l'Autriche est en pleine insurrection et l'empereur a pris la fuite.»

«Nous n'oserions, dit la _Revue Libérale_, citer les passages de certains articles de l'_Univers_, signés Louis Veuillot, et relatifs au président de la République. Même dans une citation rétrospective, la violence de l'attaque ne serait pas tolérée. Nous renvoyons le lecteur curieux de s'instruire aux numéros de l'_Univers_ du 24 et du 28 novembre 1851.»

La note change après le coup d'État:

«Il n'y a ni à choisir, ni à récriminer, ni à délibérer, il faut soutenir le gouvernement. Sa cause est celle de l'ordre social..... Plus encore aujourd'hui qu'avant le 2 décembre, nous disons aux

hommes d'ordre: le président de la République est votre général, ne vous séparez pas de lui, ne désertez pas. Si vous ne triomphez pas avec lui, vous serez vaincus avec lui, et irréparablement vaincus. Ralliez-vous aujourd'hui, demain il sera trop tard pour votre salut ou pour votre honneur!»

(_Univers_, 5 décembre 1851.)

«Le 2 décembre est la date la plus anti-révolutionnaire qu'il y ait dans notre histoire. Depuis le 2 décembre, il y a en France un gouvernement et une armée, une tête et un bras. A l'abri de cette double force, toute poitrine honnête respire, tout bon désir espère. Le 2 décembre est tombée l'insolence du mal, et ceux qui menaçaient la société sont abattus. Depuis le 2 décembre, il y a encore en France une place pour le bien, une garantie pour la paix, un avenir pour la civilisation. On peut espérer que la loi régnera et non pas le crime; que la raison aura raison.»

(_Univers_, 19 décembre 1851.)

On me racontait l'autre jour--qu'un officier, après avoir conclu, des bruits qui courent, que l'officier qui n'accomplirait pas «ses devoirs religieux» pourrait bien être mal noté, et voir au moins retarder son avancement, annonça à ses camarades qu'il allait prendre les devants--et se confesser dès le lendemain.

Le matin, il entre dans une église,--cherche un confessionnal;--une femme, qui était dedans, en sort;--il n'a pu s'empêcher de la regarder du coin de l'oeil,--néanmoins il va s'agenouiller à la place qu'elle quitte,--mais son esprit est troublé,--il ne sait plus que dire au prêtre;--celui-ci l'aide à dire la première moitié du _Confiteor_,--puis.... attend;--l'officier cherche, hésite... et finit par dire:

«Mon père, il fait bien chaud.»

Le public français a aujourd'hui une police mieux faite qu'aucun roi, à aucune époque, n'a pu se flatter d'en avoir une.

Les journaux, beaucoup mieux faits qu'autrefois sous ce rapport, sont à l'affût et à la poursuite de toutes les nouvelles. Aussitôt qu'une personne, par son rang, sa fortune, sa beauté, un mérite, un ridicule, un crime quelconque, attire l'attention publique, on la place sous la haute surveillance des _chroniqueurs_. Les chroniqueurs aux champs, il n'y a plus pour cette personne de vie privée, il n'est pas un coin, fût-il le plus secret de son appartement, où elle puisse avoir la conviction d'être seule.

À table, à la toilette, à la promenade, en voyage, au lit, elle est accompagnée, épiée, observée. Elle a mangé ceci ou cela, elle porte des chemises brodées (ici l'adresse de la brodeuse) elle a été saluée par M** et M***; elle ne l'a pas été par M****; elle a souri à M*****.

Il y avait hier deux oreillers à son lit, elle ronfle, elle a une fausse dent à la mâchoire supérieure à gauche, elle se sert pour sa «toilette intime» disent cyniquement la plupart des journaux du monde, de telle eau ou de tel vinaigre, etc.

Tenez, j'ai copié dans le temps textuellement quelques lignes que j'avais lues dans divers journaux.

«Mademoiselle Marion (la lectrice de l'impératrice, je crois), a eu le mal de mer.»

«S. M. l'Impératrice elle-même, tel jour, à telle heure, a eu mal au coeur.»

«Le général Frossard, à Bastia, tel jour, à telle heure, a eu de fortes coliques.»

«Tel jour, à telle heure, l'empereur a présidé le conseil des ministres; le chef de l'État, pendant les deux heures qu'a duré le conseil, a dû faire de fréquentes absences.»

Je copie donc textuellement. Il n'y aurait rien eu de plaisant à inventer de pareils détails, et j'ajoutais en note.

«On a parlé d'abdication ces jours-ci; il y aurait vraiment de quoi, ne fût-ce, comme le Misanthrope de Molière, que

Pour trouver sur la terre un endroit écarté, Où... d'avoir la colique... on ait la liberté.»

Il est vrai que cette publicité donnée à tous les actes de l'existence quotidienne ne déplaît pas à tout le monde.

Un chroniqueur--cette variété de chroniqueur s'appelle _reporter_,--fait savoir à «une illustration quelconque» que tel jour, à telle heure, il viendra lui prendre mesure d'une chronique.

«L'illustration» se prépare.

Il est dix heures, vite, mettez sur cette table les livres que j'ai choisis dans ma bibliothèque; sur ce petit pupitre, près de mon lit, ce volume que j'ai acheté hier... un ouvrage du chroniqueur. Quel mal j'ai eu à y trouver une apparence de pensée qu'on puisse citer. Avez-vous eu soin de couper les feuilles jusqu'aux deux tiers du volume? Froissez un peu la couverture. Coiffons-nous... un peu de désordre dans les cheveux..... ma robe de chambre de velours. Ah! faites disparaître ce livre de*** Ils sont très mal ensemble.

Le portier est-il monté? A-t-il la livrée qu'il a dû emprunter au domestique du baron? Dans cette potiche, ce tabac turc que j'ai fait prendre hier chez Ernest... très bien... et les deux pipes turques: pourvu que ça ne me fasse pas mal au coeur...; baissez les rideaux.

On sonne, le _sujet_ se regarde une dernière fois dans une glace et étudie un sourire, il se place à sa table, le front dans une main.

On a reçu le chroniqueur d'un air mystérieux, on ne croit pas que monsieur y soit, cependant si monsieur veut dire son nom...

--Ah! c'est bien différent: pour monsieur, monsieur y est.

Entrée du chroniqueur,--_le modèle_ a soin de se montrer autant que possible de profil;--il fait succéder _un regard inspiré_ à un _regard profond_, il cite le passage appris la veille, la pensée extraite du livre du chroniqueur.

Il répond à toutes les questions.

--Quel âge avez-vous? Aimez-vous les épinards? Votre dernière maîtresse était-elle brune ou blonde? Êtes-vous brave? Travaillez-vous beaucoup? Quel est votre tailleur?

Quelques jours après, on lit dans un journal:

«Je suis allé surprendre X... un matin; la porte m'a été ouverte par des laquais en belle livrée; j'ai trouvé X... au travail, ayant auprès de lui une pipe turque dont, selon sa vieille habitude, il aspirait de temps en temps une bouffée (description des spirales de la fumée); il m'en a fait donner une semblable. C'est du tabac d'Orient, du _latakié_ que le khédive d'Égypte lui a envoyé après

lui avoir fait une visite de quatre heures; il l'a invité à l'ouverture de l'Isthme, mais il n'ira pas; il ne veut pas se rencontrer avec l'impératrice dont les gracieusetés probables l'embarrasseraient.

»Il vit très retiré, il ne reçoit que des illustrations.

»Sa physionomie: le profil est..., le nez..., le regard tantôt investigateur et profond, tantôt inspiré. Il travaille beaucoup et passe une partie de ses nuits à lire les meilleurs ouvrages contemporains, et il fait, en causant, les plus heureuses citations. Il n'aime pas les épinards, il adore au contraire les femmes rousses; plusieurs princesses étrangères ont vu leurs avances repoussées parce qu'elles sont brunes ou blondes; il a eu des duels nombreux sur lesquels il a toujours gardé le plus profond silence, cela aurait compromis beaucoup de grandes dames. Il se fait habiller par le célèbre***.»

Le _sujet_ achète dix exemplaires du journal, lit l'article dans les dix exemplaires, et dit à tout le monde: «Que c'est donc insupportable: vous savez comme je suis modeste et comme je déteste qu'on parle de moi. Eh bien! je ne sais comment ce chroniqueur a fait... mais c'est que c'est très exact. Quel ennui!»

Il faut des temps aussi abandonnés, aussi incertains que les nôtres, pour qu'une question comme celle de la couleur du drapeau, prenne l'importance qu'elle semble avoir en ce moment;--il m'est impossible de la prendre plus au sérieux que la question qui se produisait de savoir si «le futur roi» porterait la perruque de Louis XIV ou la petite queue poudrée, appelée «salsifis», de Louis XVIII.--Il ne m'appartient pas de donner des avis;--les diseurs de vérités sont peu appelés dans le conseil des rois,--même candidats; mais de même que j'avais dit au gouvernement de

Bordeaux: «En vous installant à Versailles, vous laissez à la Commune le titre de gouvernement de Paris,»--je dirais à la royauté imminente, dit-on: «Vous laissez aux bonapartistes le drapeau tricolore.»

Le nom de Louis XVIII, qui m'est venu sous la plume, me rappelle 1815;--j'avais alors sept ans, mais il logeait à la maison deux oncles,--capitaines de cavalerie,--qui avaient fait les guerres de l'empire,--et on parlait beaucoup aux coins de la cheminée de famille.

Il y avait alors au Palais-Royal trois ou quatre cafés,--où les gardes du corps--et les officiers de l'armée royaliste, d'une part, et d'autre part les officiers démissionnaires ou destitués de l'empire, se plaisaient à se rencontrer, se donnaient des sortes de rendez-vous tacites, pour se braver, se provoquer, se quereller et se battre.

Il y avait le café de la Paix, le café Lemblin et le café Valois.

On commençait par se grouper,--échanger des regards hostiles, dédaigneux, provocants, puis tout à coup les royalistes chantaient en chœur sur l'air de la Carmagnole:

Que ferons-nous des trois couleurs? Le rouge, c'est le sang, Le bleu, c'est les brigands, Le blanc, c'est la franchise, C'est la devise Des Bourbons.

Les bonapartistes, qui commençaient à se mélanger de républicains, répondaient:

Que ferons-nous des trois couleurs? Le bleu, c'est la candeur, Le rouge, la valeur, Le blanc, c'est la bêtise, C'est la devise Des Bourbons.

On se levait en tumulte,--on se lançait les verres, les bouteilles, les tabourets,--on cassait les glaces, on cassait les têtes,--on prenait des rendez-vous pour le lendemain.

J'ai voyagé il y a quelque temps avec des officiers;--selon eux, l'armée n'accepterait que difficilement le drapeau blanc;--le drapeau tricolore est pour eux comme une religion;--il serait donc impolitique et dangereux de le laisser aux bonapartistes.

Le fils de Louis Napoléon en a dit quelques mots à Chislehurst.

Les bonapartistes ont déjà plus que leur part de couleurs;--ils ont le violet et ils ont aussi le vert;--comme je l'ai appris en feuilletant un livre publié par M. Jules Pautet de Parois, sous-préfet de Sisteron (Basses-Alpes), et intitulé:

MANUEL COMPLET DU BLASON

Ou Code héraldique, archéologique et historique

A Paris, Librairie encyclopédique de Roret.

On voit qu'il s'agit là d'un livre au moins sérieux.

A la page 147, S. M. Napoléon III est désigné sous le surnom de _Napoléon le Sage_.

C'est à propos de ses armes, et voici ce qu'ajoute M. Jules Pautet.

NAPOLÉON III, _le Sage_.

«Ses armes sont d'un noble symbolisme: l'aigle d'or est le signe de la gloire, de la grandeur, de la victoire et de la force.

»Elle est d'or, parce qu'elle vivifie comme le soleil et la lumière, en champ d'azur qui est le champ de France...

»Le casque est d'or, etc.; il est de front pour tout voir et tout embrasser...; le globe est le signe d'un pouvoir qui, par sa grandeur, sa sainteté et sa légitimité, rayonne sur le monde...

»Les lambrequins sont d'or comme pouvoir pur, brillant et sans tache.»

»D'argent, de gueules et d'azur, comme réunissant tous les partis; de _sinople, couleur particulière de Sa Majesté Napoléon III_ (_?_), couleur de l'espérance qu'avait la France de son salut par une main napoléonienne; salut réalisé par Napoléon III; les abeilles symbolisent la sollicitude de l'Empereur pour les classes laborieuses, etc.»

A la page 165:

«Après ces prophétiques armoiries, contemplons avec bonheur cette aigle impériale qui vient de nouveau planer sur la France, étendre ses ailes sur ce beau pays, et le sauver de l'anarchie par la _grâce de Dieu_ et le _voeu unanime_ du peuple français...»

Vous voyez «argent, gueules et azur» blanc, rouge, bleu;--ajoutez le violet et le vert;--il ne reste à prendre que le jaune.

Encore quatre lignes du sous-préfet de Sisteron, il s'agit du Deux-Décembre.

«Une journée à jamais féconde, célèbre et sainte, dans laquelle le prince a terrassé l'anarchie, relevé les lois, sauvé la France et le monde ébranlés.» (P. 165, ligne 25.)

Dans les éventualités de la royauté, résultat de la fusion, on s'occupe beaucoup du Pape et d'une chance de guerre avec l'Italie à son sujet.

Je ne vois pas que les intérêts des papes soient si intimement liés à ceux des rois de France,--sans parler de Grégoire VIII, d'Alexandre VI, etc.

Jules II excommunia le bon Louis XII, le père du peuple, mit la France en interdit et en fit cadeau à Henri VIII d'Angleterre.

Mais ne rappelons que les relations du roi Henri IV, dont Henri V a la prétention d'être le successeur immédiat,--avec les deux papes qui ont vécu de son temps.

Sixte V déclara Henri IV et toute la maison des Bourbons «hérétiques, relaps, ennemis de Dieu et de l'Église»,--et comme tels il les déclarait déchus de tous leurs droits, indignes de posséder aucun fief;--il déclara aussi les sujets de Henri IV dégagés du serment de fidélité, etc.

Henri fit afficher aux portes du Vatican que Sixte V, soi-disant pape, en avait menti,--que c'était lui-même qu'on devait regarder comme hérétique, excommunié et antechrist,--se réservant le droit de punir en lui ou _ses successeurs_ l'affront qu'il venait de faire;--il invitait tous les rois, princes et _républiques_ de la chrétienté à se joindre à lui pour châtier la témérité de Sixte et des autres brouillons.

Plus tard, lorsque Henri IV se crut obligé de faire lever l'excommunication qui pesait sur lui,--il faut voir avec quelle insolence le successeur de Sixte V, Clément VIII, abusa de la situation.

MM. d'Ossat et Duperron, évêque d'Évreux, depuis cardinal, furent chargés de traiter à la cour de Rome l'affaire de l'absolution du roi.

Cette absolution fut «accordée» premièrement en consistoire public;--le sieur Duperron, représentant «la personne du roi», se mit à genoux devant le souverain pontife;--Clément VIII, dans cette posture, lui donna quelques coups de baguette adressés au roi,--pendant que le choeur chantait le psaume *_Miserere_*.

Voici les principaux des articles imposés au roi et accordés par ses représentants:

--Il obéira aux mandements du Saint-Siège.

--Le roi montrera par faits et par dicts, et même en donnant les honneurs et dignités du royaume, que les catholiques lui sont très chers, de façon que chacun comprenne qu'il désire qu'en France soit et fleurisse une seule religion, et icelle la catholique romaine.

--Le roi dira tous les jours le chapelet de Notre-Dame,--et le mercredi les litanies,--et le samedi le rosaire de Notre-Dame,--gardera les jeûnes et autres commandements de l'Église, oyra la messe tous les jours.

--Le roi bâtilra, en chaque province du royaume, un monastère d'hommes ou de femmes.

--Il se confessera et communiera en public quatre fois pour le moins par chaque an.

Etc., etc.

Une des chances de succès pour les pèlerinages, ce sont les petites croix, amulettes, scapulaires, etc., de diverses couleurs, auxquelles beaucoup des pèlerins sauront bien un peu plus tard, sinon dans la rue, au moins dans les salons, faire jouer le rôle des décorations;--nous avons les as de coeur rouges de Marie Alacoque;--la croix également rouge de Lourdes;--les pèlerins de Sainte-Radegonde portaient une petite croix violette bordée de blanc;--le journal, auquel j'emprunte ce fait, dit que plusieurs d'entre les pèlerins réunissaient déjà le ruban rouge de Lourdes au ruban violet de Sainte-Radegonde;--on arrivera à la brochette.

Je trouve que les pèlerinages, en ressuscitant, se sont débarrassés de beaucoup des austérités qui devaient contribuer à les rendre méritoires.

Aujourd'hui on se rend aux divers sanctuaires dans de bons wagons capitonnés, en chemin de fer;--il se rencontre de bonnes âmes pour payer les places à ceux qui n'ont pas d'argent.

Autrefois les pèlerinages se faisaient pieds nus.

--Une reine de France, Catherine de Médicis, je crois, envoya à Jérusalem un pèlerin qui devait faire le trajet à pieds nus, trois pas en avant et un pas en arrière;--ce fut un bourgeois de _Verberie_, qui se présenta et accomplit religieusement le vœu de la reine;--on le fit surveiller, et, à son retour, on lui donna une somme d'argent et des lettres de noblesse;--ses armes représentaient une croix et une palme.

Si les six pèlerins, dont parle Rabelais, eussent voyagé en chemin de fer et couché dans de bonnes auberges, il ne leur fût pas arrivé ce que raconte le curé de Meudon:--Gargantua les cueillit

avec de magnifiques laitues, parmi lesquelles ils étaient couchés pour passer la nuit,--et les mangea sans s'en apercevoir.

Pour beaucoup de gamins, d'oisifs, d'habitues d'estaminet, de piliers de brasserie, de forts au billard et au bésigue,--se dire républicains, ça leur donne, du moins ils le croient, l'air d'être des hommes forts et énergiques;--ces habitudes de café entraînent celle de bavarder, de réciter le soir les tartines lues dans les journaux du matin, d'acquérir une certaine facilité à débagouler un certain nombre de phrases sans s'arrêter.

L'ouvrier,--le mauvais ouvrier,--l'ouvrier qui ne travaille pas,--celui qui par antiphrase s'intitule «le travailleur», se compare au bon ouvrier, à celui qui travaille,--qui n'a pas le loisir d'apprendre par coeur les élucubrations des journaux,--alors il juge que celui-ci «n'a pas de conversation», il se trouve supérieur à lui,--et quelquefois le lui fait croire.

Une chose qu'on semble ne pas savoir du tout en France,--c'est que le gouvernement républicain est celui de tous qui donne le moins de liberté,--surtout de cette liberté de fantaisie dont celui qui la prend est l'arbitre;--sous la république, la loi doit être absolue, inflexible, elle doit être obéie, non pas seulement avec respect, avec soumission, avec abnégation, elle doit être obéie avec religion, avec orgueil, avec fanatisme.

Un roi débonnaire, bien assis et non menacé, peut lâcher un peu la bride à ses sujets pour un temps;--un tyran peut s'amuser à abandonner tout à fait les rênes, ne fût-ce que pour corrompre le peuple et l'amener à se complaire dans l'esclavage; mais la république, c'est la *_lex ferrea, lex ænea_*,--la loi de fer et de

bronze--la loi implacable, inexorable,--qui ne reconnaît pas de petite désobéissance,--de désobéissance vénielle.

Hélas! est-il dit que ce peuple français si heureusement doué, si favorisé par la Providence--dont l'histoire entière n'est peut-être pas plus belle que celle des autres peuples,--mais a de plus belles et surtout de plus brillantes pages;--est-il arrêté dans les arrêts de la Providence qu'après avoir été si longtemps jeune, ardent, aimable, amoureux, poète, chevalier,--il doit arriver à la vieillesse et à la décrépitude sans avoir passé par l'âge mûr et par la virilité, et tomber dans une seconde et sénile et dernière enfance?

Quant à la question du drapeau, le comte de Chambord ressemble à un homme qui, se disant bon nageur et voyant un autre homme qui se noie, discuterait, sur le bord de la mer, la couleur du caleçon qu'il convient de mettre pour aller à son secours.

Grâce à une idée due au ministère qui vient de tomber, la France va sortir d'un grand embarras; il est juste, il est bien de lui témoigner la reconnaissance qui lui est due, au moment de sa chute.

Ce qui perd la France, c'est la production exagérée de grands hommes;--c'est un phénomène dont on trouve parfois d'autres exemples dans l'histoire naturelle.

Par exemple, j'avais à Saint-Raphaël deux paons--mâle et femelle; la femelle a couvé tous les ans, mais jamais les oeufs n'ont produit que des mâles; ces mâles sont magnifiques, c'est vrai, quand ils traînent dans les allées du jardin leur splendide manteau vert et bleu, ou lorsqu'ils étalent en éventail au soleil leur queue constellée d'yeux de saphirs et d'émeraudes;--mais, cepen-

dant, c'était une anomalie brillante par suite de laquelle, d'abord et tout de suite, mes hôtes si richement vêtus auraient passé leur vie à se battre et à s'entre-plumer, et, d'ici à quelques années, la race se serait éteinte; heureusement qu'un voisin généreux m'a donné des femelles.

Un autre exemple et qui date de bien longtemps:

Mon père aimait les jardins, avait semé des tulipes avec Mehul et s'était montré aux premiers rangs dans la révolution qui, dans la culture ou plutôt dans le culte et la religion des tulipes, avait substitué les fonds blancs aux fonds jaunes.

Il m'apporta un jour à Sainte-Adresse une petite boîte pleine de graines de giroflées;--c'était une magnifique espèce, le gros «cocardeau rouge» mais avec des rameaux et des fleurs démesurées.--J'en eu de quoi semer plusieurs années de suite; mais, après cela, je perdis l'espèce--parce que tous les plans qui levèrent me donnèrent des fleurs doubles et que pas une seule giroflée ne produisit des fleurs simples qui sentent, font de la graine et se reproduisent.

La France produit en abondance, en surabondance même, des grands hommes de toutes sortes;--elle manque d'agriculteurs, d'ouvriers, de bourgeois--elle manque même d'avocats--ce dernier point a besoin d'être expliqué et va l'être à son tour. Quant aux agriculteurs et aux ouvriers, par l'accroissement exagéré des villes et la tendance imprudente et sottement protégée par les gouvernements, les hommes quittent tous les jours en plus grand nombre les champs pour les villes; une fois dans les villes, ils commencent par se faire ouvriers, mais ils ne tardent guère à devenir de grands politiques, passant une partie de leurs journées

au café, au cabaret, à lire les journaux, à entendre et au besoin faire des discours et à miner, bouleverser et gouverner leur pays.

Pour les bourgeois, ils mettent un _de_ devant leur nom, vont aux pèlerinages de Lourdes et de la Salette, parient aux courses et entretiennent en société et en pique-nique--des courtisanes à cheveux rouges--et disent: nous autres--ma maison, mes ancêtres, mon rang.

Les avocats ne peuvent plus défendre..... ni attaquer la veuve et l'orphelin, ou, comme on disait du célèbre Ch. d'E,

Il défendait la veuve, et faisait l'orphelin.

D'autres devoirs leur incombent;--ils doivent faire des discours sur les balcons, sur les tables d'auberges et de cabaret, ils doivent devenir députés, ministres, présidents de la république.

Donc la France ne produit plus que des paons mâles et des giroflées à fleurs doubles:--c'est beau, c'est brillant, c'est riche,--mais dans un temps donné, l'espèce se perdrait comme cela est arrivé pour mes giroflées, comme cela a failli arriver pour mes paons;--en attendant, on se bat, on s'entre-plume, etc.

Eh bien, le ministère de Broglie avait compris que la France, produisant trop de grands hommes pour sa consommation, devait être consommée par eux. On avait bien la chambre des représentants,--mais c'est étroit, c'est mesquin; on donne asile à peine à sept cents intelligences supérieures, à sept cents génies, à sept cents politiques laborieux et sagaces, à sept cents grands orateurs--à sept cents grands citoyens--à sept cents incorruptibilités, à sept cents désintéressements, à sept cents dévouements.

Mais qu'est-ce que sept cents casés quand tant de milliers restent à la porte?--C'est alors que le ministère de Broglie se montra à la fois intelligent et du danger que courait le pays et du caractère français: il pensa à une seconde Assemblée où on pourrait mettre encore sept cents Richelieu, sept cents Démosthènes, sept cents Décius, etc.,--c'est peu, mais c'est toujours ça;--une rallonge à la table.

Mais comment nommer cette seconde Assemblée? Sénat? c'est usé, il n'en faut plus.--Les sénats des deux empires n'avaient pas laissé de traces brillantes.

De même qu'un jour il n'a plus fallu de _conscription_, ni de _gendarmerie_, ni de _droits réunis_, alors on a obéi au sentiment public, on a aboli la _conscription_, la _gendarmerie_ et les _droits réunis_, on les a, aux applaudissements de toute la France, remplacés par le _recrutement_, la _garde municipale_ et les _contributions indirectes_, qui sont exactement la même chose. Le ministère depuis a imaginé non pas de créer un nouveau _sénat_, fi donc!--mais un _haut conseil_. Espérons que cette grande idée sera ramassée par ses successeurs.

FIN

PARIS.--IMPRIMERIE ÉMILE MARTINET, RUE MIGNON,
2.

Sources et licence

Texte : <https://www.gutenberg.org/ebooks/38643>. Domaine public (texte redistribue sans la marque Project Gutenberg). Mise en forme : liregratuitement.com. Tout ce que nous ajoutons reste libre.